

**BURKINA FASO**  
*Unité-Progrès-Justice*

---



**CONFERENCE DES PARTENAIRES DU  
BURKINA FASO POUR LE FINANCEMENT DU  
PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE ET SOCIAL (PNDDES) 2016-2020**  
**Paris, les 7 et 8 décembre 2016**

---

# **RAPPORT GENERAL**

*Mars 2017*

# TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES .....	A
LISTE DES ABREVIATIONS .....	F
INTRODUCTION.....	0
2. LIEU ET DATE DE LA CONFERENCE .....	0
3. PRESIDENCE DE LA CONFERENCE .....	0
4. PARTICIPANTS (ANNEXE 1) .....	0
5. THEME ET OBJECTIF DE LA CONFERENCE.....	0
6. DOCUMENTATION.....	1
5.1 Documents de base (mis à la disposition des participants et disponibles sur le site web de la conférence) .....	1
5.2 Documents de support (disponibles sur le site web de la conférence : <a href="http://www.conferenceburkina2016.gov.bf/">www.conferenceburkina2016.gov.bf/</a> ; <a href="https://www.pndes2020.com/">https://www.pndes2020.com/</a> ) .....	1
7. AGENDA DE LA CONFERENCE (ANNEXE 2).....	1
PREMIERE PARTIE : SECTEUR PUBLIC .....	2
I. SESSION 1 – CEREMONIE D'OUVERTURE .....	3
1. OUVERTURE DE LA CONFERENCE : PRESENTATION DU PROGRAMME .....	3
2. MOT DE BIENVENUE DE MONSIEUR MATTHIAS FEKL, SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE FRANÇAIS DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL, CHARGE DU COMMERCE EXTERIEUR, DE LA PROMOTION DU TOURISME ET DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER (ANNEXE 3) .....	3
3. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MADAME MICHAËLLE JEAN, SECRETAIRE GENERALE DE LA FRANCOPHONIE (ANNEXE 4) .....	4
4. MESSAGE DE MONSIEUR MARCEL A. DE SOUZA, PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO) (ANNEXE 5) .....	5
5. MESSAGE DE MONSIEUR TIEMOKO MEYLIET KONÉ, GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (BCEAO) (ANNEXE 6).....	5
6. MESSAGE DE MONSIEUR JANVIER LITSE, VICE-PRESIDENT, DEVELOPPEMENT REGIONAL, INTEGRATION REGIONALE ET PRESTATIONS DE SERVICES DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) (ANNEXE 7) .....	6
7. MESSAGE DU DR BANDAR AL-HAJJAR, PRESIDENT DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) (ANNEXE 8) .....	7
8. MESSAGE DE MONSIEUR NEVEN MIMICA, COMMISSAIRE A LA COOPERATION INTERNATIONALE ET AU DEVELOPPEMENT DE L'UNION EUROPEENNE (ANNEXE 9) .....	7
9. MESSAGE VIDEO DE SON EXCELLENCE MONSIEUR BAN KI-MOON, SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU).....	8
10. PRESENTATION D'UN FILM SUR LE BURKINA FASO.....	8
11. MESSAGE DE MONSIEUR MAKHTAR DIOP, VICE-PRESIDENT POUR LA REGION AFRIQUE DE LA BANQUE MONDIALE (ANNEXE 10).....	9
12. DISCOURS D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DU FASO (ANNEXE 11) .....	9
II. SESSION 2 : LE PNDES 2016-2020, NOUVELLE VISION DE DEVELOPPEMENT DU BURKINA FASO 11	
1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET REFORMES DU PNDES 2016-2020 (ANNEXE 12) .....	11
1.1 Les fondements et la vision du PNDES .....	11
1.2 Les axes stratégiques .....	12
1.3 Les orientations stratégiques.....	12
1.4 Les réformes stratégiques.....	12
2. REFORME DES INSTITUTIONS ET MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION.....	13
2.1 Présentation de Monsieur Clément Pengdwendé SAWADOGO, Ministre de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (Annexe 13).....	13
2.1.1 Justification des réformes institutionnelles et de la modernisation de l'administration .....	13
2.1.2 Objectifs de la réforme.....	13

2.1.3	Effets et impacts attendus en 2020 des réformes.....	13
2.2	<i>Intervention de Madame Ruby SANDHU-ROJON, Administrateur Assistant Adjoint du PNUD</i> .....	14
2.2.1	Les acquis .....	14
2.2.2	Les recommandations .....	14
3.	DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN (ANNEXE 14) .....	15
3.1	<i>Présentation de Monsieur Jean Martin COULIBALY, Ministre de l'éducation nationale et de l'alphabétisation</i> .....	15
3.1.1	Profil démographique.....	15
3.1.2	Situation socio-économique.....	15
3.1.3	Orientations et réformes prévues par le PNDES pour développer le capital humain .....	15
3.2	<i>Intervention de SEM Romain SCHNEIDER, Ministre de la coopération et de l'action humanitaire du Grand-Duché de Luxembourg</i> .....	15
4.	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE QUALITE (ENERGIE, ROUTES, TIC) (ANNEXE 15) .....	16
4.1	<i>Présentation de Monsieur Eric Wendenmanegha BOUGOUMA, Ministre des infrastructures</i> .....	16
4.1.1	Energie .....	17
4.1.2	Infrastructures routières .....	17
4.1.3	Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) .....	17
4.2	<i>Intervention de Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la Banque ouest africaine de développement (BOAD)</i> .....	17
5.	PROMOTION DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (ANNEXE 16) .....	18
5.1	<i>Présentation de Monsieur Stéphane Wenceslas SANOU, Ministre du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat</i> .....	18
5.1.1	Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral davantage orienté vers le marché, notamment à travers le renforcement de la contribution du secteur primaire à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent et à l'approvisionnement de l'agro-industrie. ....	18
5.1.2	développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée .....	19
5.1.3	promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée à travers l'appui à la formalisation du secteur des services et le renforcement de la mise en marché des produits nationaux .....	20
5.2	<i>Intervention de SEM Andrew YOUNG, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Burkina Faso</i> .....	20
6.	PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (ANNEXE 17) .....	22
6.1	<i>Présentation du Ministre de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique, Monsieur Batio Nestor BASSIERE</i> .....	22
6.2	<i>Intervention de Monsieur Tosi MPANU-MPANU, Membre du Conseil du Fonds vert climat, Représentant des pays les moins avancés</i> .....	22
6.2.1	le leadership .....	22
6.2.2	le volontarisme.....	22
6.2.3	l'ambition .....	23
7.	DISCUSSIONS GENERALES ET INTERVENTIONS SUR LES THEMES PRESENTES .....	23
III.	SESSION 3 : COMMENT FINANCER LE PNDES? .....	26
2.	SCHEMA DE FINANCEMENT, SUIVI ET EVALUATION DU PNDES .....	26
1.1	<i>Présentation du Gouvernement sur le schéma de financement, le suivi et l'évaluation du PNDES(Annexe 18)</i> .....	26
1.1.1	Schéma de financement.....	26
1.1.2	Le dispositif de mise en œuvre se présente comme suit (organigramme fonctionnel en annexe 5) .....	27
1.1.3	Le dispositif de suivi et d'évaluation .....	28
1.2	<i>Intervention de Madame Corinne DELECHAT, Chef de division adjoint Ouest II du département Afrique du Fonds monétaire international (FMI)</i> .....	28
1.3	<i>Intervention de Monsieur Cheick Fantamady KANTE, Représentant résident de la Banque mondiale et Président de la troïka des Partenaires techniques et financiers au Burkina Faso (PTF)</i> .....	29
3.	DISCUSSIONS GENERALES.....	30

2.1	<i>Intervention de SE Monsieur Xavier LAPEYRE DE CABANES, Ambassadeur de la République française au Burkina Faso)</i> .....	30
2.2	<i>Intervention de la représentante de l’Autriche</i> .....	30
2.3	<i>Intervention du représentant de l’Italie</i> .....	31
2.4	<i>Intervention de la représentante du Danemark</i> .....	32
2.5	<i>Intervention de Monsieur Abdoulaye DIALLO du Fonds de Solidarité Africain (FSA)</i> .....	32
2.6	<i>Intervention du représentant du Japon</i> .....	33
2.7	<i>Intervention de la représentante de la Suisse</i> .....	33
2.8	<i>Intervention de la représentante de DFID</i> .....	34
2.9	<i>Intervention de la représentante de la Suède</i> .....	34
2.10	<i>Intervention de la représentante du Canada</i> .....	35
2.11	<i>Intervention de la représentante du Royaume de la Belgique</i> .....	35
2.12	<i>Intervention du représentant du Fonds de l’OPEP pour le Développement International (OFID)</i> .....	36
2.13	<i>Intervention du représentant de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique</i> ...	36
2.14	<i>Intervention de la représentante du Système des Nations Unies (SNU), Madame Metsi MAKHETHA</i> .	37
2.15	<i>Remarques de SEM le Premier Ministre sur les échanges et discussions</i> .....	38
IV.	<b>DECLARATIONS ET ANNONCES DE FINANCEMENT DES PTF</b> .....	38
2.	UNION EUROPEENNE.....	39
3.	BANQUE MONDIALE .....	39
4.	AUTRICHE .....	39
5.	CANADA .....	39
6.	SUEDE .....	40
7.	BELGIQUE.....	40
8.	ITALIE .....	40
9.	COMMISSION DE L’UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA) .....	40
10.	SUISSE .....	40
11.	DANEMARK .....	40
12.	AFREXIMBANK AFRICA.....	41
13.	FONDS DE SOLIDARITE AFRICAIN (FSA) .....	41
14.	FONDS DE L’OPEP.....	41
15.	BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE L’AFRIQUE (BADEA) .....	41
16.	FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA).....	42
17.	SYSTEME DES NATIONS UNIES (SNU) .....	42
18.	UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS (UIT) .....	42
19.	COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS D’AFRIQUE DE L’OUEST (CEDEAO) .....	43
20.	FONDS VERT CLIMAT .....	43
21.	BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD).....	43
22.	BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L’AFRIQUE DE L’OUEST (BCEAO) .....	43
23.	BANQUE D’INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO (BIDC).....	43
24.	FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) .....	43
25.	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) .....	43
26.	PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR DEVELOPPEMENT (PNUD).....	43
27.	ETATS UNIS D’AMERIQUE (USA) .....	43
28.	BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID).....	44
29.	FRANCE .....	44
30.	JAPON .....	44
31.	BANQUE EUROPEENNE POUR L’INVESTISSEMENT (BEI) .....	44
V.	<b>TABLEAU DES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS DES PTF AU COURS DE LA CONFERENCE DES PARTENAIRES POUR LE FINANCEMENT DU PNDES</b> .....	45
2.	TABLEAU RECAPITULATIF DES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS DES PTF ET DU SCHEMA DE FINANCEMENT.....	46

3.	RESULTATS .....	46
VI.	SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS DES PARTENAIRES .....	46
2.	RECOMMANDATIONS SUR LE PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (PNDES) .....	46
3.	RECOMMANDATIONS SUR LE FINANCEMENT DU PNDES .....	49
	2.1 <i>Environnement économique</i> .....	49
	2.2 <i>Capacités d'absorption</i> .....	50
VII.	CEREMONIE DE CLOTURE DE LA 1ERE JOURNEE : MOT DE CLOTURE DE S.E.M. LE PREMIER MINISTRE (ANNEXE 19).....	51
	DEUXIEME PARTIE : SECTEUR PRIVE .....	53
I.	CEREMONIE D'OUVERTURE : PRESENTATION DU PROGRAMME .....	54
2.	FILM DOCUMENTAIRE SUR LE BURKINA FASO (CONFERE PREMIERE PARTIE, SESSION 1, 16. RESUME DU FILM) .....	54
3.	PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES DU BURKINA FASO .....	54
	2.1 <i>Cadre juridique et réglementaire des affaires au Burkina Faso</i> .....	55
	2.2 <i>L'environnement institutionnel des affaires au Burkina Faso</i> .....	55
	2.3 <i>La facilité de faire des affaires au Burkina Faso</i> .....	56
	2.4 <i>Les opportunités d'investissement au Burkina Faso</i> .....	56
	2.5 <i>les réformes majeures de l'environnement des affaires prévues par le PNDES</i> .....	57
4.	INTERVENTION DE MADAME RONKE-AMONI OGUNSULIRE, REPRESENTANTE REGIONALE DE LA SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE .....	57
5.	INTERVENTION DE MONSIEUR GERARD WOLF, VICE-PRESIDENT DU COMITE AFRIQUE AU MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE (MEDEF) .....	58
6.	INTERVENTION DE MONSIEUR ELIE JUSTIN OUEDRAOGO, VICE-PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT BURKINABE (CNPB).....	59
7.	DISCOURS D'OUVERTURE DE S.E.M PAUL KABA THIEBA, PREMIER MINISTRE .....	59
II.	PANELS SUR LES OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENTS PRIVES AU BURKINA FASO .....	60
1.	PANEL 1 : LES OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENTS DANS LES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION .....	60
	1.1 <i>Synthèse des communications</i> .....	61
	1.1.1 Présentation du Ministre de l'énergie, mines et carrières sur les Infrastructures énergétiques et mines .....	61
	1.1.2 Présentation du Ministre des Infrastructures sur les Infrastructures routières, de communication et d'habitat .....	61
	1.1.3 Présentation du Ministre de la santé sur le secteur de la santé.....	61
	1.1.4 Présentation du Ministre de l'éducation nationale et de l'alphabétisation sur l'Education, la formation, la recherche et l'innovation.....	61
2.	PANEL 2 : LES OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENTS DANS LES SECTEURS DE PRODUCTION .....	64
	2.1 <i>Synthèse des communications</i> .....	64
	2.1.1 Présentation du Ministre de l'agriculture et des aménagements hydrauliques sur la Production agro-sylvo-pastorale .....	64
	2.1.2 Présentation du Ministre de l'eau et de l'assainissement sur l'Environnement, l'eau et l'assainissement .....	65
	2.1.3 Présentation du Ministre du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat sur la Transformations industrielles et artisanales.....	66
	2.2 <i>Des témoignages</i> .....	66
	2.3 <i>Des échanges et discussions</i> .....	68
III.	MANIFESTATIONS D'INTERET DES INVESTISSEURS PRIVES .....	69
1.	BONDA .....	69
2.	CORIS BANK INTERNATIONAL .....	69
3.	ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS (APBEF) .....	69
4.	GROUPE ATLANTIQUE.....	69

5.	AFRICA FINANCES CORPORATION (AFC) .....	69
6.	BIO THERM ENERGIE.....	69
7.	RESEAU DES EXPERTS ET FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX BURKINABE (REFIB) .....	70
8.	GRUPE D'INVESTISSEURS TURCS .....	70
9.	GRUPE ALLEMAND « ELEVEN PARTNER».....	70
10.	AIRTEL BURKINA.....	70
11.	BNP PARIBAS.....	70
12.	GRUPE D'INVESTISSEURS TURCS/CABINET BARRO.....	70
13.	AFRICA 50.....	71
14.	COGEB.....	71
15.	PPI- SA.....	71
16.	AGI AFRIQUE .....	71
17.	PERTI POWER MAROC.....	71
18.	AFRICA ENERGY CORPORATION SA.....	71
19.	SOCIETE ARMOR GREEN.....	71
20.	TRYBA ENERGY.....	72
21.	LES ENTREPRISES ASOCLANDER ET TAFE.....	72
22.	GPS SATEL .....	72
23.	LILIUM CAPITAL.....	72
24.	SOFNET .....	72
25.	SOCIETE NAREVA HOLDING.....	72
26.	SOCIETE TOURES .....	72
27.	EZMER/MINI CENTRALES .....	72
28.	GRUPE URBA SOLAR .....	72
29.	BANK OF AFRICA BURKINA FASO.....	73
30.	CGE.....	73
31.	AFRIQUE MATERIELS ET EQUIPEMENTS TURQUIE .....	73
32.	GRUPE FADOUL .....	73
33.	GROUP HMAM .....	73
34.	CHAMBRE DES MINES DU BURKINA FASO.....	73
35.	NEW STAR REPUBLIC.....	73
36.	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO (CCI-BF) .....	74
IV.	CEREMONIE DE CLOTURE .....	74
1.	LECTURE DU COMMUNIQUE FINAL .....	74
2.	DISCOURS DE CLOTURE DE SON S.E.M LE PREMIER MINISTRE.....	74
V.	RENCONTRES G TO B ET B TO B .....	74
	ANNEXES.....	I

## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>AFC</b>	<b>Africa Finance Corporation</b>
<b>AFD</b>	Agence française de développement
<b>AFIF</b>	African Investment Facility
<b>AID/IDA</b>	Agence internationale de développement /International development agency/IBRD
<b>AN</b>	Assemblée Nationale
<b>APBEF</b>	Association des Professionnels des Banques et Etablissements Financiers du Burkina
<b>API-BF</b>	Agence de Promotion des Investissement du Burkina Faso
<b>ASCE/LC</b>	Autorité Supérieure du Contrôle d'Etat/Lutte contre la Corruption
<b>BAD</b>	Banque africaine de développement
<b>BADEA</b>	Banque des Etats arabes pour le développement de l'Afrique
<b>BCEAO</b>	Banque centrale des Etats d'Afrique de l'ouest
<b>BEI</b>	Banque européenne pour l'investissement
<b>BF</b>	Burkina Faso
<b>BID</b>	Banque Islamique pour le développement
<b>BIDC</b>	Banque d'Investissement de la CEDEAO
<b>BM</b>	Banque mondiale
<b>BOAD</b>	Banque Ouest Africaine de Développement
<b>BTP</b>	Bâtiment et travaux publics
<b>CEDEAO</b>	Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CNPB</b>	Conseil National du Patronat Burkinabè
<b>DFID</b>	Department for International Development - Agence britannique chargée de l'aide humanitaire et de développement international
<b>ECOMIG</b>	Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
<b>FDE</b>	Fonds de développement de l'électrification
<b>FED</b>	Fonds européen de développement
<b>FESPACO</b>	Festival Panafricain de Cinema de Ouagadougou
<b>FIDA</b>	Fonds international de développement agricole
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>FSA</b>	Fonds de solidarité africain
<b>FVC</b>	Fonds Vert Climat
<b>ICD</b>	Islamic Corporation for the Development of the Private Sector – Société Financière Islamique pour le développement du secteur privé (filiale de la Banque islamique de développement /BID)
<b>MCA</b>	Millenium Challenge Account
<b>MEDEF</b>	Mouvement Des Entreprises de France
<b>MENA</b>	Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
<b>MIGA</b>	Agence Multilatérale de Garantie des Investissements
<b>MINEFID</b>	Ministère de l'économie, des finances et du développement
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>OHADA</b>	Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
<b>OFID</b>	Fonds de l'OPEP pour le développement International
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>ONUDI</b>	Organisation des nations Unies pour le développement industriel

<b>PAP</b>	Personnes affectées par le projet
<b>PCA</b>	Président du conseil d'administration
<b>PER (UEMOA)</b>	Programme économique régional
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PIN (UE)</b>	Programme indicatif national
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>PMI</b>	Petites et moyennes industries
<b>PNDES</b>	Plan national de développement économique et social
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PPI</b>	Projet Production International
<b>PPP</b>	Partenariat public privé
<b>PROFADEL</b>	Projet francophone d'appui au développement local
<b>PTF</b>	Partenaire technique et financier
<b>REFIB</b>	Réseau des Experts et Fonctionnaires Internationaux du Burkina
<b>SCADD</b>	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
<b>SFI</b>	Société Financière Internationale
<b>SMART</b>	Spécifique, Mesurable, Acceptable, Pertinent, Temporellement défini
<b>SN-CITEC</b>	Société Nouvelle - Huilerie et savonnerie
<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>SOFITEX</b>	Société Burkinabè des Fibres Textiles
<b>SFOGIB</b>	Société Financière de Garantie Interbancaire du Burkina
<b>SONABEL</b>	Société Nationale Burkinabè d'Electricité
<b>TIC</b>	Technologie de l'information et de la communication
<b>TICAD</b>	Conférence Internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UIT</b>	Union Internationale des Télécommunications
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>USA</b>	Etats Unis d'Amérique



## INTRODUCTION

### 2. Lieu et date de la conférence

La Conférence des partenaires du Burkina Faso pour le financement du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), organisée par le Gouvernement burkinabè, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, s'est déroulée du 07 au 08 décembre 2016, à Paris, dans la salle de conférence du Centre de conférences et de réceptions Étoile Saint Honoré, 21-25, rue Balzac, 75008 Paris (France).

### 3. Présidence de la conférence

Les travaux de la conférence ont été présidés par Son Excellence Monsieur le Président du Faso, Roch Marc Christian KABORE, puis par Son Excellence Monsieur Paul Kaba THIEBA, Premier Ministre.

### 4. Participants (Annexe 1)

La Conférence des partenaires pour le financement du PNDES a enregistré la participation d'environ 800 représentants provenant de pays amis, d'institutions et agences de financement du développement, d'Organisations non gouvernementales (ONG) et de la société civile nationale et internationale, ainsi que des investisseurs privés nationaux et internationaux (cf. liste des pays, institutions et organisations partenaires en annexe 1).

La délégation du Burkina Faso était conduite par Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, assisté de Son Excellence Monsieur Paul Kaba THIEBA, Premier Ministre, et comprenait en outre certains membres du Gouvernement et leurs collaborateurs. et des membres du Parlement burkinabè.

Les principaux partenaires techniques et financiers invités étaient représentés au plus haut niveau.

La Conférence a en outre enregistré la participation des représentants du pays hôte. Etaient également présents, les représentants du secteur privé national et international

### 5. Thème et objectif de la conférence

La conférence des partenaires du Burkina Faso pour le financement du PNDES avait pour thème central « **TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE BURKINABE ET BIEN-ETRE DES POPULATIONS** ».

Le principal objectif de la conférence était de mobiliser des ressources financières extérieures publiques et privées pour couvrir le besoin de financement du PNDES estimé à 5 570,2 milliards de francs CFA.

De manière spécifique, la conférence visait à :

- offrir au gouvernement du Burkina Faso une plateforme internationale de présentation de sa vision et de ses orientations stratégiques à ses partenaires pour atteindre ses objectifs de développement sur la période 2016-2020 ;
- renforcer les cadres de partenariats entre l'État du Burkina Faso d'une part, les partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi que les divers investisseurs privés d'autre part, en vue de sceller des engagements mutuellement avantageux ;

- renforcer les liens avec des partenaires et investisseurs "non-traditionnels" tels que les fonds souverains et les pays émergents ;
- enregistrer les engagements de principe des partenaires à financer le besoin de financement nécessaire à la mise en œuvre du PNDES ;
- s'accorder sur un cadre stratégique de suivi des engagements financiers pris par les PTF lors de la conférence.

## **6. Documentation**

La documentation de la conférence se composait des documents de base et des documents de support et d'information :

### **5.1 Documents de base (mis à la disposition des participants et disponibles sur le site web de la conférence)**

- Document synthèse sur le PNDES (français et anglais) ;
- Document sur l'environnement des affaires et les opportunités d'investissements privés au Burkina Faso ;
- Document sur les réformes en matière de Gouvernance (français et anglais) ;
- Document synthèse sur les PPP (français et anglais) ;
- Fiches des projets et programmes structurants pour le PNDES (français et anglais) ;
- Guide d'information sur le Burkina Faso (français et anglais).

### **5.2 Documents de support (disponibles sur le site web de la conférence : [www.conferenceburkina2016.gov.bf/](http://www.conferenceburkina2016.gov.bf/) ; <https://www.pndes2020.com/>)**

- Document du PNDES ;
- Document synthèse sur le développement des infrastructures ;
- Document synthèse sur les piliers de la croissance ;
- Document synthèse sur la contribution des pôles de croissance au développement local ;
- Document synthèse sur le Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) ;
- Note conceptuelle (mise à disposition des participants en français et anglais)
- Agenda de la Conférence (mise à disposition des participants en français et anglais);
- Liste des invités à la Conférence.

## **7. Agenda de la Conférence (Annexe 2)**

La conférence s'est déroulée sur deux jours en deux étapes. La première qui a eu lieu le 7 décembre 2016 a été consacrée au secteur public et a concerné les partenaires publics traditionnels bilatéraux et multilatéraux, ainsi que les organisations non gouvernementales.

La seconde destinée au secteur privé, tenue le 8 décembre 2016, a été consacrée au forum des investisseurs privés nationaux et internationaux.

## **PREMIERE PARTIE : SECTEUR PUBLIC**

---

## **I. SESSION 1 – CEREMONIE D’OUVERTURE**

### **1. Ouverture de la Conférence : Présentation du programme**

La cérémonie d’ouverture a été présidée par SEM Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, qui avait à ses côtés, Monsieur Mathias FEKL, Secrétaire d’État, Représentant du Gouvernement français, Monsieur Makhtar DIOP, Vice-président de la Banque mondiale et Monsieur Neven MIMICA, Commissaire à la coopération internationale et au développement de l’Union européenne.

Cette cérémonie a été ponctuée par des allocutions, un film documentaire sur le Burkina Faso et le discours d’ouverture de SEM le Président du Faso, dernier acte de la cérémonie d’ouverture.

### **2. Mot de bienvenue de Monsieur Matthias FEKL, Secrétaire d’Etat auprès du Ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l’étranger (Annexe 3)**

Après avoir rappelé la lutte victorieuse du peuple burkinabè lors des évènements d’octobre 2014 et de la tentative de coup d’Etat de septembre 2015, Monsieur Matthias FEKL a souligné l’immense contribution de la communauté internationale pour le succès de la transition, le retour à une vie constitutionnelle normale, et lors des attaques terroristes dont le Burkina Faso a été victime. A cet égard, il a réaffirmé la solidarité de la France pour rechercher avec le Burkina Faso les réponses sécuritaires adéquates pour une lutte efficace contre la radicalisation.

Parlant du PNDES, il a relevé que cette nouvelle stratégie propose des solutions à la mesure des défis auxquels fait face le Burkina Faso. Son financement permettra donc de mobiliser les ressources nécessaires pour assurer la promotion du développement économique et social du pays.

Il a renouvelé l’engagement de son pays à renforcer la coopération avec le Burkina Faso en contribuant à l’atteinte des objectifs du PNDES.

Poursuivant son propos, il a indiqué quelques axes forts de l’appui financier et technique de la France au Burkina Faso qui s’élève à peu près à 92 millions d’euros par an.

Sur la période 2016-2020, cet engagement représente 461 millions d’euros dont 395 millions d’euros de l’Agence française de développement (AFD); 27,3 millions d’euros du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international pour l’expertise technique ; le fonds de solidarité prioritaire à hauteur de 20 millions d’euros pour l’activité des instituts de recherche et de coopération technique ; 16 millions d’euros destinés à la coopération décentralisée et 6,5 millions d’euros pour les aides budgétaires.

La contribution de la France au titre de l’Union européenne s’élève à plus de 120 millions d’euros dans le cadre du programme indicatif national du 11<sup>e</sup> Fonds européen de développement et du fonds fiduciaire d’urgence.

Monsieur Matthias FEKL a par ailleurs souligné l’engagement de la société civile française qui se traduit par la présence annuelle au Burkina de près de 800 volontaires, la coopération en matière de sécurité intérieure et de défense qui s’élève à plus de 4 millions

d'euros par an pour la coopération structurelle, sans oublier la coopération opérationnelle en particulier dans le cadre du G5 sahel.

Pour terminer, il a réaffirmé l'engagement de la France à rester aux côtés du Burkina Faso pour relever les défis du PNDES.

### **3. Message de Son Excellence Madame Michaëlle JEAN, Secrétaire générale de la Francophonie (Annexe 4)**

Dans son allocution, Madame Michaëlle JEAN, Secrétaire générale de la Francophonie s'est dite confiante que la conférence des bailleurs et investisseurs pour le Burkina Faso marquera le départ du nouveau Faso.

Elle a en particulier relevé que bien qu'investies d'une lourde responsabilité, les autorités burkinabè ont su restaurer un climat de confiance sur le plan national en consolidant l'ordre constitutionnel rétabli, et en prenant des mesures pour accélérer le développement du Burkina Faso.

La communauté internationale doit répondre avec force à la demande de soutien et de partenariat du Burkina Faso, qui s'est doté d'un plan solide, ambitieux et crédible: le Plan national de développement économique et social (PNDES).

Selon Madame Michaëlle JEAN, c'est tout à la fois un impératif politique et un impératif moral que d'appuyer la mise en œuvre du PNDES parce que les peuples qui s'engagent dans la restauration de l'ordre légal et la démocratie doivent pouvoir toucher les dividendes de la stabilité. Plus encore au moment où les menaces sécuritaires essaient toute la sous-région, c'est par le développement, l'éducation, la croissance économique inclusive et les emplois pour les jeunes et les femmes que l'on fera reculer le désespoir, l'exil forcé et le fanatisme.

Elle a relevé que le PNDES en mettant largement l'accent sur le capital humain, élevé au rang d'axe stratégique à part entière, est en cohérence avec l'approche de l'OIF, comme en témoignent ses programmes au Burkina Faso dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la culture, des TIC, du renforcement des capacités ....

Poursuivant son propos, elle a informé les participants que l'OIF va déployer au Burkina Faso son nouveau programme pour l'entreprenariat des jeunes et des femmes. Ce programme comprend en outre un important volet de renforcement de l'environnement des affaires, élément clé pour conforter la confiance des investisseurs étrangers et locaux.

Par ailleurs, pour accompagner l'intégration des Objectifs du développement durable (ODD) dans les stratégies de développement, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a lancé le Projet francophone d'appui au développement local (PROFADEL).

Elle a aussi assuré les autorités burkinabè du plein soutien de l'OIF et de tous les opérateurs de la Francophonie, de tous ses réseaux pour accompagner le Burkina Faso dans les négociations internationales, notamment afin de favoriser la mobilisation des ressources intérieures par des cadres internationaux adaptés.

Pour terminer, la Secrétaire générale de la Francophonie a souhaité le soutien sans faille de tous les partenaires du Burkina Faso qui doivent s'engager avec confiance dans un avenir fait de croissance inclusive et durable, de stabilité et de démocratie.

#### **4. Message de Monsieur Marcel A. de SOUZA, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (Annexe 5)**

Monsieur Marcel A. DE SOUZA, Président de la Commission de la CEDEAO, a introduit son allocution en rappelant l'importante contribution, l'engagement indéfectible et la solidarité de la CEDEAO, de la Communauté internationale et particulièrement des Nations unies, à l'égard du pays des Hommes Intègres dans la crise socio-politique que le pays vient de traverser.

Il a également rappelé qu'à l'occasion de la Conférence de la CEDEAO, tenue le 4 juin 2016 à Dakar au Sénégal, les Chefs d'Etat et de Gouvernement, après avoir salué le retour à la démocratie et à la stabilité du Burkina Faso à la suite de l'élection présidentielle de novembre 2015, ont lancé un appel aux institutions financières, aux agences de coopération, aux organisations professionnelles du secteur privé à soutenir le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) du Burkina Faso en vue d'assurer une croissance forte, durable, résiliente et inclusive, et en vue de créer des emplois décents au profit de la jeunesse du Burkina Faso.

Il a par ailleurs reconnu la pertinence des actions déjà entreprises par les autorités burkinabé pour mettre en place un cadre macro-économique sain et viable et pour maîtriser les déficits publics conformément au pacte régional de convergence et de stabilité, actions qui méritent d'être encouragées.

Monsieur De SOUZA a également réitéré l'engagement total de la région à travers les institutions de la CEDEAO à accompagner le Burkina Faso pour la réussite de la mise en œuvre du PNDES.

Pour terminer il a sollicité des appuis pertinents des partenaires en vue du financement du Plan National de Développement Economique et Social du Burkina Faso dont les effets induits bénéficieront à toute la région ouest-africaine. L'heure est donc aux actes a-t-il conclu.

#### **5. Message de Monsieur Tiémoko Meyliet KONÉ, Gouverneur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) (Annexe 6)**

A l'entame de son allocution, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, a remercié Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso et son Gouvernement, pour leur attachement envers l'institut d'émission et l'excellence de leurs relations de travail avec la Banque Centrale.

Il a ensuite salué les partenaires techniques et financiers qui accompagnent les autorités et le peuple du Burkina Faso, dans la voie de la transformation économique et de l'émergence à travers le financement du PNDES.

Le Gouverneur de la BCEAO a apprécié l'évolution de la situation économique du Burkina. Il a relevé qu'au sortir des événements sociopolitiques intervenus en 2014 et 2015, la vigueur et la qualité des mesures prises par les nouvelles autorités ont permis au pays de stabiliser rapidement son économie et de retrouver son potentiel.

Il a ensuite relevé quelques atouts sur lesquels le Burkina Faso pourrait s'appuyer pour la réussite du PNDES, notamment son appartenance à un vaste marché commun de près de

300 millions de consommateurs, à une Union monétaire disposant d'un marché financier moderne, efficace et résilient et une population jeune, bien formée et travailleuse.

Poursuivant son propos, le Gouverneur de la Banque centrale a fait l'économie des actions réalisées ou en cours qui concourront à l'amélioration du cadre global des affaires, à l'approfondissement du système financier et à la mise à disposition d'un cadre propice au développement des activités des opérateurs privés et publics.

Pour finir il a encouragé les partenaires au développement du Burkina Faso à participer au financement du PNDES pour permettre au pays d'atteindre ses objectifs de développement.

## **6. Message de Monsieur Janvier LITSE, Vice-président, Développement régional, intégration régionale et prestations de services de la Banque africaine de développement (BAD) (Annexe 7)**

Après les salutations protocolaires et les remerciements, le Vice-Président chargé du Développement régional, de l'intégration régionale et de la prestation de services a relevé que l'importance de la mobilisation des partenaires autour du financement du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020, témoigne de leur intérêt et de leur volonté d'apporter une pierre à l'édifice de progrès qu'aspire bâtir le Burkina Faso.

Cette conférence intervient dans un contexte prometteur marqué par une reprise économique au Burkina Faso, après une gestion apaisée des crises sociopolitiques de 2014 et 2015 qu'a connues le pays.

Il a relevé tout le mérite du gouvernement qui a pu élaborer un plan stratégique de développement, mu par une vision globale et cohérente, malgré les difficultés liées à la lutte contre le terrorisme et à la gestion de l'après-crise politique.

Poursuivant son propos, il a insisté sur le positionnement sans équivoque de la Banque Africaine de Développement aux côtés du Burkina Faso pour le PNDES.

Parlant des interventions de la BAD dans le pays, il a informé les participants que les engagements cumulés en termes de financements ont été estimés à plus de 2 milliards de dollars américains couvrant tous les secteurs socio-économiques.

Monsieur **LITSE** a par ailleurs relevé la parfaite cohérence et la convergence des objectifs du PNDES avec les cinq hautes priorités de la BAD, à savoir : « Eclairer l'Afrique », « Nourrir l'Afrique », « Industrialiser l'Afrique », « Intégrer l'Afrique » et « Améliorer la qualité de vie des populations en Afrique ». C'est pourquoi le Vice-Président de la BAD a réitéré la volonté de son institution à accompagner le Burkina Faso, en particulier pour les actions majeures, mais non exhaustives suivantes :

- le développement des agropoles de Bagré et du Sourou ;
- l'industrialisation de la filière coton pour la réduction de la pauvreté en milieu rural ;
- le développement des énergies renouvelables par l'accès du Burkina Faso aux différents fonds mis en place pour l'atténuation des effets du changement climatique;
- l'accompagnement du pays dans la mise en place d'une banque de l'agro-business ;
- la promotion de l'emploi des jeunes, en facilitant l'accès du Burkina Faso aux ressources dédiées à cet effet.

Pour terminer, il a lancé un appel à soutenir un pays qui a tracé sa propre voie démocratique grâce à ses efforts internes, et par-dessus tout, grâce à l'action de sa jeunesse et c'est pourquoi la Banque africaine de développement, plus que jamais, prendra toute sa part dans le prodigieux effort du Burkina Faso pour son progrès économique et social et pour sa prospérité durable et partagée, sa cause suprême.

#### **7. Message du Dr Bandar AL-HAJJAR, Président de la Banque islamique de développement (BID) (Annexe 8)**

Dr Bandar AL-HAJJAR a indiqué que la conférence des partenaires pour le financement du PNDES est une étape très importante dans la construction d'un Burkina Faso uni. Il a reconnu que ce plan est frappant par l'ambition de ses objectifs qui visent à la transformation économique et sociale structurelle du Burkina Faso.

Il a également rappelé le dynamisme de la coopération entre le Burkina Faso et la BID dont les secteurs prioritaires concernent l'agriculture, les infrastructures, l'éducation, la santé, les mines, les finances.

Le portefeuille de projets de la BID pour le pays représente 622 millions de dollars avec des projets d'envergure qui contribueront significativement à apporter une réponse structurelle aux défis.

Pour finir, il a réitéré l'engagement de la BID à accompagner techniquement et financièrement le Burkina Faso dans la mise en œuvre du PNDES

#### **8. Message de Monsieur Neven MIMICA, Commissaire à la coopération internationale et au développement de l'Union européenne (Annexe 9)**

Après un rappel des péripéties liées aux troubles socio-politiques et au coup d'état manqué de septembre 2015, Monsieur Neven MIMICA a précisé que les autorités élues ont été chargées d'un mandat clair et précis des populations : celui de ramener la paix et la stabilité et d'enclencher le développement durable.

C'est pourquoi les nouvelles autorités doivent adopter des réformes structurelles qui permettront de conduire le pays sur la voie de son développement durable. Pour cela, elles se doivent de déployer un leadership authentique, responsable, une vision claire pour faciliter l'adoption de toutes les réformes structurelles indispensables, mêmes impopulaires ou difficiles.

S'agissant de l'appui de l'UE, Monsieur MIMICA a assuré les autorités que l'Union européenne adhère pleinement aux objectifs principaux du PNDES et les soutient.

Eu égard aux résultats probants de la coopération antérieure, l'Union européenne entend contribuer à hauteur de 800 millions d'euros (524 milliards de FCA) pour accompagner le PNDES, dont 250 millions d'euros feront l'objet d'une signature de convention à l'issue de la cérémonie d'ouverture de la conférence.

Ces contributions qui prendront la forme d'appuis budgétaires, serviront à financer les principaux domaines couverts par le Programme Indicatif 2014-2020, à savoir la bonne gouvernance, la sécurité alimentaire, l'agriculture durable, la santé, l'eau et assainissement.

Cet appui sera complété par des fonds régionaux et thématiques et le Fonds fiduciaire européen.



Monsieur MIMICA a en outre relevé que la conférence pour le financement du PNDES doit être le début du processus d'accompagnement de la mise en œuvre du PNDES.

Il a terminé son propos en espérant que les engagements qui seront pris par les partenaires au développement permettent au Burkina Faso de trouver le chemin de la paix, de la prospérité durable et de la démocratie.

#### **9. Message vidéo de Son Excellence Monsieur Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU)**

Dans son message vidéo, Monsieur Ban Ki MOON a soutenu que le PNDES permettra de renforcer la démocratie et l'Etat de droit, ainsi que de promouvoir le développement socio-économique tant attendu par les burkinabè, en particulier par les jeunes.

Afin de créer un environnement favorable à la mise en œuvre du PNDES, l'ONU, en coopération avec les autorités burkinabè, pilote une nouvelle stratégie de pérennisation de la paix au Burkina Faso.

L'objectif est d'aider le pays à consolider les avancées démocratiques et la réconciliation nationale dans l'après transition, notamment en renforçant la justice, l'Etat de droit, le secteur de la sécurité, la coopération transfrontalière et la résilience des populations.

A ce moment important de son histoire, le Burkina Faso a plus que jamais besoin du soutien des donateurs. Aussi a-t-il invité les participants à accompagner le Burkina Faso dans son processus démocratique et son développement durable et a indiqué que les Nations Unies poursuivront leur appui dans ce sens.

#### **10. Présentation d'un film sur le Burkina Faso**

Le film documentaire présenté montre que le Burkina Faso, encore appelé « Le Pays des Hommes intègres », occupe une position centrale au cœur de l'Afrique. Ce pays offre 274.000 km<sup>2</sup> d'opportunités d'investissement ; il se caractérise par sa population jeune, travailleuse et déterminée ; un peuple en quête constante du dialogue social qui fait de la paix le fondement de la société depuis des générations.

Le Burkina Faso, marqué par une stabilité politique depuis des décennies, s'est doté d'un gouvernement démocratique issu d'élections saluées par l'ensemble de la communauté internationale.

Sur le plan économique, il enregistre l'un des meilleurs taux de croissance de la sous-région les dix (10) dernières années.

Le Burkina Faso regorge également et surtout de gisements d'opportunités d'investissements dans des domaines divers.

En outre, il constitue une base régionale idéale pour rayonner dans les pays de l'UEMOA et constitue le point de transit le plus stratégique pour les échanges commerciaux.

De nombreux projets en Partenariat Public-Privé (PPP) élaborés par le gouvernement sont proposés aux investisseurs.

Pôle culturel unique, le Burkina Faso organise des manifestations culturelles internationales, notamment les biennales du FESPACO et du SIAO.

L'importance des atouts et des avantages comparatifs dont dispose le Burkina Faso en fait la nouvelle destination d'investissements sécurisés et rentables.

Pour faciliter l'investissement, le Burkina a mis en place un interlocuteur unique, l'Agence de Promotion des Investissements du Burkina Faso (API-BF) chargée de l'accueil, de l'accompagnement, de la facilitation, de l'orientation des investisseurs.

#### **11. Message de Monsieur Makhtar DIOP, Vice-président pour la Région Afrique de la Banque mondiale (Annexe 10)**

Dans son allocution, Monsieur Makhtar DIOP, Vice-président de la Banque mondiale pour la Région Afrique, a relevé que l'organisation de la conférence des partenaires pour le financement du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) est révélatrice de la volonté affichée des autorités de placer le Burkina Faso sur une trajectoire de croissance accélérée, de prospérité partagée et de développement durable. Il a ensuite rappelé que malgré le contexte international et régional difficile et les épreuves qu'a connues le Burkina Faso, le pays a su se montrer résilient. De ce fait, il est important de poursuivre cet élan pour que la croissance soit encore plus forte et plus inclusive.

Il a également assuré les autorités quant au soutien du Groupe de la Banque mondiale dans la réalisation des grands objectifs du PNDES. Dans ce sens, il a précisé que ce plan sera le fondement du nouveau Cadre de Partenariat du Groupe de la Banque mondiale avec le Burkina Faso.

Il a par ailleurs rappelé que la contribution financière du Groupe de la Banque mondiale au bénéfice du Burkina Faso est incontestablement l'une des plus importantes de l'Afrique de l'Ouest. Pour illustrer son propos, il a fait l'état du portefeuille des projets financés par la Banque mondiale et ses agences (IDA, SFI, MIGA) et précisé que les ressources qui seront allouées par le Groupe de la Banque Mondiale serviront à appuyer la mise en œuvre concrète des trois axes stratégiques du PNDES.

Pour faciliter l'atteinte des objectifs du PNDES, il a fait des recommandations relatives à la transformation de la pression démographique en atout en dotant la nouvelle génération des compétences et connaissances modernes et la réalisation d'importantes réformes dans les secteurs porteurs : agriculture, énergie, ressources en eau, éducation, TIC....

Avant de clore son propos et au nom du Groupe de la Banque mondiale, Chef de file de la Troïka au Burkina Faso, il a exhorté tous les partenaires au développement à s'engager afin que la mise en œuvre de l'ambitieux Plan National de Développement du Burkina Faso soit accompagnée par leur grande sollicitude.

#### **12. Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Président du Faso (Annexe 11)**

Dans son allocution, le Président du Faso a exprimé sa profonde gratitude à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi qu'aux investisseurs privés qui ont répondu à l'invitation à participer à cette conférence. Il a remercié les partenaires qui ont contribué à l'organisation de cette rencontre et les autorités françaises pour leur hospitalité.

Il a également tenu à rappeler que le soutien sans faille de la communauté internationale a permis, à certains moments récents de l'histoire de son pays, de sauvegarder la

démocratie, d'organiser le retour à une vie constitutionnelle normale et de faire face aux difficultés sécuritaires auxquelles le pays a été confronté.

Il a souligné que le Burkina Faso a enregistré un taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut (PIB) réel de 5,5% entre 2011 et 2015, période de mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD).

Dans le contexte national, marqué par une forte demande sociale alliée à un fort déficit démocratique, l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et la résistance à la tentative de coup d'Etat du 16 septembre 2015 ont révélé les exigences du peuple burkinabè en termes de démocratie, de liberté, de justice et d'amélioration de ses conditions de vie.

Poursuivant son propos, le Président du Faso a informé les partenaires que l'élaboration du PNDES s'est fondée sur une démarche participative et qu'il ambitionne de « transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social ».

Ce plan est articulé autour des trois axes suivants:

- 1°) la réforme des institutions et la modernisation de l'administration ;
- 2°) le développement du capital humain, incluant la santé et l'éducation ;
- 3°) la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et l'emploi.

Le Président du Faso a également précisé que le Gouvernement a déjà engagé un certain nombre de réformes institutionnelles et structurelles en vue de créer un environnement propice aux investissements privés et d'assainir les finances publiques.

S'agissant de la conférence des partenaires, il en a situé l'objectif principal à savoir échanger sur la vision, les orientations stratégiques, ainsi que les mesures nécessaires à la mise en œuvre du PNDES sur la période 2016-2020 et obtenir l'appui nécessaire des partenaires publics et privés pour la mise en œuvre du PNDES.

Le coût global de la mise en œuvre du PNDES est estimé à 15 395,4 milliards de francs CFA. Pour son financement, il se dégage un gap financier de 5 570,2 milliards de FCFA soit 36,2% pour lequel le gouvernement compte sur les contributions des partenaires techniques et financiers, les investisseurs privés nationaux et étrangers et le recours aux marchés financiers.

SEM le Président du Faso a indiqué que la deuxième journée de la conférence est consacrée à un forum des investisseurs privés en vue d'inciter ces derniers à investir dans les secteurs porteurs de croissance.

Tout en souhaitant plein succès aux travaux, il a dit espérer qu'au sortir de la conférence, le Burkina Faso disposera des ressources complémentaires nécessaires à la mise en œuvre de son plan de développement 2016-2020.

## **II. SESSION 2 : LE PNDES 2016-2020, NOUVELLE VISION DE DEVELOPPEMENT DU BURKINA FASO**

La seconde session a été présidée par SEM Paul Kaba THIEBA, Premier Ministre, qui dans son mot introductif a exprimé toute sa gratitude et ses sincères remerciements aux partenaires qui ont répondu à l'invitation du gouvernement à participer à la conférence des partenaires pour le financement du PNDES.

Il a relevé qu'en tant que référentiel de développement, le PNDES propose la vision, les orientations, les objectifs et la stratégie de développement du Burkina Faso, de même que les principales réformes que le gouvernement va conduire au cours des 4 prochaines années en vue de réaliser la vision et les objectifs du PNDES.

Il a ensuite décliné les objectifs de la session à savoir :

- partager avec les partenaires les points saillants du document adopté par le gouvernement le 20 juillet dernier à la suite d'un long processus participatif et inclusif de tous les acteurs de développement ;
- convenir d'un système de suivi et d'évaluation des engagements et des flux financiers intégrés avec le mécanisme de suivi de la mise en œuvre du PNDES.

Il a indiqué que la session a pour principal but de présenter des thèmes spécifiques conformes aux priorités du gouvernement. Il s'agit de 6 thèmes principaux suivants :

- le 1<sup>er</sup> thème : orientations stratégiques et réformes du PNDES ;
- le 2<sup>ème</sup> thème : réforme des institutions et modernisation de l'administration ;
- le 3<sup>ème</sup> thème : développement du capital humain ;
- le 4<sup>ème</sup> thème : développement des infrastructures de qualité (énergie, routes, TIC) ;
- le 5<sup>ème</sup> thème : promotion des industries de transformation ;
- et le 6<sup>ème</sup> thème : plan national d'adaptation au changement climatique.

Il a ensuite donné la parole aux différents ministres concernés pour leurs présentations.

### **1. orientations stratégiques et reformes du pndes 2016-2020 (Annexe 12)**

Les orientations stratégiques et les principales réformes du PNDES ont été présentées par Madame Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI, Ministre de l'économie, des finances et du développement.

La présentation s'est articulée autour de quatre (4) points : i) les fondements et la vision du PNDES ; ii) les axes stratégiques ; iii) les orientations stratégiques ; iv) les réformes stratégiques.

Le résumé de la présentation se présente comme suit :

#### **1.1 Les fondements et la vision du PNDES**

Tenant compte des enseignements tirés de l'évaluation de la mise en œuvre des stratégies antérieures de développement, notamment celle de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), le PNDES est cohérent avec le programme

présidentiel qui vise à "Bâtir avec le peuple un Burkina Faso de démocratie, de progrès économique et social, de liberté et de justice".

En plus de ce socle de référence, l'élaboration du PNDES a été fortement inspirée par les orientations stratégiques de certains référentiels de développement : la vision prospective Burkina 2025, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les Objectifs de Développement Durable (2016-2030).

La vision du PNDES à l'horizon 2020 retenue par les autorités politiques est la suivante : « le Burkina Faso, une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie pour réaliser une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de production et de consommation durables ».

## **1.2 Les axes stratégiques**

Le PNDES est structuré sur trois (3) axes stratégiques synergiques et complémentaires :

- Axe 1 : réformer les institutions et moderniser l'administration ;
- Axe 2 : développer le capital humain ;
- Axe 3 : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

Pour atteindre les objectifs identifiés par ces axes, des orientations stratégiques servant de fils conducteurs ont été déclinées.

## **1.3 Les orientations stratégiques**

- *Axe 1 : réformer les institutions et moderniser l'administration.*

Les orientations stratégiques définies pour cet axe visent à (i) promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative, (ii) promouvoir la bonne gouvernance économique, (iii) renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale

- *Axe 2 : développer le capital humain*

Pour assurer le développement du capital humain le gouvernement a entrepris de (i) promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique ; (ii) adapter l'offre et la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle aux besoins de transformation structurelle de l'économie ; (iii) promouvoir la recherche et l'innovation au service de la transformation structurelle de l'économie ; (iv) promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes et (v) améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité.

- *Axe 3 : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.*

En vue de dynamiser ces secteurs, le gouvernement entend (i) développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché ; (ii) développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents ; (iii) promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents.

## **1.4 Les réformes stratégiques**

Le gouvernement entend mettre en œuvre trois stratégies de réformes majeures :

- une stratégie de réforme axée sur les mécanismes du marché qui vise l'introduction de la concurrence pour promouvoir des services publics de qualité à un moindre coût (Value for money). Cette stratégie devra permettre de renforcer la gouvernance économique et d'améliorer le capital humain ;
- une stratégie managériale de réforme du secteur public en vue d'améliorer la qualité de l'intervention publique à l'effet de renforcer la gouvernance politique et administrative et la gouvernance locale (Let the manager manage or Make the manager manage) ;
- une stratégie de réforme axée sur les programmes et les politiques avec pour objectif principal d'optimiser les résultats et les impacts sociaux des politiques et programmes publics (Managing for results) pour améliorer la gouvernance politique et administrative et la gouvernance économique.

Ces stratégies reposent sur la mise en œuvre de plusieurs types de réformes en vue d'améliorer la gouvernance dans les domaines politique et administratif, économique et local ; de renforcer le capital humain ; de transformer l'économie de manière structurelle.

## **2. Réforme des institutions et modernisation de l'administration**

### **2.1 Présentation de Monsieur Clément Pengdwendé SAWADOGO, Ministre de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (Annexe 13)**

Monsieur SAWADOGO a articulé son intervention autour de trois (3) principaux points.

Il a tout d'abord introduit sa présentation en insistant sur le fait que pour promouvoir le changement, il faut des institutions fortes portées par une organisation solide et des hommes responsables capables d'impulser et d'animer ces institutions.

Le résumé de la présentation se présente comme suit :

#### 2.1.1 Justification des réformes institutionnelles et de la modernisation de l'administration

Le diagnostic des dysfonctionnements réalisé sur les institutions et l'administration publique, en vue de l'élaboration du PNDES, a permis d'identifier d'importantes insuffisances parmi lesquelles les coûts élevés de la mise en œuvre des politiques publiques, la lenteur des réponses des organisations publiques à la demande sociale, la rigidité et les uniformités des procédures du secteur public etc.

#### 2.1.2 Objectifs de la réforme

Les réformes institutionnelles et la modernisation de l'administration ont pour but de mettre en œuvre une stratégie de réforme axée sur les effets attendus et des indicateurs de résultats SMART en vue de renforcer l'efficacité de la gouvernance politique, économique et locale pour garantir la stabilité politique, l'efficacité économique et le développement local.

#### 2.1.3 Effets et impacts attendus en 2020 des réformes

Des effets attendus et des indicateurs de résultats ont été définis pour faciliter l'évaluation des réformes conduites en matière de gouvernance politique, économique et locale.

En termes d'impacts, les réformes doivent (i) entraîner la consolidation de l'Etat de droit ; (ii) la stabilité des institutions républicaines ; (iii) garantir la cohésion sociale, (iv) porter le taux

de croissance économique annuel moyen à 7,7% ; (v) créer 50 000 emplois décents par an entre 2017 et 2020 ; (vi) réduire l'incidence de la pauvreté de 40% en 2016 à moins de 35% en 2020 et (vii) baisser la croissance démographique annuelle à 2,7%.

Cette présentation a été suivie de l'intervention de Madame Ruby Sandhu-Rojon, Administrateur Assistant Adjoint du PNUD.

## **2.2 Intervention de Madame Ruby SANDHU-ROJON, Administrateur Assistant Adjoint du PNUD**

Madame Ruby SANDHU-ROJON a porté à la connaissance du gouvernement que le Système des Nations Unies, le PNUD en particulier, à l'instar des autres partenaires au développement, reconnaît la pertinence du PNDES du Burkina Faso. Ce plan stratégique est de nature à jeter les bases d'un nouveau contrat social, centré sur le bien-être du peuple burkinabè en se focalisant sur la transformation économique structurelle inclusive qui génère des effets cumulatifs et durables pour la réduction de la pauvreté, le développement du capital humain et l'équité sociale, ainsi que la protection durable de l'environnement.

Son intervention a porté sur deux principaux points à savoir les acquis en matière de bonne gouvernance au Burkina Faso d'une part, et les domaines de réformes qui méritent l'attention particulière du gouvernement d'autre part.

### 2.2.1 Les acquis

En termes d'acquis, elle a cité entre autres :

- le renforcement du contrôle de l'action gouvernementale par l'Assemblée Nationale (AN) ;
- l'adoption du pacte sur le renouveau de la justice ;
- la constitutionnalisation de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE/LC) ;
- les initiatives en cours pour une réforme globale du secteur de la sécurité comprenant entre autres la gouvernance dudit secteur, l'indépendance du système judiciaire et le contrôle démocratique sur les forces de défense ;
- l'adoption de décrets portant transfert de compétences et de ressources aux régions et aux communes.

### 2.2.2 Les recommandations

Au-delà de ces acquis forts louables, le gouvernement devrait accorder une attention particulière à un certain nombre de mesures dont les suivantes :

- la relecture et l'application effective de la loi sur le quota genre de 30% sur les listes électorales qu'il paraît souhaitable d'élargir aux postes nominatifs ;
- la réalisation effective de la réforme du secteur de la sécurité ;
- la mise en place d'une institution électorale plus professionnelle tout en veillant à la maîtrise des coûts des opérations électorales ;

- la mise en œuvre effective de la loi portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso ;
- le renforcement de l'efficacité des régies financières en vue de l'identification du potentiel fiscal ;
- l'accélération de la réforme des marchés publics afin de renforcer la transparence, la célérité et l'absorption de l'aide publique au développement ;
- la prise en compte effective du genre par tous les ministères dans la mise en œuvre du PNDES.

### **3. Développement du capital humain (Annexe 14)**

#### **3.1 *Présentation de Monsieur Jean Martin COULIBALY, Ministre de l'éducation nationale et de l'alphabétisation***

Dans sa présentation, Monsieur COULIBALY a dressé le profil démographique, l'état des lieux de la situation socio-économique, et présenté les orientations et les réformes prévues par le PNDES pour développer le capital humain.

##### 3.1.1 Profil démographique

Le profil démographique en 2015 fait ressortir une population à majorité jeune (0-14 ans : 46%; 15-64 ans : 52%; +65 ans : 2%) et un taux de croissance démographique de 3%. Il en ressort un énorme potentiel de croissance à exploiter.

##### 3.1.2 Situation socio-économique

La situation socio-économique se caractérise par des inégalités importantes sur le plan (i) territorial (avec 40% de pauvres en 2015 dont 47% en milieu rural et 14% en milieu urbain) ; (ii) social (avec 20% de la population en proie à l'insécurité alimentaire, d'importantes disparités et un faible accès des populations démunies à des services sociaux de base) ; (iii) des urgences sociales au niveau des femmes (50,4% de la population avec 24,2% des effectifs du secteur formel en 2015 et 11% de femmes parlementaires en 2015) et des jeunes (0-24 ans: 12 millions avec 8% des 20-24 ans au chômage).

##### 3.1.3 Orientations et réformes prévues par le PNDES pour développer le capital humain

L'axe 2 du PNDES relève les possibilités et les conditions de la pleine valorisation du capital humain. Pour atteindre cet objectif, le PNDES prévoit (i) d'accélérer la transition démographique pour capter le dividende démographique ; (ii) d'améliorer la qualité et la quantité de l'offre de services de santé ; (iii) d'assurer l'adéquation formation - emploi et d'orienter la recherche et l'innovation vers la transformation structurelle de l'économie ; (iv) de réduire les inégalités de genre pour promouvoir la femme et la jeunesse comme acteurs dynamiques du développement.

La présentation du Ministre a été suivie des commentaires de SEM Romain SCHNEIDER, Ministre de la coopération et de l'action humanitaire du Grand-Duché de Luxembourg.

#### **3.2 *Intervention de SEM Romain SCHNEIDER, Ministre de la coopération et de l'action humanitaire du Grand-Duché de Luxembourg***

A la suite de la présentation de Monsieur COULIBALY, SEM Romain SCHNEIDER a fait quelques observations.



Il a relevé que si l'importance de l'éducation, de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle dans le développement d'un pays est une évidence aujourd'hui communément partagée, le défi à relever est de déterminer les programmes les plus efficaces, les stratégies les mieux pensées, d'utiliser de façon optimale les ressources pour améliorer à la fois la gouvernance interne, l'accès et la qualité de l'éducation, de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle.

Il a salué les récents efforts du Gouvernement pour améliorer le contenu éducatif jusqu'à l'insertion professionnelle, ce qui constitue une réforme substantielle.

Pour favoriser l'atteinte des objectifs de renforcement du capital humain, il a fait certaines recommandations suivantes qu'il juge essentielles :

- impliquer l'ensemble des parties prenantes et attribuer une place primordiale au secteur privé, notamment à travers la définition d'un cadre et la création de mesures incitatives pour impliquer ce dernier et pour créer des liens et des passerelles entre le système éducatif, la formation professionnelle et l'accès au marché, ce qui conduira à la création d'emplois décents et durables ;
- trouver une meilleure articulation entre le financement de la formation et le financement des mesures d'insertion professionnelle ;
- augmenter considérablement et au plus vite la capacité d'absorption des fonds mis à disposition ;
- finaliser rapidement le plan d'action opérationnel 2017-2021 de la politique nationale de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle.

A l'issue des recommandations, il a, à la suite du Premier Ministre, insisté sur la nécessité pour le Burkina Faso, après l'insurrection populaire de 2014, de réussir une insurrection contre la pauvreté.

Pour terminer, il a réitéré l'engagement du Grand-Duché du Luxembourg à accompagner le Burkina Faso dans ce défi historique.

#### **4. Développement des infrastructures de qualité (énergie, routes, TIC) (Annexe 15)**

##### **4.1 *Présentation de Monsieur Eric Wendenmanegha BOUGOUMA, Ministre des infrastructures***

Dans sa présentation, M. BOUGOUMA a fait état des défis et des réformes envisagées pour assurer le développement adéquat des infrastructures.

En substance, on retient que le développement des infrastructures de qualité, fiables, durables et accessibles, à forts effets d'entraînement sur les secteurs économique, social et environnemental est un des objectifs stratégiques majeurs qui doivent contribuer à la transformation structurelle de l'économie nationale. L'atteinte de cet objectif nécessite un redressement stratégique du secteur énergétique et le renforcement de la culture du numérique.

#### 4.1.1 Energie

La mise en œuvre du PNDES permettra de lever les contraintes du secteur, notamment d'améliorer la gouvernance du secteur, d'augmenter structurellement l'offre d'énergie, de réduire son coût, d'améliorer les taux d'électrification et de couverture, d'améliorer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique...

#### 4.1.2 Infrastructures routières

Le défi à relever consiste à désenclaver les zones agro-sylvo-pastorales, à renforcer l'attractivité et la compétitivité de l'économie et à renforcer ou à construire les corridors routiers nationaux et régionaux d'intégration régionale.

#### 4.1.3 Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Le PNDES ambitionne de mettre en place un cadre favorable à l'amélioration de la qualité des infrastructures et des services TIC. L'objectif est de faire de l'économie numérique une source de création d'emplois et de richesses par l'accès au haut débit et la promotion de la culture du numérique. Dans ce sens, les stratégies à mettre en œuvre doivent permettre d'améliorer le débit de la bande passante internationale et le taux d'accès à internet, de réduire les coûts, de renforcer la professionnalisation du secteur et le taux de couverture du territoire national, d'accélérer la diffusion des TIC dans l'économie et la gouvernance (e-éducation, e-santé, e-gouvernance...).

Pour lever la contrainte du manque d'infrastructures de qualité, le gouvernement a présenté les projets structurants en matière d'infrastructures (Fiches projets énergie, routes, TIC) qu'il compte réaliser en partenariat public-privé avec les partenaires intéressés. Entre autres projets structurants, il a cité :

- la réalisation de trois (3) centrales thermiques, huit (8) centrales solaires photovoltaïques, et la construction de pipelines et d'une unité de stockage d'hydrocarbures ;
- la construction et le bitumage de l'autoroute Ouagadougou – Yamoussoukro, de routes internationales, nationales et départementales ;
- la construction d'un réseau dorsal des télécommunications en fibre optique (Backbone) ;
- la construction d'une technopole ou Cyber parc à Ouagadougou...

#### **4.2 Intervention de Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la Banque ouest africaine de développement (BOAD)**

A la suite de la présentation de Monsieur le Ministre des infrastructures, Monsieur Christian ADOVELANDE a fait quelques observations. Il a indiqué que la faiblesse structurelle des infrastructures, malgré les progrès encourageants déjà enregistrés, constitue une contrainte lourde pour l'amélioration des conditions de vie des populations et une entrave à l'atteinte des objectifs de développement et des objectifs économiques et sociaux essentiels.

Pour renforcer les actions déjà entreprises dans la réalisation d'infrastructures de qualité au Burkina Faso, il a émis les recommandations suivantes :

- mobiliser suffisamment de ressources internes et externes pour l'investissement public en infrastructures tout en garantissant la viabilité de la dette ;
- impliquer le secteur privé dans la réalisation des infrastructures, notamment dans la promotion des PPP en adaptant le cadre juridique et institutionnel et en renforçant les capacités des acteurs publics. A ce sujet, la BOAD pourrait accompagner le pays par l'intermédiaire de sa structure « Unité de développement des PPP en Afrique de l'ouest » ;
- respecter les normes de construction, de sûreté et de sécurité des infrastructures afin d'en assurer la durabilité et un bon niveau de service ;
- renforcer les capacités techniques et opérationnelles des structures et institutions intervenant dans la fourniture et la gestion des infrastructures ;
- mobiliser des ressources suffisantes et adaptées pour l'entretien des infrastructures ;
- accorder une attention particulière à la mise en place ainsi qu'à la dotation en fonds d'entretien routier de 2<sup>ème</sup> génération.

Par ailleurs, il a relevé la nécessité pour les pays de l'Union de promouvoir des infrastructures régionales afin de bénéficier du potentiel ainsi que des opportunités de l'intégration.

Poursuivant son propos, il a rappelé brièvement le volume des financements de la BOAD au Burkina Faso : 32 projets d'infrastructures financés pour un montant de 441 millions de dollars sur un total d'intervention globale de 850 millions de dollars.

Pour terminer, il a réaffirmé l'engagement de la BOAD aux côtés de l'ensemble des PTF à accompagner le Burkina Faso pour une mise en œuvre efficiente du PNDES et pour une transformation structurelle et durable de son économie.

## **5. Promotion des industries de transformation (Annexe 16)**

### **5.1 *Présentation de Monsieur Stéphane Wenceslas SANOU, Ministre du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat***

Monsieur SANOU a décliné sa présentation autour de quatre principaux points:

- 5.1.1 Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral davantage orienté vers le marché, notamment à travers le renforcement de la contribution du secteur primaire à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent et à l'approvisionnement de l'agro-industrie.

L'optique de la transformation structurelle du secteur commande :

- d'accélérer la réalisation des pôles de croissance et de compétitivité agricoles, notamment les pôles de croissance de Bagré, de Samendéni - Sourou et la mise en place de mini-pôles agropastoraux dans les projets miniers existants et à venir ;
- d'améliorer les capacités nationales de production et de transformation des produits halieutiques, forestiers et fauniques.

La mise en œuvre réussie de l'ensemble de ces actions exige l'accélération de la sécurisation foncière en milieu rural et des aires protégées, l'abaissement des coûts des facteurs de production, l'amélioration de l'accès au financement et le renforcement des capacités des acteurs.

Ces actions devront permettre d'atteindre les résultats escomptés retenus dans le PNDES comme suit:

- Part des productions irriguées dans la production agricole totale : 15% (2015) à 25% (2020)
- Productivité du secteur primaire : 50% à l'horizon 2020
- Taux de couverture des besoins céréaliers : 96% (2015) à 140% (2020)
- Taux d'accroissement de l'approvisionnement de l'agro-industrie : 50% en 2020
- Nombre moyen d'emplois créés dans le secteur primaire : 39 000 (2015) à 110 000 (2020)

#### 5.1.2 développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée

Les principales actions porteront sur l'élaboration d'une stratégie d'industrialisation adaptée, le renforcement de la contribution des industries culturelles, touristiques et sportives à la formation du PIB, l'accroissement des effets d'entraînement du secteur minier sur le reste de l'économie, la professionnalisation des acteurs de l'artisanat de production et la facilitation de leur accès à la commande publique.

Pour atteindre ces objectifs il est nécessaire de réussir :

- la relance des industries en difficulté ;
- l'élaboration d'une stratégie d'industrialisation ;
- le développement de PMI agroalimentaires et d'industries de fabrication d'équipements et de production d'intrants pour le secteur primaire ;
- la création et la viabilisation de zones industrielles ;
- l'amélioration de l'accès au financement, de moyen et long termes ;
- la promotion de l'artisanat de production, à travers la professionnalisation des acteurs et l'amélioration de leur accès à la commande publique ;
- l'amélioration de l'accès des acteurs au financement.

Ces actions devront permettre d'atteindre les résultats ci-après :

- Part du secteur industriel dans le PIB : 20% (2015) à 24% (2020) ;
- Taux de transformation des produits agricoles : 12% (2015) à 25% (2020) ;
- Taux d'accroissement de la productivité moyenne de l'artisanat : 25 % (2020) ;

- Production de poissons : 20 000 T (2015) à 30 000 T (2020) ;
- Nombre moyen d'emplois formels créés : 2 200 (2015) à 3 600 (2020).

5.1.3 promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée à travers l'appui à la formalisation du secteur des services et le renforcement de la mise en marché des produits nationaux

L'objectif étant de faire des services un secteur de soutien aux autres secteurs de l'économie, il est nécessaire de :

- agir principalement, sur les branches à fort potentiel de développement et de création d'emplois dans le sous-secteur informel tertiaire, à travers l'organisation, l'amélioration de la réglementation et de la régulation, la formalisation et la facilitation de l'accès au financement et l'accroissement de la formation professionnelle des acteurs ;
- promouvoir le développement des capacités des ressources humaines dans le domaine des TIC et des branches des services fournis aux entreprises grâce à une amélioration des infrastructures des TIC et de l'accès aux services à Internet dans toutes les régions ;
- promouvoir des investissements publics et privés dans la branche hôtellerie et restauration dans le sous-secteur formel tertiaire, accroître l'offre de formation et les infrastructures sportives de qualité, moderniser les logistiques de transport, augmenter l'offre de transport aérien et ferroviaire ;
- renforcer la mise en marché des produits. A ce titre il faut améliorer les circuits de commercialisation des produits sur le marché national, ainsi que la qualité des produits nationaux, par la définition de normes de qualité.

Ces actions devraient permettre d'atteindre les résultats escomptés suivants :

- Taux de commercialisation des produits agricoles : 25% (2005-10) à 37% (2020) ;
- Taux d'accès à internet par les entreprises de services : 4% (2009) à 18% (2020) ;
- Taux de croissance de la valeur ajoutée des services marchands : 7% (2015) à 8% (2020) ;
- Taux de crédits à l'économie : 29% (2010) à 35% (2020) ;
- Part des produits manufacturés dans les exportations : 11% (2014) à 20% (2020) ;
- Emplois formels créés dans le secteur des services : 12 100 (2015) à 20 000 (2020).

## **5.2 Intervention de SEM Andrew YOUNG, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Burkina Faso**

A la suite de la présentation de Monsieur SANOU, SEM Andrew YOUNG a fait quelques observations.

Il a indiqué que le pays des Hommes intègres traverse un moment historique qui crée des opportunités aux yeux de ceux qui ont de la vision. Il a également tenu à relever à la face du monde entier que le Burkina Faso dispose d'importantes opportunités pour attirer les investissements, notamment dans le domaine des industries de transformation. Ce pays fait partie des plus grands producteurs de coton africain et l'agro-industrie a pris depuis quelques années un essor particulier.

En simplifiant la réglementation pour assainir le climat des affaires, le pays a du même coup fait un grand pas en avant dans la création des conditions favorables au développement des industries de transformation.

En outre, au-delà des acquis louables et des avantages énumérés, les PTF saluent la volonté de poursuivre les efforts déjà entrepris et de mettre en œuvre les mesures prévues dans le PNDES. Même si les cibles sont très ambitieuses, les indicateurs dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires iront dans le sens de la croissance escomptée si les efforts sont coordonnés.

S'agissant du rapport Doing Business, le dernier rapport fait apparaître un petit recul, mais ce classement a été amélioré de manière significative depuis 2014.

Cependant, il faut :

- relever le défi énergétique car le coût de l'énergie est l'un des plus élevés des pays de l'Afrique de l'ouest ;
- améliorer le réseau de transport terrestre ;
- mettre en place des solutions alternatives de financement de l'investissement, notamment pour les PME/PMI ;
- créer les conditions favorables au développement des industries de transformation.

Mais pour chacun de ces défis, un investisseur astucieux voit également une feuille de route pour trouver des opportunités rentables.

SEM Andrew YOUNG a par ailleurs réaffirmé le soutien des partenaires dans la mise en œuvre des chantiers de la réforme des institutions, de la modernisation de l'administration et du développement des industries de transformation.

En termes de résultats acquis, il a indiqué que la fiche d'évaluation du Millenium Challenge corporation (MCA) montre d'énormes avancées dans le domaine de la bonne gouvernance et le Burkina Faso est un pays « open for Business » dans le domaine de l'investissement privé.

Pour finir, après avoir relevé que le Burkina dispose d'un nouveau gouvernement issu d'élections libres et transparentes et d'un énorme potentiel économique, il a invité l'ensemble des partenaires au développement et les investisseurs privés à investir pour développer le pays des Hommes Intègres et l'aider à réaliser "quelque chose de grand".

## **6. Plan national d'adaptation au changement climatique (Annexe 17)**

### **6.1 *Présentation du Ministre de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique, Monsieur Batio Nestor BASSIERE***

Dans sa présentation, Monsieur BASSIERE a fait l'économie des contraintes et atouts en matière d'environnement au Burkina Faso. Il a ensuite décliné la vision de la politique environnementale nationale, à savoir inverser, à l'horizon 2025, les tendances de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles et promouvoir leur contribution à l'économie nationale et au bien-être socio-économique des populations d'une part, et développer les principales synergies entre cette politique et le PNDES d'autre part.

La mise en œuvre de la politique en matière d'environnement doit permettre d'améliorer le système fonctionnel de gestion et de valorisation des déchets, de créer des emplois verts, de restaurer et d'aménager les terres dégradées, d'intégrer les principes de développement durable dans les référentiels politiques et juridiques au niveau sectoriel et de contribuer à l'effort mondial de réduction d'émissions des gaz à effet de serres.

Pour atteindre ces objectifs, le Ministère en charge de l'environnement entend renforcer la gouvernance institutionnelle, la réglementation, l'efficacité dans la mise en œuvre des politiques. En outre, des mesures innovantes en matière d'environnement seront mises en œuvre afin de garantir la durabilité du développement, de la gestion des ressources naturelles et de renforcer la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques.

### **6.2 *Intervention de Monsieur Tosi MPANU-MPANU, Membre du Conseil du Fonds vert climat, Représentant des pays les moins avancés***

Monsieur Tosi MPANU-MPANU a axé son intervention sur trois points essentiels : le leadership, le volontarisme et l'ambition.

#### **6.2.1 le leadership**

Il a relevé à ce propos que l'appropriation de la question du climat et de l'environnement trouve un ancrage institutionnel très élevé : au niveau du Premier Ministre, au niveau de la Ministre de l'économie, des finances et du développement et au niveau du Ministre de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique.

Ce niveau d'appropriation l'a conduit à affirmer que le Burkina Faso devrait servir d'inspiration aux autres pays de la sous-région parce qu'il y a une volonté d'intégrer la dimension changement climatique le plus en amont possible dans le processus de planification et de programmation. Cette posture se démarque de la position de la plupart des pays en développement qui soutiennent être victimes du changement climatique qu'ils n'ont pas causé et qu'il faut que les pays développés puissent mettre la main à la poche.

#### **6.2.2 le volontarisme**

Le Burkina Faso a opté de faire des réformes courageuses et de transformer les contraintes que crée le changement climatique en opportunités.

Parlant du financement du changement climatique, Monsieur MPANU-MPANU a soutenu que la partie de l'offre semble à présent partiellement réglée puisqu'il y a le Fonds Vert, d'autres fonds multilatéraux, des financements bilatéraux, des financements du secteur privé. Il faut donc travailler sur la demande.

Le Burkina Faso s'inscrit dans cette démarche volontaire en décidant de créer des emplois verts et de transformer son économie.

Il a ensuite fait l'économie des interventions de son institution, le Fonds Vert climat. A ce titre le Fonds Vert climat a :

- financé ou a pris des engagements de financements de 1,2 milliards de dollars pour 27 projets dans 39 pays ;
- mis en place une facilité pour les PME de 100 millions de dollars pour les inciter à s'impliquer dans la transformation structurelle de l'économie ;
- mis à la disposition des pays 3 millions de dollars pour pouvoir préparer leurs plans nationaux d'adaptation ;
- mis sur pied une facilité pour la préparation des projets qui vise à identifier des notes de projets et à financer 10% de la valeur de ces notes de projet pour les transformer en projets finalisés ;
- également prévu de soutenir des entités et les autorités nationales désignées à hauteur de 1 million de dollars par an, 300.000 dollars pour l'autorité elle-même et 700.000 dollars pour aider à renforcer les capacités d'institutions financières qui auraient décidé d'obtenir l'accréditation de Fonds Vert pour le climat.

Il a toutefois rappelé qu'en dehors du Fonds Vert climat, d'autres opportunités existent et il appartient aux pays de les identifier.

### 6.2.3 l'ambition

Monsieur MPANU-MPANU a par ailleurs insisté sur la nécessité de passer de la logique de projet à une logique de programme. Cette ambition est visible à la lecture des actions identifiées dans le PNDES, notamment le Plan national d'adaptation aux changements climatiques estimé à 1 milliard d'euros. Pour terminer, il a recommandé que les partenaires s'engagent dans la mise en œuvre des projets identifiés en attendant que le Burkina Faso puisse lui-même avoir des institutions disposant d'accréditations au niveau du Fonds Vert climat.

## 7. Discussions générales et interventions sur les thèmes présentés

A l'issue des présentations thématiques et des observations des partenaires qui s'en ont suivies, SEM le Premier Ministre a ouvert les échanges.

Les intervenants ont posé des questions et fait des observations et suggestions qui sont résumées comme suit :

- le représentant de AfreximBank, M. Koffi ADOMAKO, a souhaité plus de détails sur le rôle que le gouvernement entend jouer dans la mise en œuvre du PNDES et les modalités d'intervention du secteur privé dans le financement des projets identifiés ;
- le Directeur du Fonds de solidarité africain (FSA), M. Amadou Abdoulaye DIALLO, a fait des observations et des suggestions qui ont porté sur les points insuffisamment mis en exergue dans le PNDES, à savoir :
  - la question de la réduction des inégalités :



- l'amélioration de l'inclusion financière sur laquelle un accent doit être mis notamment par le développement de la micro finance ;
- l'aide à la transformation du secteur informel, son évolution vers un secteur formel sans que les acteurs ne perçoivent dans ces initiatives des actions à finalité fiscale.
- la problématique du financement de l'économie ; il a suggéré de mettre en exergue le rôle de certains acteurs non bancaires, en particulier les fonds de garantie, les fonds de bonification et les fonds de capital-risque. La combinaison de ces différentes interventions pourrait aider à l'augmentation quantitative et même à l'amélioration qualitative du financement des économies. La plupart des réformes annoncées dans ce cadre ont un caractère national, alors que le Burkina est membre d'espaces économiques régionaux et sous régionaux ayant des politiques communes et notamment une politique monétaire commune au niveau de l'UEMOA. Il aurait été intéressant qu'il y ait des pistes de réflexions ou des propositions de réformes aux niveaux régional ou sous régional.

En réponse à ces préoccupations, le Premier Ministre et le Ministre de l'économie, des finances et du développement ont apporté des éléments d'éclaircissements.

- S'agissant du rôle du secteur privé, sa contribution au financement du PNDES est attendue notamment sous forme de PPP, de souscription aux titres publics lancés pour financer le Plan, de financement direct des programmes ou la mise en place ou le renforcement des instruments financiers, notamment ceux évoqués par le représentant de FSA. Dans le même sens le Premier Ministre a précisé la vision et la conviction du gouvernement sont que c'est le secteur privé qui crée la richesse, laquelle crée les emplois, ce n'est pas l'Etat. Le secteur privé n'est pas la partie marginale ni la partie congrue du Plan.
- Le rôle de l'Etat consiste à créer les conditions de rentabilité du capital en réduisant les coûts des facteurs de production, en assainissant l'environnement des affaires pour le rendre propice au développement de l'entreprise privée. C'est ça la vision du gouvernement, a-t-il poursuivi.

Pour cela un ensemble de dispositions sont prises pour améliorer l'environnement des affaires et pour réformer tout le système bancaire et financier en vue d'améliorer son efficacité et l'adapter aux besoins de financement de l'économie : création d'une caisse des dépôts et consignations, d'une banque spécifique pour le financement de l'agriculture, de mécanismes spécifiques de financement de l'habitat, des PME, promotion du capital-risque ; tout cela constitue un ensemble cohérent qui vise à soutenir l'entreprise privée, la création de richesses et d'emplois via le secteur privé.

- Concernant l'inclusion financière, le taux de bancarisation étant très faible, des objectifs ont été affichés dans le PNDES pour améliorer ce taux surtout au niveau du secteur informel qui n'accède pas aux financements traditionnels. De nombreuses actions seront conduites pour :

- promouvoir et faciliter la création de structures de financement du capital-risque ;
  - renforcer le fonds de garantie qui existe afin d'en faire un instrument adéquat pour crédibiliser les demandes de crédit. Des réflexions en cours portent également sur la création de tels instruments à l'échelle de l'UEMOA ;
- Pour ce qui est des inégalités, la problématique de leur réduction est au cœur du modèle social et économique du PNDES ; elles sont prises en charge dans les différentes réformes structurelles du PNDES ;
  - Concernant la prise en compte de la dimension régionale, la présence des organisations régionales est un témoignage de ce souci ; en outre, l'allocation du gouverneur de la Banque centrale à l'ouverture a montré que le Burkina Faso est soucieux du respect des indicateurs de convergence de l'UEMOA.

D'autres intervenants ont pris la parole pour apporter des compléments d'informations et des éclaircissements :

- Le président de la commission de la CEDEAO, Marcel de SOUZA a apporté des précisions concernant la dimension régionale.

Parlant de la dimension de financement, il a relevé que le PNDES a prévu des financements publics et privés par l'élargissement de l'assiette fiscale, le budget programme et les PPP qui sont intégrés au plan de financement. Tout ceci montre que non seulement le Burkina Faso n'attend pas tout de l'extérieur puisque 64% des ressources de financements proviennent de l'intérieur, aussi bien du secteur public que du secteur privé. A titre anecdotique, il a dit que « le Burkina Faso a mis sa jarre sur ses genoux et veut que la communauté internationale l'aide à la porter sur sa tête ». Le Burkina Faso n'attend que 35% du financement, contrairement à d'autres programmes pour lesquels on attend tout de l'extérieur.

S'agissant des politiques d'orientation stratégiques, il a rappelé qu'au niveau de la CEDEAO (300 millions d'habitants, dépassant les Etats unis), vérification est faite pour s'assurer de leur arrimage à celles de la région. Il y a un programme d'infrastructures au niveau de la CEDEAO qui doit faire l'objet d'une table-ronde à Abidjan en Côte d'Ivoire, en fin mars 2017 sur les infrastructures de transport. Le Burkina Faso est enclavé et même s'il développe ses productions, elles seront évacuées par le Bénin, la Côte d'Ivoire, par d'autres ports, augmentant les coûts des charges. C'est pourquoi il a intégré cette dimension dans le PNDES puisque la réalisation de la route Abidjan-Lagos, Lagos-Dakar (à peu près 5058 km), prévoit des embranchements cités dans le PNDES. Concernant les rails, le Burkina Faso se situe dans la boucle ferroviaire qui va de Cotonou (au Bénin) à Abidjan (Côte d'Ivoire) via le Niger et le Burkina Faso. C'est par le chemin de fer et la route que le Burkina Faso pourra rayonner dans la sous-région.

Pour finir, Marcel de SOUZA a rendu un hommage mérité au Burkina Faso, au pays des Hommes intègres, l'un des plus actifs en matière de sécurité et de paix, et qui, malgré sa pauvreté, soutient les pauvres en envoyant des forces d'intervention en Guinée Bissau où il a fourni l'essentiel de l'ECOMOG, au Mali et au Darfour.

- SEM l’Ambassadeur des USA est intervenu sur la participation du secteur privé.

Il a indiqué qu’il y a de nombreux partenaires privés qui veulent contribuer à développer l’énergie solaire, la construction des écoles ; le secteur privé veut aller de l’avant avec le Burkina Faso et offrir des alternatives dans la réalisation des investissements prioritaires.

- Le Secrétaire général de la TICAD 6 a recommandé de bien utiliser la contribution de la TICAD 6 parce que c’est un engagement assez colossal : 30 milliards de dollars pour le continent pour 3 ans (y compris 20 milliards par le privé et 10 milliards pour le secteur public). Il est nécessaire d’identifier des projets concrets du PNDES qui peuvent être financés dans le cadre du suivi de la TICAD

- Parmi les autres importantes recommandations faites par les intervenants on peut noter celles relatives aux trois thématiques transversales du PNDES qui sont de puissants moyens de financement, mais pour lesquels il existe seulement des indications dans le PNDES.

Il a été en particulier recommandé au gouvernement :

- o trouver la bonne déclinaison et le bon guichet pour assurer le financement du PNDES à partir des problématiques transversales : genre, jeunesse et durabilité du développement. Il est nécessaire de décliner les thèmes transversaux comme la jeunesse, notamment la formation technique et professionnelle, les secteurs sociaux, l’éducation... en thèmes opérationnels qui peuvent faciliter la mobilisation des investissements nécessaires à la mise en œuvre du PNDES ;
- o concernant le développement durable, il est urgent de décliner le plan national d’adaptation climatique dans les différentes politiques sectorielles pour mobiliser les financements du PNDES par le biais de certains des investissements qui peuvent être mis sous une étiquette changement climatique, atténuation, y compris l’énergie solaire (qui concerne aussi bien le changement climatique, que les secteurs de l’agriculture, l’habitat, le transport).

### **III. SESSION 3 : COMMENT FINANCER LE PNDES?**

En introduction aux débats, SEM le Premier Ministre a présenté le déroulement des travaux de la session 3 sur le schéma de financement du PNDES. Il a ensuite donné la parole à Madame la Ministre de l’économie, des finances et du développement pour délivrer sa communication.

#### **2. Schéma de financement, suivi et évaluation du PNDES**

##### **1.1 *Présentation du Gouvernement sur le schéma de financement, le suivi et l'évaluation du PNDES(Annexe 18)***

Dans son intervention, Madame Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI, Ministre de l’économie, des finances et du développement, a présenté le schéma de financement du PNDES, le dispositif de mise en œuvre et le dispositif de suivi et d’évaluation du PNDES.

##### **1.1.1 Schéma de financement**

La structuration du financement du PNDES se présente comme suit :

- coût global : 15.395 milliards dont 64% sur des ressources propres ;
- dépenses d'investissements : 8.408 milliards soit plus de 54% du coût global ;
- gap de financement : 5.570 milliards (34% du coût global).

Le schéma de financement se présente comme suit :

- Financement sur ressources internes

Les ressources internes intègrent les recettes publiques, les émissions de titres publics, les fonds des Burkinabè de la diaspora, l'émission d'obligations garanties par les pays donateurs, les Fonds générés par la vente des quotas d'émission, les Partenariats Publics-Privés, les prêts bonifiés, le financement participatif ou crowdfunding, l'actionnariat populaire.

- Financement sur ressources extérieures

La mobilisation des ressources extérieures sera faite à travers le mécanisme de conférences des partenaires et celui du suivi des conclusions et recommandations issues de ces conférences, des subventions, des dons...

- Partenariat Public Privé : outil privilégié pour financer les secteurs prioritaires identifiés par le PNDES :

- Pôles de croissance ;
- Agriculture; Industrie; Petites et Moyennes Entreprises / Petites et Moyennes Industries (PME/PMI) ;
- Mines ;
- Infrastructures (Energie, Transport, TIC) ;
- Artisanat; Tourisme.

1.1.2 Le dispositif de mise en œuvre se présente comme suit (organigramme fonctionnel en annexe 5)

<b>Cadre organisationnel de mise en œuvre</b>	1. Organes : Comité National de Pilotage/PNDES; Secrétariat Permanent/PNDES; Cadres Sectoriels de Dialogue; Cadres régionaux de Dialogue. 2. Instances: Revue annuelle; Revues sectorielles; Revues régionales	
<b>Six acteurs de la mise en œuvre</b>	1. Etat 2. Collectivités territoriales 3. Secteur privé	4. Société civile 5. Partenaires techniques et financiers 6. Burkinabè de l'extérieur
<b>Cinq instruments de mise en œuvre</b>	1. Politiques sectorielles 2. Plans locaux de développement 3. Pôles de croissance et compétitivité	4. Matrice de réformes stratégiques et Investissements structurants 5. Stratégie de communication

La mise en œuvre réussie du PNDES commande de relever certains défis, en particulier (i) d'améliorer les performances de mobilisation et d'absorption des ressources ; (ii) de renforcer les capacités de formulation et de mise en œuvre efficace des projets ; (iii) de

mettre en œuvre un dispositif de suivi opérationnel axé sur les résultats et les performances et l'appropriation par les différents acteurs.

Les actions du gouvernement seront donc guidées par des principes majeurs tels que : le leadership national ; l'équité de genre ; la subsidiarité et le partenariat ; la pro-activité et la gestion axée sur les résultats.

### 1.1.3 Le dispositif de suivi et d'évaluation

Il sera articulé autour de 2 composantes : une composante technique de suivi et une composante technique d'évaluation.

La mise en œuvre du dispositif de suivi et d'évaluation se fera à travers un dispositif institutionnel comprenant un Secrétariat permanent/PNDES et des Cadres sectoriels et régionaux de dialogues.

Le suivi se fera à travers plusieurs outils : Cadre de mesure de la performance globale ; Cadres logiques sectoriels et régionaux, Cadres sectoriels et régionaux de mesures de la performance ; Plan de travail Ministériel ; Cadre de suivi des réformes stratégiques et investissements structurants ; Référentiel national de pondération des activités et tâches ; Outil web pour un suivi géo référencé.

L'utilisation rationnelle et efficiente de ces outils permettra d'atteindre des résultats pertinents (Rapports pertinents trimestriels, semestriels, annuels, sectoriels, régionaux).

### **1.2 Intervention de Madame Corinne DELECHAT, Chef de division adjoint Ouest II du département Afrique du Fonds monétaire international (FMI)**

Madame Corinne DELECHAT a saisi l'occasion qui lui est donnée pour transmettre le soutien entier de Mme Christine LAGARDE, Directrice Générale du FMI, aux objectifs de développement du Burkina Faso et son souhait que la conférence parvienne à identifier des ressources supplémentaires pour la bonne mise en œuvre du PNDES.

Après avoir rappelé l'excellence de la coopération entre le Burkina Faso et le FMI, elle a précisé que le Burkina Faso se trouve à un moment charnier de son histoire et de son développement économique. Avec le retour de la stabilité politique, l'activité économique amorce les signes d'un rebond. Toutefois, le gouvernement doit relever un grand nombre de défis dont 3 en particulier :

- recréer l'espace budgétaire qui a été perdu depuis 2013 avec une baisse de recettes importante et une diminution de moitié de l'investissement public ;
- continuer à réduire la pauvreté et les inégalités et offrir de véritables débouchés aux jeunes qui représentent 2/3 de la population et qui sont des acteurs du changement ;
- poursuivre les efforts pour traiter le problème de la sécurité et la menace terroriste.

Le PNDES explique de manière très compréhensible comment le gouvernement entend relever ces défis, et promouvoir une croissance durable et inclusive. De ce fait, il s'avère primordial de définir avec d'autant plus de rigueur les ordres de priorités et l'agencement des étapes de mise en œuvre afin de s'assurer que les interventions supplémentaires aient un impact maximum sur le développement du pays.

Poursuivant son propos, Madame DELECHAT a présenté la vision du FMI sur les perspectives macroéconomiques et les moyens qui vont permettre d'élargir l'espace budgétaire en vue d'un accroissement des investissements publics compatibles avec la viabilité des finances publiques et de la dette. En 2017, les perspectives favorables pour l'agriculture, le rebond de l'exploitation minière, de l'activité au niveau du secteur tertiaire et de l'activité engendrée par les investissements publics devraient améliorer la croissance (6% en 2017 et autour de 6,5% sur le moyen terme).

Elle a relevé les efforts importants et les réformes courageuses mises en œuvre par le gouvernement pour élargir les marges de manœuvre budgétaire et les progrès importants réalisés dans la mobilisation des ressources intérieures, la maîtrise des dépenses récurrentes à un niveau stable en termes réels sur le moyen terme, la poursuite des réformes en cours, notamment le secteur de l'énergie afin de réduire les besoins de subventions futures, l'adoption de mesures pour lever les goulots d'étranglement qui entravent la bonne exécution du budget d'investissement.

En résumé, elle a retenu que la mise en œuvre réussie du PNDES sera nécessairement conditionnée par la capacité des autorités à accroître l'espace fiscal, la disponibilité des financements extérieurs publics et privés, l'élimination des principales barrières à la croissance.

Elle a recommandé au gouvernement d'exploiter la possibilité offerte par le cadre macroéconomique et de viabilité de la dette, d'intégrer l'augmentation des investissements dans les infrastructures de qualité sur la base des projets qui ont déjà été identifiés par les autorités dans le budget 2017, ce qui représenterait une avancée importante pour placer le Burkina Faso sur le chemin d'une croissance plus forte et inclusive.

### **1.3 Intervention de Monsieur Cheick Fantamady KANTE, Représentant résident de la Banque mondiale et Président de la troïka des Partenaires techniques et financiers au Burkina Faso (PTF)**

Monsieur KANTE a indiqué que les PTF sont solidaires derrière le gouvernement et son programme. Il a relevé que ce nouveau plan intervient au moment où la majorité des programmes en cours sont soit arrivés à terme, soit vont l'être bientôt. Plusieurs PTF sont ainsi en phase de préparation de leur nouvelle programmation, ce qui permet d'avoir une visibilité non seulement par rapport aux ressources à venir, mais surtout d'aligner les appuis aux priorités du PNDES.

Il a en outre soutenu que les PTF s'inscrivent dans les principes fondamentaux retenus par le gouvernement dans le PNDES, notamment l'appropriation, l'alignement des appuis respectifs.

Il a précisé que les appuis des PTF concernent aussi bien les aspects financiers que techniques et s'articulent autour des projets et programmes et de l'assistance technique ciblée.

Il a ensuite présenté le schéma de coordination des PTF. Ce schéma vise à mettre en œuvre un partenariat solidaire et complémentaire des PTF vis-à-vis d'un programme de développement tel que le PNDES. Il y a :

- la troïka qui mène le dialogue au plus haut niveau, avec un mandat de coordination et de représentation des PTF. Les discussions avec le gouvernement se font dans le cadre de rencontres mensuelles avec le Ministre de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) et d'un dialogue périodique de haut niveau avec le Premier Ministre ;
- une troïka technique qui travaille au niveau ministériel. Au niveau sectoriel, dans chacun des 14 domaines prioritaires retenus par le gouvernement, il y a un chef de file qui coordonne les discussions techniques et qui a un mandat de coordination et de représentation des PTF.

Pour terminer, Monsieur KANTE a expliqué les attentes des partenaires techniques et financiers à l'endroit du gouvernement. A cet égard, il a fait des recommandations sur les prochaines étapes clés :

- la nécessité de décliner rapidement les politiques sectorielles, le PNDES étant global, pour permettre aux PTF de mieux aligner leurs interventions et d'appuyer les ministères techniques ;
- aider le gouvernement à réaliser la révolution statistique afin de disposer de statistiques fiables pour mesurer l'impact des projets et programmes sur les populations ;
- la nécessité d'aligner les indicateurs du PNDES sur les ODD ;
- l'opérationnalisation rapide du dispositif de suivi-évaluation du PNDES.

### **3. Discussions générales**

#### **2.1 Intervention de SE Monsieur Xavier LAPEYRE DE CABANES, Ambassadeur de la République française au Burkina Faso)**

SEM Xavier LAPEYRE DE CABANES a indiqué que pour l'essentiel tout a été dit par le Ministre Matthias FEKL lors de son allocution à la cérémonie d'ouverture y compris le montant de l'aide de la France au Burkina Faso.

Il a mentionné que la coopération entre les deux pays se situe dès à présent dans le cadre du PNDES, et que la coopération au Burkina Faso entre les PTF se déroule de la façon la meilleure possible.

Il a en outre précisé que compte tenu des liens qui existent entre les deux pays et de leurs intérêts particuliers dans l'ensemble de la région, la politique française couvre à peu près l'ensemble des domaines de développement. C'est pourquoi la France a demandé à être membre du quatuor (Troïka) pour avoir le plus d'informations possibles sur les interventions des uns et des autres, pour travailler ensemble avec les autres et ainsi éviter la concurrence entre PTF.

#### **2.2 Intervention de la représentante de l'Autriche**

La représentante de l'Autriche, après avoir félicité le Burkina pour la pertinence du PNDES, a rappelé que la coopération entre le Burkina et l'Autriche a commencé dans les années 60 avec des initiatives privées. Celles-ci ont été suivies dans les années 70 par des initiatives publiques qui se sont concentrées dans l'éducation professionnelle, un domaine au centre des programmes et des priorités gouvernementales.

L'Autriche veut contribuer à l'atteinte des objectifs du PNDES pour que le peuple puisse voir et avoir les dividendes de la démocratisation. Son intervention se situera dans la modernisation de l'administration pour soutenir le développement de l'économie et du secteur privé, des investissements, pour pouvoir offrir le maximum de services aux citoyens et citoyennes et pour faciliter la mise en œuvre du PNDES.

Poursuivant son propos, la représentante de l'Autriche a annoncé que la coopération autrichienne est en train de préparer de son côté les discussions sur un nouveau programme indicatif de coopération. Le budget prévisionnel pour la période 2017-2018 atteindra au minimum de 6,8 millions d'euros, sans compter les financements régionaux, les projets de la société civile et les projets de soutien aux investisseurs.

### **2.3 Intervention du représentant de l'Italie**

Dès l'entame de son propos, le représentant de l'Italie a indiqué que le Burkina Faso est un pays prioritaire pour la coopération italienne. Il a précisé qu'au cours des dernières années, de meilleurs et durables résultats en termes de croissance et de développement ont été obtenus.

Toutefois, il a relevé que les conditions d'un développement inclusif ne peuvent être créées sans une approche cohérente qui vise la création d'emplois et de nouvelles possibilités économiques, avec une attention particulière aux groupes les plus vulnérables tels que les femmes et les jeunes.

Le représentant de l'Italie a également rappelé les principaux secteurs d'intervention de son pays à savoir le secteur rural, la sécurité alimentaire, l'emploi et la lutte contre les causes de la migration irrégulière :

- un projet pour le renforcement de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes en vue de réduire les risques de migration dans la région du Centre-est du Burkina Faso (2,7 millions d'euros) ;
- en coopération déléguée, un projet de résilience socioéconomique dans le Séno (5,2 millions d'euros) ;
- les projets de drainage et de gestion de l'eau dans le bassin versant de Dori (environ 2 millions d'euros) ;
- l'intervention des nombreuses organisations de la société civile italienne, avec un engagement estimé à environ 10 millions d'euros.

Pour terminer, le représentant de l'Italie a porté à la connaissance du gouvernement les engagements futurs suivants :

- l'initiative bilatérale de soutien à l'intégration des registres des naissances en cours (1 million d'euros) ;
- la contribution supplémentaire (1 million d'euros) pour renforcer la composante migratoire ;
- une initiative bilatérale dénommée « renforcer la résilience des populations face à l'insécurité alimentaire » dans les régions du Centre-Nord et du Sahel, dont



l'approbation avec un financement de 3,8 millions d'euros est prévue avant la fin de l'année en cours ;

- pour ce qui concerne les financements structurants du PNDES, le projet de construction et d'équipement d'un centre national d'appui à la transformation artisanale du coton à Bobo-Dioulasso.

#### **2.4 Intervention de la représentante du Danemark**

Madame la représentante du Danemark a félicité le Burkina Faso pour la conduite d'une transition démocratique apaisée et pour l'engagement de sa société civile dont la résistance constitue aujourd'hui un exemple pour de nombreux pays. La société civile burkinabè a en effet énormément apporté à la démocratisation, faisant de son propre pays un exemple de stabilité et de paix dans un environnement de plus en plus difficile.

Elle a ensuite informé les participants qu'un nouveau programme pays d'assistance au développement a été signé entre son pays et le Burkina Faso au cours de l'année 2016 pour la période 2016-2020. Ce programme de 100 millions d'Euros vise le soutien à la mise en œuvre des objectifs stratégiques du PNDES dans les domaines suivants : eau, assainissement, agriculture, création d'emplois et appui à la gouvernance.

Le partenariat du Danemark avec le Burkina Faso englobe d'autres domaines, notamment l'accès au crédit et aux garanties pour accompagner le développement des TIC, l'appui au renforcement de la sécurité et la lutte contre l'instabilité, la migration, ainsi qu'un appui militaire pour un montant de 40 millions d'Euros.

L'intervention du Danemark dans le cadre du programme d'assistance pays représentera environ 140 millions d'Euros. Ces appuis font du Danemark le 4<sup>ème</sup> plus important partenaire technique et financier du Burkina Faso.

Pour terminer, elle a réitéré l'engagement du Danemark à accompagner le Burkina Faso dans la mise en œuvre du PNDES et à soutenir le pays pour relever d'autres défis.

#### **2.5 Intervention de Monsieur Abdoulaye DIALLO du Fonds de Solidarité Africain (FSA)**

Monsieur Abdoulaye Diallo a pris la parole pour faire trois recommandations fondamentales à l'endroit de la Troïka des PTF et du Gouvernement.

La première recommandation est en lien avec les capacités d'absorption qui sont impactées négativement par deux phénomènes :

- d'abord le nombre de déclencheurs (35 déclencheurs pour certains pays) pour mobiliser les financements. Il a suggéré de réduire ce nombre d'une part et surtout d'éviter de mettre dans les déclencheurs les réformes de société, qui de par leur nature, sont beaucoup plus difficiles à mettre en œuvre d'autre part ;
- les délais des avis d'obtention de non objection pour les décaissements qui sont longs. Pour impacter positivement les capacités d'absorption, il faut améliorer les délais des avis de non objection pour les décaissements en permettant dans certains cas, aux missions résidentes de donner ces avis.

La deuxième recommandation porte sur la réduction du taux élevé de concessionnalité des financements (35% d'élément don) pour faciliter la mobilisation des financements importants eu égard à l'importance des besoins en infrastructures des pays.

La troisième recommandation concerne le lissage des appuis budgétaires afin que la mobilisation des décaissements soit linéaire sur toute l'année et non concentrée en fin d'année.

## **2.6 Intervention du représentant du Japon**

Le représentant du Japon a porté à la connaissance des participants que son pays a repris le dialogue politique avec le Burkina Faso après quatre ans d'interruption. Ce regain d'intérêt est lié au fait que le pays a bien surmonté la crise et a fait une vraie démonstration d'une démocratie exemplaire.

En outre, le PNDES se révèle être un programme très pertinent, et c'est pourquoi le Japon a décidé de reprendre le dialogue politique pour accompagner cette stratégie.

Il a ensuite rappelé que les secteurs clés de l'aide envers le Burkina Faso sont l'agriculture, l'éducation et les collectivités.

Avec les nouvelles priorités définies dans le cadre de la TICAD 6 pour la période 2016-2018, il est nécessaire de synchroniser les priorités de la TICAD avec les priorités du PNDES.

Les priorités de la TICAD sont au nombre de trois: l'industrialisation, la santé et la stabilité sociale.

Concernant les projets, des consultations se tiendront dans le cadre du suivi de la TICAD pour identifier ceux de la TICAD qui coïncident avec le PNDES afin de déterminer concrètement quels appuis participeront efficacement à l'atteinte des axes stratégiques définis dans le PNDES en vue du financement.

## **2.7 Intervention de la représentante de la Suisse**

La représentante de la Suisse a indiqué que depuis plus de 50 ans de nombreux domaines de collaboration existent entre les deux pays : collaboration entre Etats, entre parlementaires burkinabè et suisses, entre sociétés civiles burkinabè et suisse...

La nouvelle stratégie de coopération avec le Burkina va continuer sur les trois secteurs traditionnels de coopération qui sont le développement rural et la sécurité alimentaire, l'éducation de base et la formation professionnelle et la gouvernance. La représentante de la Suisse a toutefois mentionné des innovations en particulier dans le thème de la gouvernance qui sera étendue à l'accès à la justice et la construction de la citoyenneté.

La Suisse s'engage également à poursuivre sa contribution au budget général de l'Etat du Burkina Faso à hauteur de 12 milliards de FCFA environ par an jusqu'à l'horizon 2020, soit un total de 84 milliards de FCFA de 2016 à 2020 couvrant les interventions dans les secteurs traditionnels, la contribution au budget et aux projets.

Pour conclure, la représentante de la Suisse a fait certaines recommandations :

- renforcer le lien formation professionnelle-éducation de base, ce qui est une priorité dans l'appui de la Suisse au Burkina Faso ;
- mettre en œuvre des normes qui ont été édictées en matière foncière ;
- renforcer la transparence et la redevabilité dans le domaine minier à travers la mise en œuvre effective des instruments légaux existants.

## **2.8 Intervention de la représentante de DFID**

La représentante de DFID a salué la pertinence du PNDES, un plan ambitieux résolument tourné vers l'avenir.

Compte tenu de l'importance de la sous-région pour le gouvernement britannique et pour DFID, le ministère de la coopération a adopté une stratégie pour le Sahel au cours de l'année 2016. Les priorités pour la région sont l'éducation, l'agriculture et les sources de revenus, le planning familial, la réponse aux chocs et la bonne gouvernance.

Pour le Burkina Faso en termes de contributions, cette année la coopération britannique a soutenu la résilience à hauteur de 7,9 millions de livres sterling à travers :

- un programme de protection sociale adaptive en collaboration avec la Banque Mondiale pour renforcer le développement des systèmes de protection sociale. DFID financera à hauteur de 9,2 millions de livres sterling sur 4 ans ce projet de protection sociale adaptive au Burkina Faso ;
- d'autres initiatives sont prévues, notamment le programme West Africa regional food market qui soutient les échanges commerciaux entre le Burkina Faso et le Ghana ;
- un programme exclusivement focalisé sur la résilience des populations aux chocs climatiques qui sera financé à hauteur de 14 millions de livres sterling sur 2 ans.

Pour terminer, elle a assuré le gouvernement du soutien et de la disponibilité de la coopération britannique à accompagner la mise en œuvre du PNDES.

## **2.9 Intervention de la représentante de la Suède**

La représentante de la Suède a salué la qualité de la coopération bilatérale entre son pays et le Burkina Faso. Elle a relevé la pertinence du PNDES qui accorde une place centrale à la transformation économique, à l'amélioration de la productivité agricole, à l'efficacité du fonctionnement de l'administration et à l'investissement dans le capital humain.

Compte tenu de ses financements limités, la Suède va se concentrer sur trois secteurs : (i) démocratie, droits humains et égalité entre hommes-femmes ; (ii) bonne gestion des ressources naturelles et plus précisément des secteurs de l'eau et des forêts ; (iii) appui à la statistique.

La Suède entend aussi promouvoir les investissements privés dans le secteur des énergies renouvelables : énergie solaire, carburant renouvelable. C'est dans ce cadre qu'elle participe à l'initiative Power Africa avec une dizaine de pays africains dans la perspective de travailler dans ce domaine au Burkina Faso.

Concernant l'enveloppe de financement, pour le moment l'appui est de 100 millions de couronnes suédoises, à peu près 7 milliards de FCFA. Toutefois, il est prévu une

augmentation de 30% à partir de 2017 avec un objectif de 50 milliards de FCFA pour la période 2016-2020.

### **2.10 Intervention de la représentante du Canada**

La représentante a indiqué que le Canada et le Burkina Faso entretiennent des relations fructueuses sur le plan de la coopération et de l'aide au développement, sur le plan commercial mais aussi dans la sphère politique. Après avoir félicité le Burkina Faso pour l'élaboration de cet ambitieux plan de développement qu'est le PNDES, elle a affirmé que le Canada va appuyer le Burkina Faso pour sa mise en œuvre.

Le Canada et le Burkina Faso coopéreront dans trois chapitres : le développement durable, l'autonomisation des femmes et des filles et l'appui à la paix et à la sécurité dans la région.

De ce fait, l'engagement actuel du Canada dans ce pays, tant au niveau des programmes d'aide au développement qu'à celui des investissements du secteur privé canadien, est parfaitement aligné sur les 3 axes du PNDES. Il a donné 3 illustrations :

- pour l'axe 1, un projet d'appui à l'Assemblée Nationale du Burkina Faso. Ce projet vise à renforcer les capacités des députés et du personnel administratif de l'Assemblée nationale (AN) du Burkina Faso dans les fonctions de représentation, de contrôle de la législation et aussi d'outiller les députés pour accroître l'engagement et la participation des citoyens à la gouvernance démocratique ;
- en ce qui concerne l'axe 2, l'appui canadien vise l'amélioration à l'accès de l'éducation de bonne qualité, mais aussi l'amélioration de la gouvernance de ce secteur ;
- concernant l'axe 3, c'est grâce à un investissement canadien significatif dans les dernières années en partenariat avec le gouvernement, que le secteur minier est devenu un des leviers économiques les plus importants du pays. Il y a également des interventions dans le secteur des énergies vertes dans une perspective de réduire l'impact des changements climatiques :
  - un Partenariat public privé (PPP) avec une société canadienne pour la construction d'une centrale solaire dans la localité de Zina ;
  - un projet intitulé Energie et croissance économique durable dans la région de la Boucle du Mouhoun, d'un montant de 17 millions de dollars canadiens pour promouvoir la croissance économique verte inclusive, durable, l'appui à la lutte contre le changement climatique. Les interventions vont viser l'électrification rurale, l'installation de panneaux solaires et le développement économique des communautés cibles.

Pour terminer la représentante du Canada a précisé que le développement passe par le renforcement socio-économique des femmes et des filles. Sur ce chapitre-là le Canada souhaite accompagner le gouvernement pour favoriser la pleine participation des femmes et des filles au développement du pays.

### **2.11 Intervention de la représentante du Royaume de la Belgique**

La représentante du Royaume de la Belgique a informé les participants que le gouvernement belge a réintégré le Burkina Faso dans la liste des 14 pays prioritaires dans

sa coopération gouvernementale. Ce retour marque sa volonté de soutenir de manière structurelle le développement démocratique et socio-économique du Burkina Faso.

Elle a en outre réitéré le soutien plein et entier de la Belgique aux priorités définies dans le PNDES. Elle a également mentionné la signature d'un programme de démarrage de 15 millions d'euros basé sur deux axes principalement : le droit d'accès à l'eau potable dans la région de l'est et le droit de la santé reproductive en vue de l'autonomisation socio-économique des femmes dans les régions de l'Est et du Centre est.

Parallèlement un nouveau programme sur 4 ans (2018-2021) en réflexion pourrait s'inscrire pleinement dans les axes stratégiques du PNDES en vue de soutenir un développement socioéconomique inclusif et durable, la création d'emplois pour les jeunes, et en particulier les jeunes femmes.

D'autres pistes d'appui dans le cadre de ce programme sont actuellement en cours de réflexion : appui en matière de gouvernance (mobilisation des ressources locales), soutien à la modernisation de l'administration, cohésion sociale, genre, lutte contre le changement climatique.

### **2.12 Intervention du représentant du Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID)**

Le représentant de l'OFID a traduit la satisfaction de son institution quant à la qualité de la coopération avec le Burkina Faso qui date de 1976.

Il a dit que le volume de financement au profit du Burkina Faso avoisine 370 millions de dollars, réparti sur différents secteurs de l'économie nationale, essentiellement les infrastructures, dont le récent projet relatif au financement des lignes électriques Zanou-Koupéla pour 13 millions de dollars.

Il a également relevé que le PNDES est bien aligné sur les objectifs de développement durable des Nations Unies et qu'il va contribuer grandement à atteindre ces objectifs.

Pour ce qui est de la future coopération, le fonds de l'OPEP restera à la disposition du pays pour soutenir le PNDES à travers les projets qu'il jugera prioritaires dans tous les secteurs sans distinction.

Avant de terminer, il a fait une contribution concernant la capacité d'absorption. En plus de la question de l'endettement du pays en relation avec la concessionnalité des financements qui peut limiter son engagement, il est nécessaire d'avoir en amont un portefeuille de projets prêts, bien préparés, avec des études de faisabilité et des études techniques pour permettre de lancer très rapidement leur exécution.

Pour terminer, il a renouvelé la disposition du Fonds de l'OPEP pour le Développement International à accompagner le Burkina Faso dans l'exécution du PNDES et souhaité plein succès à son exécution.

### **2.13 Intervention du représentant de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique**

Le représentant de la Banque Arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) a fait un bref historique de l'amitié qui lie la BADEA et le Burkina Faso, marquée par un appui constant de la BADEA.

Il a ensuite indiqué la conviction de son institution quant à la pertinence du PNDES et de son importance pour le développement du Burkina Faso.

Les appuis de la BADEA sont variés et multiformes :

- les appuis classiques aux projets de développement dans tous les secteurs de développement, notamment l'agriculture, l'élevage, la santé, l'éducation l'énergie etc. A ce niveau le financement de la BADEA au profit du PNDES pourrait osciller entre 10 à 15 millions de dollars par an. Dans ce cadre, il est envisagé la création d'une banque ou d'une institution de micro finance dédiée aux pauvres. Dans ce sens la BADEA et ACFOB comptent examiner en partenariat avec le gouvernement, la possibilité de la création d'une telle institution qui sera aussi dédiée aux pauvres (banque ou institution de micro finance). Le représentant de la BADEA a précisé que l'appui aux financements classiques se fait à des taux très concessionnels dont l'élément don d'un prêt est supérieur ou égale à 50% ;
- l'appui au secteur privé :
  - l'intervention de la BADEA porte sur l'octroi des lignes de crédits renouvelables (10 à 15 millions de dollars par an,) au profit de la couche sociale la plus démunie, de l'encadrement des jeunes (hommes ou femmes). Cet encadrement se fait toujours sous forme d'assistance technique au titre d'un don non remboursable en fonction de la nature, et là aussi le montant n'est pas limité ;
  - l'appui au partenariat public-privé, en partenariat avec l'Islamic Corporation for the Development of the Private Sector (ICD), une filiale du groupe de la Banque islamique ;
- la promotion du commerce extérieur entre le monde arabe et le Burkina Faso sur la base d'un financement renouvelable de 25 millions de dollars.

Pour conclure, le représentant de la BADEA a précisé que son institution est à l'écoute des priorités du gouvernement et tout dépendra des projets concrets qui seront présentés pour solliciter son financement.

#### **2.14 Intervention de la représentante du Système des Nations Unies (SNU), Madame Metsi MAKHETHA**

La représentante du Système des Nations Unies a réaffirmé l'appui constant du SNU en faveur du Burkina Faso.

Elle a abordé trois principaux aspects dans son intervention :

- le premier aspect important c'est de confirmer et réaffirmer l'appui du SNU au PNDES aussi bien à travers les agences résidentes que non résidentes ;
- le deuxième aspect c'est pour assurer que pour l'année 2017, des indications ont été données sur les appuis des agences au profit du Burkina Faso parce que ce pays, pour la première fois de l'histoire des Nations Unies, est choisi comme pays pilote pour l'initiative « sustaining peace » ou « pérennisation de la paix » ;

- le Burkina Faso a pu démontrer qu'on peut réussir à intégrer le financement et les aspects du changement climatique dans la planification globale. Le Système des Nations Unies travaille donc, en tant qu'agence accréditée au Fonds Vert climat, à permettre au Burkina Faso de bénéficier du financement de ce Fonds.

Poursuivant son propos, elle s'est prononcée sur l'alignement du PNDES aux ODD. A cet égard, elle a reconnu que le PNDES intègre des indicateurs qui sont alignés à 80% aux ODD. Toutefois, des concertations sont en cours entre le SNU et le Burkina Faso pour renforcer les aspects liés à la collaboration et à l'intersectoralité pour lesquels les indicateurs ne sont pas suffisamment reflétés pour que le PNDES soit à 100% aligné avec certains enjeux : (i) mettre en avant la population, (ii) protéger la planète, (iii) avoir une prospérité durable et inclusive, (iv) créer les conditions de la paix (v) bâtir un partenariat solide avec le Système des Nations Unies.

#### **2.15 Remarques de SEM le Premier Ministre sur les échanges et discussions**

A l'issue des interventions des différents partenaires techniques et financiers, SEM le Premier Ministre a relevé que le tour de table, très intéressant, a permis à chaque partenaire d'exposer sa vision, sa politique et de faire des suggestions pour améliorer la mise en œuvre du PNDES.

Il a rassuré l'ensemble des partenaires qu'au niveau du gouvernement, bonne note a été prise des remarques, des propositions et suggestions qui vont permettre d'enrichir la démarche dans l'opérationnalisation du PNDES. Il a indiqué que c'est de cette façon que le gouvernement voit le partenariat avec ses PTF, un partenariat d'échanges et d'engagements réciproques.

## **IV. DECLARATIONS ET ANNONCES DE FINANCEMENT DES PTF**

En introduction aux déclarations et annonces de financement, le Premier Ministre a dit que cette session qui est une étape importante, va consister à faire des annonces, à prendre des engagements de financement. Il a rappelé que le PNDES va coûter pour sa mise en œuvre au cours du quinquennat un montant global de 15.400 milliards (plus de 23 milliards d'euros). Le gouvernement burkinabè s'est engagé à autofinancer 64% de ce budget. Le besoin de financement qui s'en dégage représente à peu près 36% du montant total du financement, soit 5.570 milliards, (un peu plus de 8,4 milliards d'euros, un peu moins de 10 milliards de \$ US).

Il a précisé que la conférence de ce matin a pour objectif de chercher à boucler ce gap de financement mais également de procéder à un échange de points de vue et à prendre des engagements réciproques, les uns envers les autres, dans une démarche partenariale, pour opérationnaliser ce plan. La question est donc de voir qu'est-ce que les PTF sont prêts à faire pour aider le Burkina Faso à boucler le gap de financement et pour lui donner les moyens financiers pour la mise en œuvre du PNDES.

Il a ensuite donné la parole à chaque partenaire technique et financier pour que chacun annonce ses intentions de financements.

## 2. Union Européenne

Le Représentant de l'Union Européenne a indiqué que son institution appuyait le Burkina Faso à hauteur de **800 millions d'euros**. Les montants financés sont déduits du programme indicatif national (PIN), du fonds fiduciaire pour la migration, de toutes les autres contributions qui se font dans le cadre de l'UE : mécanisme de mixage, AFIF (African Investment Facility), contributions de tous les autres partenaires de la coopération au développement (aide humanitaire (ECHO), support à la société civile et toutes les autres lignes thématiques financées par la Commission européenne).

Il s'agit de la partie de ces financements qui sont acquis et qui fait l'objet d'un déboursement en 2016, et de ce qui est prévu pour les prochaines années dans le sens que les engagements sont pratiquement acquis.

Sur ces 800 millions, 50% font ou feront l'objet d'appuis budgétaires ce qui permettra au gouvernement de financer le PNDES jusqu'à l'horizon 2020.

Toutefois, le représentant de l'UE a insisté sur le fait que ce chiffre ne constitue qu'un calcul arithmétique factuel et même conservateur de ce qui est acquis ou vraiment sur le point de l'être au profit du Burkina Faso. Ce chiffre pourrait être dépassé d'ici 2020.

Il a donné trois pistes pour dépasser ce chiffre :

- le Burkina Faso sera éligible au fonds fiduciaire migration, ce qui offre une possibilité de mobilisation de fonds en 2017 et 2018 ;
- dans le cadre du mixage, il reste beaucoup de ressources au niveau régional qui peuvent être utilisées pour financer des projets d'énergie au niveau national ;
- la revue à mi-parcours du 11<sup>ème</sup> FED offre également une bonne opportunité au Burkina Faso de voir son enveloppe augmenter, même si tout doit encore être discuté.

## 3. Banque mondiale

Le Groupe de la Banque Mondiale s'est engagé à apporter au Burkina Faso **3,8 milliards \$ US pour le financement du PNDES**. Cela représente à peu près 40% de l'enveloppe proposée, dont 3 milliards viendront du groupe IDA-IBRD et 800 millions de la SFI.

## 4. Autriche

La représentante de l'Autriche a rappelé ce qu'elle avait indiqué lors de sa précédente intervention. En rappel, dans le cadre du nouveau programme indicatif de coopération avec le Burkina Faso en préparation, le budget prévisionnel pour la période 2017-2018 atteindra au minimum de **6,8 millions d'euros**, sans compter les financements régionaux, les projets de la société civile et les projets de soutien aux investisseurs.

## 5. Canada

Le représentant du Canada dit ne pas être en mesure d'annoncer un chiffre sur le montant de la contribution canadienne au financement du PNDES. Cependant, il a indiqué que pour se faire une idée on pourrait se référer à l'engagement précédent et retenir que le Canada sera toujours présent. Par ailleurs, il a dit qu'il n'était pas non plus en mesure de donner de



chiffre concernant l'aspect du financement privé dans le cadre du partenariat public privé entre l'Etat et les investisseurs canadiens.

Il a souligné que l'engagement actuel du Canada au Burkina Faso, tant au niveau des programmes d'aide au développement qu'à celui des investissements dans le secteur privé canadien, est parfaitement aligné sur les 3 axes du PNDES.

## **6. Suède**

Dans le cadre de sa coopération bilatérale avec le Burkina Faso, nonobstant ses engagements au niveau de l'Union européenne et de la Banque Mondiale, la Suède a pris l'engagement de financer le PNDES à hauteur de **700 millions de couronnes suédoises**, soit environ **70 millions d'euros, équivalent à 50 milliards de FCFA**.

## **7. Belgique**

La représentante de la Belgique a dit n'avoir pas d'instruction particulière pour faire une annonce de contribution. Toutefois, elle a rappelé que les engagements de la Belgique dans le cadre du dialogue politique pour le nouveau programme de coopération en cours porte sur un programme de démarrage de **15 millions d'euros**. La Belgique intervenait au Burkina Faso avec une enveloppe d'environ 8 millions d'euros par an dans le cadre de la coopération gouvernementale passée et espère atteindre ce niveau dans le nouveau programme.

## **8. Italie**

Le représentant de l'Italie a indiqué que son pays contribuerait pour environ **6 millions d'euros pour l'année 2017**. Les volumes de financement pour les années suivantes seront précisés par la suite au gouvernement.

## **9. Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**

La commission a relevé la cohérence entre les axes stratégiques du PNDES et le Programme Economique Régional (PER) 2<sup>ème</sup> génération. Dans ce cadre, des projets dont la réalisation contribuera à l'atteinte des objectifs des 3 axes stratégiques du PNDES ont été inscrits dans le PER.

L'UEMOA soutiendra la mise en œuvre du PNDES à hauteur de **19 milliards de FCFA soit 29 millions d'euros** destinés au financement des études préalables des projets d'infrastructures et dans le domaine de la bonification des taux d'intérêt pour les prêts non concessionnels.

## **10. Suisse**

Sur la période 2017-2020, la Suisse a indiqué des prévisions de financements de **28,250 millions de francs suisses** par an, sous réserve des augmentations possibles à la suite de l'approbation du budget de la coopération par les parlementaires suisses. Cela n'inclut pas les contributions multilatérales de la Suisse tels que le fonds pour la migration de l'Union européenne et d'autres organisations multilatérales.

## **11. Danemark**

Les engagements de financements du Danemark sont les suivants :

- 100 millions d'euros dans les secteurs de l'eau et assainissement, de l'agriculture, de la bonne gouvernance ;
- 40 millions d'euros pour soutenir le secteur financier, des crédits et garanties.

La représentante du Danemark a en outre indiqué que son pays constituait le 4<sup>ème</sup> partenaire financier du Burkina Faso.

## 12. AfreximBank Africa

Le soutien d'AfreximBank Africa portera sur les projets du PNDES à hauteur de **1,5 milliards de dollars** dans les domaines de l'énergie, de l'agro business, de l'agroalimentaire, de l'industrie locale et exportatrice, des infrastructures de base incluant l'électricité.

## 13. Fonds de solidarité Africain (FSA)

Le Fonds de solidarité Africain prévoit quatre possibilités d'intervention :

- Dans le renforcement de la garantie financière : 50 milliards FCFA pour les 5 ans ;
- Pour soutenir l'allongement de la durée des prêts : 2 milliards FCFA pour les 5 ans ;
- Au titre de la bonification des taux d'intérêts : 1,4 milliards FCFA ;
- Au titre des prises de participation au capital des fonds nationaux de garantie : 200 millions FCFA dans chaque fonds de garantie (SOFOGIB seule au Burkina Faso).

Soit un volume total d'interventions s'élevant à **53,6 milliards** FCFA sur la période 2016-2020.

## 14. Fonds de l'OPEP

Les engagements financiers pris par le Fonds de l'OPEP se présentent comme suit :

- *Opérations en cours* : 75 millions de dollars sont à décaisser ;
- *Secteur public* : pour les quatre années à venir, l'OFID envisage des financements globaux du même ordre, soit 70 à 75 millions de dollars pour les projets du secteur public ;
- *Secteur privé* : les financements du secteur privé et du commerce extérieur se feront à hauteur de 100 à 120 millions de dollars.

## 15. Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique (BADEA)

Les engagements financiers pris par la BADEA se décomposent comme suit :

- 60 millions de dollars à décaisser sur les opérations en cours (déjà consenties, accord signé, il reste à décaisser) ;
- Projets futurs : l'appui oscille entre 10 et 15 millions de dollars par an (projets traditionnels) ;
- Appui au commerce extérieur : environ 25 millions de dollars par an ;

- Appui au secteur privé : environ 10 à 15 millions de dollars par an.

Soit un volume total de financements se situant entre 50 et 75 millions de dollars (tout dépendra de la nature des projets que le gouvernement présentera à la BADEA pour solliciter sa contribution financière).

#### 16. Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)

La contribution du FIDA sera annoncée par la coordonnatrice du Système des Nations Unies dans le cadre de l'intervention globale du SNU dans la mise en œuvre du PNDES.

#### 17. Système des Nations Unies (SNU)

La Coordinatrice résidente du SNU a rappelé que le Burkina Faso bénéficie de l'appui d'une vingtaine d'entités du système des Nations Unies incluant des agences spécialisées, des programmes et fonds résidentes et non résidentes :

La contribution du SNU dans la mise en œuvre du PNDES se fait à travers plusieurs modalités qui incluent l'appui direct à travers les projets, mais aussi des appuis indirects à travers, sans être exhaustive, le déploiement d'expertise technique, les conseils pour des cadres normatifs ainsi que le renforcement des capacités pour la mise en œuvre des réformes.

Pour l'année 2017, le total des interventions du SNU en appui à la mise en œuvre du PNDES s'élève à 106,5 millions de dollars. Les ressources allouées pour les années suivantes seront déterminées dans le cadre du nouveau cycle de programmation en cours.

#### Contributions des Nations Unies au PNDES en 2017 (Montant en \$ US)

Agences	Sect/Axes PNDES	2017
<b>PNUD</b>	Axes 1, 2 & 3	19 592 463,87
<b>OMS</b>	Axe 2	1 273 500,00
<b>UNICEF</b>	Axe 2	35 930 984,00
<b>FAO</b>	Axe 3	4 831 885,00
<b>UNFPA</b>	Axes 1 & 2	9 824 639,00
<b>UNESCO</b>	Axe 1, 2 & 3	480 000,00
<b>FIDA</b>		13 304 739,00
<b>UNHCR</b>	Axe 1, 2 & 3	4 704 082,00
<b>UN-HABITAT</b>	Axe 2	
<b>PAM</b>	Axe 2 & 3	16 500 000,00
<b>ONUDI</b>		
<b>ONUSIDA</b>	Axe 2	56 000,00
<b>Total</b>		106 498 292,87

**Soit un montant de 106 498 292,87 \$US**

#### 18. Union Internationale des Télécommunications (UIT)

La représentante de l'UIT a présenté les domaines de financements dans les secteurs d'intervention de l'UIT : Infrastructures TIC, renforcement des capacités en TIC.

Elle a indiqué que la situation concernant les engagements de financement sera ultérieurement communiquée au gouvernement.

#### **19. Communauté Economique des Etats d’Afrique de l’Ouest (CEDEAO)**

Le représentant de la CEDEAO a indiqué que sa contribution à la mise en œuvre du PNDES est assurée par la BIDC qui fera une annonce de financement ultérieurement.

#### **20. Fonds Vert climat**

Les financements du Fonds Vert climat seront destinés à accompagner la réalisation de 3 projets prioritaires avec des partenaires à concurrence de 100 millions de dollars.

#### **21. Banque Ouest Africaine de développement (BOAD)**

La BOAD s’est engagée à financer le PNDES à hauteur de 250 milliards de FCFA sur la période 2016-2020, soit 378,8 millions d’euros (environ 500 millions de dollars).

#### **22. Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO)**

*Le Gouverneur de la BCEAO* a précisé qu’en tant que Banque Centrale, elle n’intervient pas par voie de financement direct. Ses financements sont réalisés à travers ses institutions financières régionales.

#### **23. Banque d’Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC)**

L’intervention de la BIDC portera sur 5 ans pour un volume global de financement de l’ordre de 200 millions de dollars.

#### **24. Fonds Monétaire International (FMI)**

La représentante du FMI a indiqué ne pas avoir d’annonce à faire au cours de la conférence, la 6<sup>ème</sup> revue étant en cours. Elle a toutefois précisé que le programme connaîtra une prorogation de trois années supplémentaires. En outre des appuis en assistance technique seront déployés pour accompagner la mise en œuvre du PNDES.

#### **25. Banque Africaine de Développement (BAD)**

La BAD a annoncé un appui financier de 1,065 milliards de dollars pour le financement du PNDES sur la période 2016-2020.

#### **26. Programme des Nations Unies pour Développement (PNUD)**

La contribution du PNUD a déjà été annoncée par la coordinatrice résidente du SNU.

#### **27. Etats Unis d’Amérique (USA)**

L’appui des USA se fera à travers des aides et dans le cadre du Millenium Challenge Corporation, ainsi qu’il suit :

- le total de l’aide des USA au Burkina Faso atteindra 100 millions de dollars par an sur la période du PNDES (Aide américaine : 2016 : 85 millions de \$ ; 2017 : 12 millions pour la lutte contre le paludisme).
- le montant des financements des projets du PNDES dans le cadre du Millenium Challenge Corporation sera précisé dans les plus brefs délais à l’issue de la signature du Compact.

## **28. Banque Islamique de Développement (BID)**

Les financements de la BID atteindront un total d'environ 2,56 milliards de dollars à travers :

- les 23 projets en cours actuellement pour un montant de 645 millions de dollars d'engagements dont 615 millions de dollars à décaisser ;
- le financement prévu pour appuyer le PNDES est de 1,315 millions de dollars sur la période 2016-2020 ;
- la BID appuiera également le Burkina Faso pour mobiliser des SUKUK d'un montant de 600 millions de dollars à la demande du gouvernement.

## **29. France**

Les appuis financiers de la France au PNDES comporteront deux volets :

- des financements minimaux de 461 millions d'euros sur la période 2017-2020 ;
- des aides budgétaires dont le montant reste à préciser ultérieurement.

## **30. Japon**

Les engagements de financements du Japon regroupent :

- les engagements déjà pris pour un montant de 47,5 millions de dollars en prêts très concessionnels pour financer la réalisation d'infrastructures de qualité ;
- des projets de financements en pipeline : ces autres appuis seront précisés au plus tard en mars 2017.

## **31. Banque Européenne pour l'Investissement (BEI)**

La BEI a annoncé :

- des engagements complémentaires de ceux annoncés par le représentant de la Commission européenne pour lesquels il n'y a pas de limites maximales au niveau des projets si les projets sont viables. Les niveaux de financements dépendront de la qualité et de la viabilité des projets présentés par le gouvernement ;
- un objectif de 200 millions d'euros dans les prochaines années orientés vers l'appui à la mise en œuvre de PPP en particulier dans le domaine de l'énergie solaire et des infrastructures publiques.

A l'issue des différentes interventions des PTF relatives aux annonces de financements, le Premier Ministre a pris la parole pour remercier et saluer la solidarité et l'engagement des PTF qui ont manifesté leur attachement et leur volonté de soutenir le PNDES pour sortir le Burkina Faso de la pauvreté, de lutter contre toutes les formes d'extrémisme et de renforcer la démocratie.

**V. TABLEAU DES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS DES PTF AU COURS DE LA CONFERENCE DES PARTENAIRES POUR LE FINANCEMENT DU PNDES**

Partenaires	Montant total des annonces			
	FCFA (milliards)	Dollar	Euro	Livre Sterling
Banque Mondiale	1 800	3		
BID	1 149	1,915		
AFREXIMBANK	900	1,5		
BAD	639	1,065		
UE	524,8		0,8	
SFI	480	0,8		
AFD/FRANCE	302,4		0,461	
USA	300	0,5		
AFC	300	0,5		
OFID	297	0,495		
BOAD	250			
FVC	240	0,4		
BADEA	156	0,26		
JAPON	114	0,19		
BEI	131,2		0,2	
BIDC	120	0,2		
DANEMARK	91,8		0,14	
SUISSE	83,959			
AFRICA 50	60			
LUXEMBOURG	53,8		0,082	
FSA	53,4	0,089		
SUEDE	50			
SNU	169,8	0,283		
BELGIQUE	25,584		0,039	
UEMOA	19			
ITALIE	16,9248		0,0258	
CANADA	10,2	0,017		
DFID (ANGLETERRE)	5,53			0,0079
WATERAID	5,2		0,008	
AUTRICHE	4,4608		0,0068	
<b>TOTAL</b>	<b>8 353</b>			

## 2. Tableau récapitulatif des annonces de contributions des PTF et du schéma de financement

Intitulé	Montants Euros (Milliards)	Montants FCFA
<b>Coût global</b>	<b>23,47</b>	<b>15.395,4</b>
<b>Montant ressources propres</b>	<b>14,98</b>	<b>9.825,2</b>
<i>Part relative</i>		<b>63,82%</b>
<b>Gap global à financer</b>	<b>8,49</b>	<b>5.570</b>
<i>Part relative</i>		<b>36,18%</b>
<b>Montant des financements acquis par la conférence (y compris anciennes conventions)</b>	<b>12,73</b>	<b>8.353</b>
<i>Part relative du Coût global</i>		<b>54,26%</b>
<b>Gap à rechercher</b>		-

## 3. Résultats

Intitulé	Montants (euros)	Montants (FCFA)
<b>Montant annoncé y compris anciennes conventions</b>	<b>12,73</b>	<b>8.353</b>
<i>Part dans le besoin du gap global</i>		<b>150%</b>

## VI. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS DES PARTENAIRES

A la suite des présentations des membres du Gouvernement, les représentants des partenaires techniques et financiers, des institutions de financements, des institutions sous régionales et des organisations non gouvernementales ont pris la parole pour saluer la pertinence du PNDES. Une convergence de vue s'est dégagée pour reconnaître que les réponses aux défis qui ont été identifiées par le gouvernement sont de nature à assurer la transformation structurelle de l'économie, à assurer la croissance forte et durable et inclusive et à promouvoir le développement durable du Burkina Faso. Pour faciliter l'atteinte des objectifs du PNDES, ils ont fait des recommandations.

### 2. Recommandations sur le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES)

#### ✓ *Gouvernance :*

- rendre effective la réforme du secteur de la sécurité pour mieux répondre aux défis nouveaux aussi bien à l'intérieur du pays qu'aux frontières, renforcer la gouvernance des forces de défense et de sécurité et accroître leurs capacités techniques et opérationnelles ;
- poursuivre les efforts pour traiter le problème de la sécurité et la menace terroriste ;

- mettre en place une institution électorale plus professionnelle tout en veillant à la maîtrise des coûts des opérations électorales ;
- assurer la mise en œuvre effective de la loi portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso ;
- renforcer l'efficacité des régies financières en vue de l'identification et de l'exploitation du potentiel fiscal et veiller à la mise en œuvre efficace de la facture normalisée ;
- accélérer la réforme des marchés publics afin de renforcer la transparence, la célérité et l'absorption de l'aide publique au développement ;
- mettre en place et opérationnaliser les agences régionales de développement en vue de renforcer le processus de décentralisation et de développement local ;
- accorder une attention toute particulière aux femmes et aux filles, et s'assurer de l'allocation des ressources budgétaires conséquentes pour la prise en compte effective du genre par tous les ministères dans la mise en œuvre du PNDES ;
- mettre en œuvre des normes qui ont été édictées en matière foncière ;
- renforcer la transparence et la redevabilité dans le domaine minier à travers la mise en œuvre effective des instruments légaux existants.

#### ✓ **Développement du capital humain**

- impliquer l'ensemble des parties prenantes et attribuer une place primordiale au secteur privé, notamment à travers la définition d'un cadre et la création de mesures incitatives afin de créer des liens et des passerelles entre le système éducatif, la formation professionnelle et l'accès au marché, ce qui conduira à la création d'emplois décents et durables ;
- renforcer le lien formation professionnelle-éducation de base ;
- trouver une meilleure articulation entre le financement de la formation et le financement des mesures d'insertion professionnelle ;
- augmenter considérablement et rapidement la capacité d'absorption des fonds à disposition destinés au renforcement de l'enseignement technique et professionnel ;
- finaliser rapidement le plan d'action opérationnel 2017-2021 de la politique nationale de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle, un cadre fédérateur à la programmation et la mise en œuvre de mesures phares qui permettraient de relancer le secteur.

#### ✓ **Développement des infrastructures de qualité (énergie, routes, TIC)**

- mobiliser suffisamment de ressources internes et externes pour l'investissement public en infrastructures tout en garantissant la viabilité de la dette ;



- impliquer le secteur privé dans la réalisation des infrastructures, notamment dans la promotion des PPP en adaptant le cadre juridique et institutionnel et en renforçant les capacités des acteurs publics ;
- exploiter l'opportunité offerte par la BOAD dans la promotion des PPP par l'intermédiaire de sa structure « Unité de développement des PPP en Afrique de l'ouest » ;
- respecter les normes de construction, de sûreté et de sécurité des infrastructures afin d'en assurer la durabilité et un bon niveau de service ;
- renforcer les capacités techniques et opérationnelles des structures et institutions intervenant dans la fourniture et la gestion des infrastructures ;
- accorder une attention particulière à la mise en place ainsi qu'à la dotation en fonds d'entretien routier de 2ème génération.
- promouvoir des infrastructures régionales afin de bénéficier du potentiel ainsi que des opportunités de l'intégration.

✓ ***Climat des affaires***

- relever le défi énergétique car le coût de l'énergie est l'un des plus élevés des pays de l'Afrique de l'ouest ;
- améliorer le réseau de transport terrestre ;
- mettre en place des solutions alternatives de financement de l'investissement, notamment pour les PME/PMI ;
- créer les conditions favorables au développement des industries de transformation.

✓ ***Plan national d'adaptation au changement climatique***

- mettre en œuvre le Plan national d'adaptation aux changements climatiques ;
- veiller à ce que les partenaires s'engagent dans la mise en œuvre des projets identifiés en attendant que le Burkina Faso puisse lui-même avoir des institutions disposant d'accréditations au niveau du Fonds Vert climat ;
- œuvrer à l'obtention de l'accréditation du Fonds Vert climat par des institutions nationales pour que la décision portant sur les projets à mettre en œuvre soit prise au niveau national.

✓ ***Réduction des inégalités :***

- améliorer l'inclusion financière notamment par le développement de la micro finance ;
- procéder à la relecture et à l'application effective de la loi sur le quota genre de 30% sur les listes électorales et si possible l'élargir aux postes nominatifs ;
- mettre en place les conditions d'un développement inclusif par une approche cohérente qui vise la création d'emplois et de nouvelles possibilités

économiques, avec une attention particulière aux groupes les plus vulnérables tels que les femmes et les jeunes ;

- aider à la transformation du secteur informel, son évolution vers un secteur formel sans que les acteurs ne perçoivent dans ces initiatives des actions à finalité fiscale.

### ✓ **Axes stratégiques du PNDES**

- trouver la bonne déclinaison et le bon guichet pour assurer le financement du PNDES à partir des problématiques transversales : genre, jeunesse et durabilité du développement. Il s'agit de décliner les thèmes transversaux comme la jeunesse, notamment la formation technique et professionnelle, les secteurs sociaux, l'éducation... en thèmes opérationnels qui peuvent faciliter la mobilisation des investissements nécessaires à la mise en œuvre du PNDES ;
- décliner le plan national d'adaptation climatique dans les différentes politiques sectorielles pour mobiliser les financements du PNDES par le biais de certains des investissements qui peuvent être mis sous une étiquette changement climatique, atténuation (y compris l'énergie solaire qui est à la fois du côté changement climatique tout en concernant l'agriculture, l'habitat, le transport)...
- synchroniser les priorités de la TICAD 6 avec les priorités du PNDES en identifiant les projets concrets du PNDES qui s'inscrivent dans les priorités de la TICAD 6, ce qui pourrait faciliter la mobilisation des ressources nécessaires au financement desdits projets.

## **3. Recommandations sur le financement du PNDES**

### **2.1 Environnement économique**

- recréer l'espace budgétaire qui a été perdu depuis 2013 avec une baisse de recettes importante et une diminution de moitié de l'investissement public ;
- continuer à réduire la pauvreté et les inégalités et offrir de véritables débouchés aux jeunes qui représentent 2/3 de la population et qui sont des acteurs du changement ;
- définir avec rigueur les ordres de priorités et l'agencement des étapes de mise en œuvre du Plan afin de s'assurer que les financements supplémentaires aient un impact maximum sur le développement du pays ;
- mettre en exergue le rôle de certains acteurs non bancaires, en particulier les fonds de garantie, les fonds de bonification et les fonds de capital-risque pour l'augmentation quantitative et l'amélioration qualitative du financement de l'économie ;
- intégrer la dimension régionale dans les réformes annoncées en matière de financement de l'économie et approfondir la réflexion sur les pistes et les propositions de réformes au niveau régional ou sous régional ;

- renforcer les aspects liés à la collaboration et à l'intersectoralité pour lesquels les indicateurs concernant l'alignement sur les ODD ne sont pas suffisamment reflétés pour que le PNDES soit à 100% aligné aux ODD ;
- exploiter la possibilité offerte par le cadre macroéconomique et de viabilité de la dette pour intégrer l'augmentation des investissements dans les infrastructures de qualité sur la base des projets qui ont déjà été identifiés par les autorités dans le budget 2017, ce qui représenterait une avancée importante pour placer le Burkina Faso sur le chemin d'une croissance plus forte et inclusive ;
- décliner rapidement les politiques sectorielles, le PNDES étant global, pour permettre aux PTF de mieux aligner leurs interventions et d'appuyer les ministères techniques ;
- réaliser la révolution statistique afin de disposer de statistiques fiables pour mesurer l'impact des projets et programmes sur les populations ;
- opérationnaliser rapidement le dispositif de suivi-évaluation du PNDES.

## **2.2 Capacités d'absorption**

- réduire le nombre de déclencheurs d'une part et surtout éviter de mettre dans les déclencheurs les réformes de société, qui de par leur nature sont beaucoup plus difficiles à mettre en œuvre d'autre part ;
- améliorer les délais des avis de non objection pour les décaissements (en permettant dans certains cas, aux missions résidentes de donner ces avis) pour impacter positivement les capacités d'absorption ;
- réduire le taux élevé de concessionnalité des financements (35% d'élément don) pour faciliter la mobilisation des financements importants eu égard à l'importance des besoins en infrastructures ;
- réussir le lissage des appuis budgétaires afin que la mobilisation des décaissements soit linéaire sur toute l'année et non concentrée en fin d'année.
- avoir en amont un portefeuille de projets prêts, bien préparés, avec des études de faisabilité et des études techniques pour permettre de lancer très rapidement leur exécution, ce qui permettra d'améliorer la capacité d'absorption ;
- saisir les opportunités de financement offertes par le caractère renouvelable des appuis de la BADEA et de la BEI en présentant rapidement des projets concrets et viables ;
- exploiter l'éligibilité du Burkina Faso au fonds fiduciaire migration de l'Union européenne pour renforcer la mobilisation de fonds en 2017 et 2018 ;
- exploiter les possibilités de financements dans le cadre du mixage au niveau régional de l'Union européenne pour financer des projets d'énergie au niveau national ;

- renforcer le plaidoyer lors de la revue à mi-parcours du 11ème FED pour augmenter l'enveloppe de financement consentie par l'Union européenne au Burkina Faso ;
- adopter rapidement le programme pays dans le cadre du Fonds vert climat pour faciliter le financement de projets prioritaires dans le domaine d'intervention du Fonds vert climat ;
- exploiter la possibilité d'appui offerte par la BID dans la mobilisation de SUKUK d'un montant de 600 millions de dollars ;
- exploiter les possibilités existantes auprès de la BEI de l'ordre de 200 millions d'euros (pour les prochaines années), pour l'appui à la mise en œuvre de PPP, en particulier dans le domaine de l'énergie solaire.

## **VII. CEREMONIE DE CLOTURE DE LA 1ère JOURNEE : MOT DE CLOTURE DE S.E.M. LE PREMIER MINISTRE (Annexe 19)**

Avant le discours de clôture du Premier Ministre, le Ministre de la communication et des relations avec le Parlement, Porte-parole du Gouvernement, a procédé à la lecture du communiqué sur les résultats de la première journée consacrée aux partenaires techniques et financiers (Annexe 20).

Dans son mot de clôture de la première journée de la conférence, SEM le Premier Ministre s'est réjoui de la qualité et de la pertinence des contributions. Il a relevé que les échanges ont été francs, fructueux et seront très bénéfiques pour l'opérationnalisation du PNDES. A cet égard, il a, au nom du Président du Faso, du gouvernement et de tout le peuple burkinabè, exprimé toute sa satisfaction et sa gratitude aux partenaires pour leur soutien qui a permis d'aboutir aux résultats et aux conclusions très positifs de la première journée.

Poursuivant son propos, il a soutenu que le PNDES qui traduit la vision et les objectifs de croissance et de développement pour le prochain quinquennat du Burkina Faso, a fait l'objet d'échanges fructueux sur tous les secteurs prioritaires. Il est ressorti des présentations et des interventions des convergences de vue qui rassurent, et encouragent en même temps le Gouvernement dans la mise en œuvre des différentes politiques sectorielles et des actions prévues dans le cadre du développement du Burkina Faso. Après avoir apprécié le dialogue constructif qui est le signe de l'intérêt et de la volonté manifeste des partenaires de soutenir le Burkina Faso dans ses efforts de construction d'un Faso meilleur, le Premier Ministre a souhaité que la conférence soit un cadre de partenariat, un cadre d'engagements réciproques et surtout le début d'un partenariat nouveau et solide qui mettra son pays sur un sentier de croissance durable, forte et de développement. Il a donc souhaité le renforcement de la coopération avec chaque partenaire et avec l'ensemble des pays et institutions de coopération.

Il a par ailleurs exprimé sa gratitude et celle du gouvernement aux partenaires qui ont bien voulu appuyer la préparation de la conférence, en particulier la Banque Mondiale, le Programme des Nations pour le Développement (PNUD), la République de Chine Taiwan, l'Union Européenne et tous ceux qui ont accompagné la préparation de la conférence de Paris.

Le Premier Ministre a également remercié tous ceux qui ont annoncé des contributions financières indispensables à l'opérationnalisation du PNDES, ainsi que ceux qui préciseront leurs apports au cours des semaines à venir.

Il a insisté sur le fait que les résultats atteints lors de la première journée ont largement dépassé les espérances du Burkina Faso car les intentions de financements annoncées couvrent largement les besoins de financement du PNDES avec un taux de couverture de près de 150% (le besoin de financement qui se dégageait du plan de financement s'élevait à près de 5 570 milliards de FCFA). Il a donc souhaité que les signatures qui ont été apposées au titre des conventions et les engagements qui ont été pris ouvrent la voie à plusieurs autres dans les prochains jours dans le cadre de la concrétisation des engagements pris lors de cette conférence.

S'agissant du mécanisme de suivi et d'évaluation du PNDES, il a soutenu que ceci constitue un élément clé de réussite. Pour ce faire, il a rassuré l'ensemble des partenaires que le gouvernement prend la pleine mesure de l'importance que revêt ce principe cardinal du suivi et d'évaluation et en a fait une priorité. A cet égard, un décret relatif au dispositif institutionnel de suivi a déjà été pris. Tous les acteurs impliqués dans ce dispositif et les partenaires y seront représentés. Il a informé les partenaires que des informations précises sur les modalités pratiques de fonctionnement du dispositif et un calendrier relatif à la tenue des différentes consultations leur seront communiquées dans les meilleurs délais.

Après avoir invité les représentants des pays amis, des institutions et agences de financement du développement, à la seconde partie de la conférence qui se poursuivra le lendemain et qui concerne le forum des investisseurs, afin de continuer à échanger et à poursuivre le débat, il a déclaré clos les travaux de la première journée de la conférence des partenaires du Burkina Faso pour le financement du PNDES consacré au secteur public.

## **DEUXIEME PARTIE : SECTEUR PRIVE**



## **I. CEREMONIE D'OUVERTURE : PRESENTATION DU PROGRAMME**

Le jeudi 08 décembre 2016, les travaux de la Conférence des partenaires du Burkina Faso pour le financement du Plan national de développement économique et social (PNDES) se sont poursuivis par les échanges avec les partenaires du secteur privé.

Ces échanges avaient pour objet de présenter l'environnement des affaires et les opportunités d'investissements au secteur privé international et national en vue de les mobiliser pour accompagner la mise en œuvre du PNDES. Il s'agissait également de porter à leur connaissance l'option du Gouvernement de privilégier le recours au Partenariat Public Privé dans la réalisation d'infrastructures productives.

Cette deuxième journée a été présidée par Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Paul Kaba THIEBA, assisté de certains membres du Gouvernement. Elle a enregistré la participation de nombreux partenaires du secteur privé international et national ainsi que des partenaires publics.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par:

- la présentation de Monsieur Stéphane SANOU, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat sur l'environnement des affaires du Burkina Faso ;
- l'intervention de Madame Ronke-Amoni OGUNSULIRE, représentante régionale de la Société financière internationale (SFI);
- l'intervention de Monsieur Gérard WOLF, Vice-président du Comité Afrique au Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), Président de BRICS Access ;
- l'intervention de Monsieur Elie Justin OUEDRAOGO, Vice-président du Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB).

Avant la brève présentation du Ministre du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat du Burkina Faso et les interventions des représentants du secteur privé international et national, les participants ont d'abord été invités à suivre le film documentaire présentant l'environnement des affaires, le cadre légal, les résultats atteints suite aux réformes introduites, ainsi que le dispositif de facilitation et d'accompagnement mis en place pour favoriser le développement du secteur privé au Burkina Faso.

La cérémonie d'ouverture s'est terminée par le discours d'ouverture de S.E.M. le Premier Ministre ;

### **2. Film documentaire sur le Burkina Faso (confère première partie, session 1, 16. Résumé du film)**

### **3. Présentation de l'environnement des affaires du Burkina Faso**

Cette présentation a été faite par **Monsieur Stéphane SANOU**, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat. Elle a porté sur cinq (05) points à savoir : (i) le cadre juridique et réglementaire des affaires au Burkina Faso, (ii) l'environnement institutionnel des affaires au Burkina Faso, (iii) la facilité de faire des affaires au Burkina Faso, (iv) les opportunités

d'investissement au Burkina Faso, (v) les réformes majeures de l'environnement des affaires prévues par le PNDES.

Avant la déclinaison de ces points de présentations, Monsieur Stéphane SANOU, a tout d'abord rappelé quelques généralités sur le Burkina Faso.

### **2.1 Cadre juridique et réglementaire des affaires au Burkina Faso**

Au titre du cadre juridique et réglementaire des affaires, le Burkina Faso a adopté plusieurs lois et mesures pour renforcer la sécurisation juridique des investisseurs et de leurs investissements. Il a aussi libéralisé son économie en ouvrant totalement au secteur privé les principaux secteurs d'activités comme la télécommunication, l'énergie, le transport aérien, les mines, les banques et assurances.

Notre pays a également libéralisé le secteur du travail avec l'adoption d'un code de travail garantissant la liberté d'embauche, d'emplois et de licenciement. Le Burkina Faso est membre fondateur du traité de l'OHADA. A cet effet, il a mis en place des tribunaux de commerce à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso et le Centre d'arbitrage, de conciliation et de médiation afin de faciliter le règlement des conflits commerciaux en toute transparence et équité. Plus de 95% des contentieux commerciaux ont été jugés par les tribunaux sur la période 2011-2015.

Aussi, le Gouvernement a-t-il mis en place le programme Doing Business qui a permis au pays d'entreprendre des réformes multiformes entrant dans le cadre de la facilité de faire des affaires et de recevoir le prix d'encouragement de la Banque mondiale en 2016.

En ce qui concerne la lutte contre la corruption, il est inscrit comme une action prioritaire pour le Gouvernement car il est acté par la loi n° 004-2015/CNT.

En plus de l'indépendance de la magistrature (Loi n° 072-2015/CNT du 5/11/2015), il existe des structures de contrôle telles que l'Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption (ASCE/LC), la Cour des comptes, la Coordination nationale de lutte contre la fraude et l'Autorité de régulation de la commande publique. En 2015, le Burkina Faso a été le deuxième pays le moins corrompu dans l'UEMOA selon Transparency international.

### **2.2 L'environnement institutionnel des affaires au Burkina Faso**

Concernant ce point, les réformes entreprises ont permis de mettre en place un dispositif institutionnel spécial dans la promotion, la facilitation et l'accompagnement des investissements privés. Ce dispositif comprend les structures chargées de ciblage des investisseurs, de l'accueil des investisseurs, de la facilitation de leur investissement et du suivi de leur activité aux fins d'accompagnement. Ce sont :

- Le Conseil présidentiel pour l'investissement (CPI) : accélérer le processus de décisions grâce à un reporting au plus haut niveau de l'Etat: réflexion stratégique, recommandations, impulsion ;
- L'Agence de promotion des investissements du Burkina Faso (API-BF) : assurer la coordination, la promotion, la facilitation, l'accompagnement et le suivi des activités d'investissements privé au Burkina Faso. Défendre les intérêts des milieux d'affaires par la facilitation et la sécurisation de l'investissement ;



- La Chambre du Commerce et d'Industrie du Burkina Faso ;
- La Maison de l'entreprise du Burkina Faso ;
- Le Centre d'Arbitrage de Médiation et de Conciliation de Ouagadougou (CAMC-O)
- Le Bureau de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles (BRMN),

### **2.3 La facilité de faire des affaires au Burkina Faso**

Au titre de ce point, on note que la stratégie de développement du Burkina Faso est de faire du secteur privé, un moteur de la croissance économique. A cet effet, l'environnement des affaires s'est beaucoup amélioré avec l'élaboration et la mise en œuvre du Programme "Doing Business Better in Burkina Faso" en 2006. Cela a prévalu à notre pays un gain de 6 points dans le classement Doing Business 2016 malgré les événements politiques survenus en 2015.

Ainsi, le Burkina Faso est la deuxième économie dans l'UEMOA dans le classement Doing Business 2016 et est régi par les textes de l'OHADA qui garantissent la prévisibilité, la transparence dans le traitement de l'information et la diligence dans le règlement des différends commerciaux.

En outre, le Burkina Faso est membre de l'UEMOA et la CEDEAO qui constitue un marché de plus de 300 millions d'habitants et qui dispose d'une flexibilité du marché de travail à travers une législation du travail qui garantit la transparence et la prévisibilité dans la gestion des ressources humaines et dans le règlement des contentieux liés au travail.

### **2.4 Les opportunités d'investissement au Burkina Faso**

S'agissant des opportunités d'investissement, un focus a été mis sur le Partenariat public-privé qui est un mode privilégié de réalisation de projets à caractère de complexité ou d'urgence pour l'autorité publique.

Pour optimiser les performances et réaliser un nouveau dispositif législatif et réglementaire consacré exclusivement au PPP, des actions suivantes ont été entreprises :

- vote de la Loi n° 020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du PPP au Burkina Faso et décrets y afférent ;
- mise en place de la Commission de sélection de partenaires privés pour la réalisation de projets en partenariat public-privé par Arrêté n° 2014-0263/MEF/SG/DGCOOP du 28 juillet 2014.

On retient que les principales opportunités d'investissement sur la période 2016-2020 sont :

- **pôles de croissance** avec celui de Bagré, de Samendéni, du Sourou et du Sahel pour le développement de l'agro-business ;
- **agriculture & élevage** avec 123 milliards de m<sup>3</sup> d'eau –toutes natures confondues ; 9 millions d'hectares dont seulement un tiers (soit 3,5 millions d'hectares) est exploité annuellement, 233 500 ha de terres irrigables dont 26 758 ha aménagées et/ou mises en valeur ;

- **mines** avec le Manganèse; le Zinc, le Cuivre, le Calcaire, le Phosphate et le Bauxite, etc. L'or est le 1er produit d'exportation et le Burkina est le 4ème pays producteur africain ;
- **transport** avec la construction des infrastructures routières au niveau national et sous régional et œuvre d'art ;
- **énergie** avec la production d'énergie, la construction et l'exploitation de centrales solaires, des ouvrages hydroélectriques et le transport (Pipeline) et stockage d'hydrocarbures ;
- **industrie** avec les unités de transformation agricole, les zones industrielles et les zones économiques spécialisées ;
- **immobilier** avec les logements sociaux et économiques ;
- **tourisme** avec les sites touristiques.

### **2.5 les réformes majeures de l'environnement des affaires prévues par le PNDES**

L'objectif stratégique 1.2 du PNDES est la promotion de la bonne gouvernance économique. Pour atteindre cet objectif, les réformes suivantes sont prévues dans le PNDES :

- amélioration du classement de Doing Business du Burkina Faso de 143e sur 189 en 2016 à 130e en 2020 ;
- réduction de la part du secteur informel dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire de 20,7% en 2015 à 15% en 2020 ;
- révision en cours du code des investissements ;
- renforcement des capacités du secteur privé, surtout celles des PME/PMI ;
- mise en place de mécanismes de financement adaptés aux besoins de transformation structurelle de l'économie ;
- accompagnement du secteur informel vers sa formalisation.

### **4. Intervention de madame RONKE-AMONI OGUNSULIRE, Représentante régionale de la Société Financière Internationale**

Madame Ronke-Amoni OGUNSULIRE a introduit son intervention en informant la conférence que le Burkina Faso est un pays prioritaire pour la Société Financière Internationale (SFI) qui a toujours été "open for business". Elle dira que malgré les crises successives qui ont affecté le pays, le rythme de ses interventions n'a pas ralenti et pour preuve, la SFI a investi, pendant la transition politique, deux cent millions (200) de dollars au Burkina Faso à un moment où la plupart des investisseurs étaient réticents. De plus, la SFI a décidé de maintenir son bureau du Burkina Faso ouvert.

Elle a souligné que le gouvernement a mis en œuvre, avec l'appui de son institution, la plateforme SYLVIE, un Système de liaison virtuelle pour les opérations d'importation et d'exportation, pour alléger les formalités de dédouanement.

Madame OGUNSULIRE a ensuite déclaré que la SFI souscrivait entièrement à l'objectif du gouvernement reflété dans le PNDES. C'est la raison pour laquelle son institution a

développé, en consultation avec le gouvernement, un plan d'actions pour le Burkina Faso pour accompagner le secteur privé, afin qu'il joue pleinement son rôle de moteur de la croissance économique inclusive.

Ce plan d'action a pour objectif d'ici à fin 2020: (i) de permettre l'accès au crédit pour 25 000 PME et 400 000 petits producteurs ; (ii) de soutenir le développement d'au moins 4 chaînes de valeurs ; (iii) de générer 150 MW d'énergie supplémentaire ; et (iv) de réaliser de grands projets en PPP.

Pour terminer, elle a affirmé que la SFI s'engage d'une part, à collaborer avec la Banque mondiale, l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA), et tous les autres partenaires présents à la conférence, afin de mettre à la disposition du secteur privé leurs expertises et leurs instruments respectifs pour lui permettre d'investir dans les secteurs porteurs identifiés dans le PNDES et d'autre part, à soutenir des financements à hauteur de 800 millions de dollars et à développer des activités de services conseils au Burkina Faso au cours des cinq prochaines années.

## **5. Intervention de monsieur GERARD WOLF, Vice-président du comité Afrique au Mouvement des Entreprises de France (MEDEF)**

Monsieur Gérard WOLF a introduit son intervention par le rappel des relations économiques entre le MEDEF et le Burkina Faso qui sont anciennes de plus de 30 ans. Il a à cet effet, rappelé la visite que le Président du Faso a effectuée au sein du MEDEF dans le mois d'avril 2016 et celle dirigée par Monsieur Bruno Metlic au Burkina Faso en septembre 2016.

Il a ensuite indiqué que dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES, il y a beaucoup d'opportunités au Burkina Faso, comme en témoigne la présentation du Ministre en charge du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat. Pour cela, il a souligné qu'il est persuadé qu'en ce qui concerne le secteur économique français et le secteur privé à travers les 5 000 entreprises qui sont dans le MEDEF international et le fantastique vivier de 750 000 entreprises membres du MEDEF, le Burkina Faso a aujourd'hui une réelle volonté de pousser les investissements privés et surtout de pousser la logique de chaîne de valeur.

Aussi a-t-il appelé le Gouvernement à mener une réflexion sur les filières tels que l'Industrie agro-alimentaire, le sport, un élément important dans une économie et les questions de santé. Il a ajouté que le MEDEF, avec ses homologues burkinabé du Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB), sont allés plus loin dans des partenariats par filière, l'unique source de création des emplois.

Monsieur Gérard WOLF a aussi précisé que pour atteindre les facteurs de succès, il est important de se pencher sur les questions de lutte contre la corruption et de la mise en place des moyens de gouvernance adaptés. La question de la formation et de l'innovation est également indispensable car au MEDEF, pour réaliser un investissement dans un pays donné, la priorité est donnée aux ressources humaines locales.

Il a terminé en évoquant les difficultés d'accès à certaines sources de financements dont des multilatéraux tels que la SFI, MIGA et la BAD parce que celles-ci sont souvent inconnues par le secteur privé. Pour mieux s'imprégner des politiques, procédures et opportunités existantes au sein de ces structures le MEDEF conduit chaque année une délégation auprès d'elles. Monsieur WOLF a indiqué la disposition de son organisme à

intégrer des représentants du secteur privé burkinabè à sa délégation comme il le fait déjà avec le Mali et la Côte d'Ivoire.

#### **6. Intervention de Monsieur ELIE JUSTIN OUEDRAOGO, Vice-president du Conseil national du patronat Burkinabè (CNPB).**

Dans son intervention, Monsieur Elie Justin OUEDRAOGO a reconnu et salué les avancées notables du Burkina Faso dans l'assainissement du climat des affaires qui a permis d'améliorer les formalités de création d'entreprises, les formalités du commerce transfrontalier, l'environnement juridique et judiciaire, la réforme de la fiscalité et la réglementation générale de la commande publique

Il a ensuite réitéré ses remerciements au Gouvernement pour l'organisation d'élections libres et transparentes à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso qui ont sonné le glas d'une période transitoire avec l'installation des nouvelles autorités consulaires dont la vision s'aligne parfaitement avec celle du PNDES.

Il a lancé un appel aux participants en affirmant que les milieux d'affaires burkinabè regorgent d'hommes et de femmes d'affaires crédibles, ayant une vision moderne de la pratique des affaires et ouverts aux partenariats stratégiques sources indéniables de création de valeur partagée. A cet effet, il a invité les investisseurs étrangers à venir à leurs côtés pour nouer des partenariats gagnant-gagnant autour des projets du PNDES, mais aussi autour de leurs projets individuels.

Il a terminé son propos en remerciant le Gouvernement burkinabè pour le grand intérêt qu'il témoigne au secteur privé, en l'associant à la présente Conférence et particulièrement en lui dédiant toute une journée. Il a réaffirmé l'engagement du secteur privé burkinabè à s'inscrire dans la dynamique du PNDES et sa disponibilité à s'associer aux investisseurs étrangers pour mettre en valeur le potentiel économique du Burkina.

#### **7. Discours d'ouverture de S.E.M PAUL KABA THIEBA, Premier Ministre**

A l'issue des différentes interventions, SEM le Premier Ministre Paul Kaba THIEBA a, dans son discours d'ouverture, remercié les participants pour leur forte mobilisation qui traduit la vitalité de la coopération et de la solidarité internationale. Il a ensuite renouvelé la gratitude du Gouvernement burkinabè aux autorités françaises pour l'accueil réservé à sa délégation ainsi que les dispositions qu'elles ont bien voulu prendre pour faciliter la tenue de la conférence.

Il a précisé que les investisseurs privés occupent une place de choix dans les politiques de développement du pays. A ce titre, il a indiqué que le secteur privé devra jouer un rôle déterminant pour permettre d'atteindre le taux de croissance annuel moyen de près de 8% escompté par le PNDES. A cet effet, il a souligné que des réformes structurelles et des actions incitatives ont été entreprises pour mettre en place un environnement légal et réglementaire propice pour les affaires.

Il a, en outre, souligné que le nouveau référentiel de développement met l'accent sur le partenariat public-privé et les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois, tels que les transports, l'agro-business, l'énergie, les mines, le tourisme, les technologies de l'information et de la communication.

SEM le Premier Ministre a rappelé que dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES, un portefeuille de plus de 80 projets et programmes d'investissements structurants a été identifié par le Gouvernement dont certains seront exécutés en mode partenariat public privé (PPP).

Il a ensuite relevé que le monde entier fait face au risque qui menace la stabilité et la sécurité, gages d'un développement durable. Comme partout ailleurs, il n'y a pas de risque zéro en matière de sécurité. Pour cela, le Burkina Faso y fait face courageusement et coopère avec l'ensemble des pays. Il a fait savoir qu'en matière de sécurisation des investissements, le Burkina Faso a réalisé des avancées significatives.

Il a enfin, assuré les investisseurs privés que le Gouvernement veillera à préserver un système sécuritaire efficace et à maintenir un climat rassurant qui leur garantit la quiétude indispensable à leurs investissements.

## **II. PANELS SUR LES OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENTS PRIVES AU BURKINA FASO**

Deux panels ont été consacrés aux opportunités d'investissements privés au Burkina Faso : le premier a porté sur les opportunités d'investissements dans les secteurs de soutien à la production et le deuxième sur les opportunités d'investissements dans les secteurs de production. Au cours de ces panels, différentes présentations ont été faites par les membres du Gouvernement.

Les présentations sur les opportunités d'investissement dans les secteurs de soutien à la production ont porté sur les infrastructures énergétiques et les mines (Ministre de l'énergie, des mines et des carrières), les infrastructures routières, de communication et d'habitat (Ministre des infrastructures), la santé (Ministre de la Santé) et l'Education, formation, recherche et innovation (Ministre de l'éducation nationale et de l'alphabétisation). Celles sur les opportunités d'investissements dans les secteurs de production ont concerné la production agro-sylvo-pastorale (Ministre de l'agriculture et des aménagements hydrauliques), l'environnement, eau et assainissement (Ministre de l'eau et de l'assainissement) et les transformations industrielles et artisanales (Ministre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat).

A l'issue des présentations, des investisseurs implantés au Burkina Faso ont apporté leur témoignage et présenté leurs projets. A la suite de ces témoignages, les échanges qui ont suivi ont porté sur des questions d'éclaircissements et des préoccupations relatives aux effets de certains projets.

### **1. Panel 1 : les opportunités d'investissements dans les secteurs de soutien à la production**

Le panel 1, sous la modération du représentant de la Banque européenne d'Investissement (BEI), a commencé avec quatre communications livrées respectivement par le Ministre de l'énergie, mines et carrières (Infrastructures énergétiques et mines), le Ministre des Infrastructures (Infrastructures routières, de communication et d'habitat), le Ministre de la santé (santé), le Ministre de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (Education, formation, recherche et innovation). La quintessence de ces communications est faite ci-après.

## **1.1 Synthèse des communications**

### **1.1.1 Présentation du Ministre de l'énergie, mines et carrières sur les Infrastructures énergétiques et mines**

Plusieurs réformes sont engagées dans les secteurs de l'énergie et des mines.

Les projets en cours dans les deux secteurs sont :

- grandes centrales solaires : 2 en construction et 5 en projet ;
- industries minières : 9 grandes mines en production et 8 en projet.

Des opportunités d'investissements et d'affaires existent dans ces secteurs :

- centrales solaires : 8 centrales de 100 MW cumulées ;
- centrales thermiques : 3 centrales de 365 MW cumulées ;
- centrales hydroélectriques: 4 centrales de 40 MW cumulées ;
- stockage hydrocarbures : capacité à installer 355 600 m<sup>3</sup> ;
- potentiel géologique riche et varié.
- permis d'explorations disponibles.

### **1.1.2 Présentation du Ministre des Infrastructures sur les Infrastructures routières, de communication et d'habitat**

Pour les infrastructures routières, le défi à relever consiste à désenclaver les zones agro-sylvo-pastorales, à renforcer l'attractivité et la compétitivité de l'économie et à renforcer ou à construire les corridors routiers nationaux et régionaux d'intégration régionale.

Quant aux infrastructures de communication, le PNDES ambitionne de mettre en place un cadre favorable à l'amélioration de la qualité des infrastructures et des services TIC.

Concernant l'habitat, il est prévu dans le PNDES la construction de 40 000 logements sociaux et économiques.

### **1.1.3 Présentation du Ministre de la santé sur le secteur de la santé**

Pour le secteur de la santé, les opportunités d'investissement dans le secteur sont nombreuses dans les domaines suivants :

- promotion d'une gouvernance vertueuse,
- mise en place de l'assurance maladie universelle,
- promotion du sous-secteur sanitaire privé de soins,
- réforme du système de réglementation pharmaceutique.

Dans le Secteur, on compte treize (13) projets structurants d'un coût de 690 millions de dollars US. Cependant, les besoins sont non comblés par le budget national et l'apport du secteur privé national et international est donc nécessaire.

### **1.1.4 Présentation du Ministre de l'éducation nationale et de l'alphabétisation sur l'Education, la formation, la recherche et l'innovation**

#### **- Des témoignages**

Le premier témoignage a été celui du représentant de Windiga Energie.

Windiga énergie est une société canadienne qui existe depuis 2009 et opère dans le domaine de l'énergie. Son représentant à la conférence a souligné que sa société a investi 250 milliards FCFA dans les projets à longue durée au Burkina Faso. A cet effet, sa société a signé une convention de deux projets PPP avec le Gouvernement. Le premier concerne une centrale solaire de 20 MW en construction dont le tarif est très inférieur au coût de production de la SONABEL. Le second a trait à la centrale solaire ZINNA, dans la province du Mouhoun avec un coût d'investissement de 23 milliards de FCFA avec l'apport financier de la SFI et le Fonds de Climat Canadien. Elle travaille également avec un partenaire technique Ebougyes Energie.

Dans le cadre du partenariat, Windiga a bénéficié du gouvernement une facilitation dans les structures financières, un contrat d'achat d'électricité avec la SONABEL avec une signature d'un contrat PPA très bancable. La durée de vie du projet est de 25 ans.

Il a précisé que Windiga et le Gouvernement viennent de signer un nouveau PPP pour une centrale à gaz de 140 MW qui équivaut à un investissement de 110 milliards de francs CFA. Les fonds sont disponibles et attendent la détermination du site du projet. Il est prévu l'emploi de 200 personnes pendant la construction et 40 personnes pendant l'exploitation. Ces projets permettront de doubler la capacité énergétique de la SONABEL.

Il a par ailleurs confirmé le financement de 17 millions de dollars pour l'électrification rurale aux alentours de la centrale solaire dans la boucle du Mouhoun, financement annoncé par le Premier Ministre Canadien, lors du Sommet de la Francophonie à Madagascar. L'agence FDE met également à la disposition du Burkina Faso, une enveloppe de 1,3 millions de dollars pour un budget de 18 millions de dollars pour la construction de 40 centres de santé dans la zone du projet.

Il a terminé son intervention en disant que Windiga et le Burkina Faso constituent deux partenariats pour un développement énergétique du pays.

Succédant au représentant de Windiga Energie, Monsieur Moctar MANDO, président du directoire du groupe COGEB INTERNATIONAL SA a fait une présentation du groupe qu'il représente. Il a ainsi annoncé que le groupe COGEB INTERNATIONAL SA a été créé depuis 1993 avec pour activité principale, la réalisation d'infrastructures routières et hydrauliques. Le groupe COGEB est composé de plusieurs filiales spécialisées dans les domaines de l'immobilier, du béton prêt à l'emploi, de production d'agrégats de carrières, et les forages d'eau.

Selon Monsieur MANDO, le développement du groupe a été rendu possible grâce à un code d'investissement attrayant mis en place par l'Etat burkinabè et au climat des affaires favorable à la participation de plusieurs entreprises d'horizons divers. Il a aussi insisté sur l'innovation introduite dans la réglementation des marchés. En effet, en recourant à l'externalisation de la commande publique par le biais du Partenariat Public-Privé, l'Etat offre une réelle opportunité aux entreprises et celles du BTP en particulier pour mettre en relief leur savoir-faire en termes d'ingénierie technique et financière.

Au regard de tous ces paramètres, il a affirmé que le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) est une vraie opportunité pour l'obtention d'affaires dans le secteur du BTP. Il a par conséquent appelé ses confrères du domaine du BTP à accorder

une importance particulière aux différents projets d'infrastructures qui sont initiés par le Gouvernement du Burkina Faso à travers le PNDES

Monsieur Issa COMPAORE, Directeur général de l'Institut supérieur de technologie (IST) et dernier intervenant, a d'abord salué le Gouvernement pour le choix et la raison de faire de l'éducation et de la formation un des piliers du PNDES. Il a ainsi rappelé l'état des lieux du secteur déjà présenté par le Ministre de l'éducation notamment la forte demande de l'éducation et la formation, l'insuffisance des infrastructures scolaires, des équipements pédagogiques et didactiques ainsi que des enseignants. Il a ajouté que les financements sont inadaptés et que la capacité de l'Etat est dépassée. C'est pour cette raison que ce dernier a fait appel au secteur privé pour l'accompagner.

Il a également indiqué les difficultés d'accès aux TIC qui doivent être levées pour une éducation de qualité. Il a poursuivi en disant que l'essentiel des étudiants est dans l'enseignement général et cela ne leur permet pas de se préparer suffisamment à l'insertion professionnelle des diplômés. Le Burkina Faso compte quatre universités publiques et une centaine d'instituts supérieurs privés; moins de 100 000 étudiants et 5% dans le secteur de la formation professionnelle. Ceci doit amener le gouvernement à prendre des initiatives d'urgence c'est-à-dire : (i) améliorer le ressort de la croissance, la diversité des ressources , l'allongement des chaînes de valeur et l'élargissement des opportunités, (ii) réorienter le système éducatif (choix du PNDES) vers les formations scientifiques, techniques et professionnelles, (iii) impliquer les entreprises à toutes les étapes du processus de formation, (iv) favoriser l'alternance et l'apprentissage dans les modes de formation, et (v) améliorer les pratiques pédagogiques dans les universités et les grandes écoles.

Il a souligné qu'il faudrait former assez de diplômés pour les secteurs tels que les mines et l'énergie, l'agro-alimentaire, les BTP, les TIC, les technologies médicales, les services financiers.

Pour cela, il y a un marché à forte croissance dans le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Il existe également un cadre légal pour investir dans le secteur et des possibilités de partenariat avec un secteur privé national qui est demandeur.

Il a enfin terminé son propos en encourageant le Gouvernement à rester dans sa politique de recentrer le rôle des universités publiques qui ne peuvent pas tout faire au risque de ne pas bien faire et de faire confiance au secteur privé de l'éducation pour l'accompagner dans le développement avec une main d'œuvre qualifiée.

#### **- Des échanges et discussions**

A l'issue des témoignages, les participants ont pris la parole pour faire des suggestions et recommandations pour permettre de promouvoir les investissements privés. Ces interventions peuvent être résumées comme ci-dessous.

**Le Président des professionnels de Banques et Etablissements financiers** a porté un témoignage sur l'apport annuel du secteur financier dans l'économie burkinabé ces trois dernières années a été estimé en moyenne à 2 800 milliards de FCFA. Aussi, il a indiqué que pour les appels à l'épargne publique nationale ou régionale sur les 11 premiers mois de l'année 2016, le Burkina Faso est venu à 489 milliards FCFA dont 54% apportés par les banques locales.



Il a ensuite pris l'engagement, au nom des banques et établissements opérant au Burkina Faso, d'apporter un financement à hauteur du besoin de financement estimé à 5 500 milliards FCFA sur les quatre prochaines années. Ce financement sera mobilisé pour le financement en priorité des projets structurants dans le domaine des infrastructures estimé à plus de 2 300 milliards et aussi bien que d'autres projets structurants du PNDES.

**Monsieur Felix KOBNA EBO, PDG de l'École supérieur des métiers des énergies renouvelables (ESMER)**, première école privée au Bénin qui forme exclusivement des licences et des masters dans le domaine des énergies renouvelables. Il a indiqué qu'il est administrateur du groupement AZMIR, entreprise béninoise qui travaille dans le domaine des énergies renouvelables.

Il a aussi indiqué être un spécialiste dans la construction des centrales d'énergie solaire. Il s'est donc engagé à former gratuitement 50 jeunes par an pour des formations continues et cela durant la période de mise en œuvre du PNDES. Le coût de cette formation est estimé à 1 million de dollar.

**Monsieur Louis BEDOUCAT, spécialiste dans les questions d'infrastructures et d'énergie chez Price House Cooper** a attiré l'attention du gouvernement sur les questions de PPP surtout dans les secteurs non marchands. Il a ajouté que le Gouvernement doit être prudent sur les PPP non marchands qui, in fine reposent sur le remboursement de l'Etat. Il a terminé en disant oui pour les PPP dans les secteurs de l'énergie, de transport car génèrent des recettes.

**Monsieur Alassane BAGUIAN, PDG BSM Group International et représentant du Groupe HMAM du Maroc** a porté à la connaissance de la conférence que l'institution qu'il représente est intéressé aux projets du PNDES notamment les projets du Ministère des infrastructures et la modernisation des postes de péage.

A cet effet, il a souligné que le Groupe HMAM est prêt à financer 80% pour la modernisation des postes de péage. Il a donc voulu savoir si les études de faisabilité sont disponibles et récentes.

## **2. Panel 2 : les opportunités d'investissements dans les secteurs de production**

Le panel 2, sous la modération de Madame Fatou HAIDARA, représentante de l'ONUDI, a commencé avec trois communications livrées respectivement par le Ministre de l'agriculture et des aménagements hydrauliques (**Production agro-sylvo-pastorale**); le Ministre de l'eau et de l'assainissement (**Environnement, eau et assainissement**) et le Ministre du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat (**Transformations industrielles et artisanales**). La substance de ces communications est présentée ci-après.

### **2.1 Synthèse des communications**

#### **2.1.1 Présentation du Ministre de l'agriculture et des aménagements hydrauliques sur la Production agro-sylvo-pastorale**

Les secteurs de la production agro-sylvo-pastorale comptent de grandes potentialités d'investissements rentables. Aussi, de grandes opportunités de partenariat public-privé sont proposées à des conditions rentables pour l'ensemble des acteurs.

Pour accompagner les investisseurs intéressés, une cellule d'accompagnement a été mise en place.

On retient pour les secteurs de production agro-sylvo-pastorale, quinze (15) projets structurants dont :

- Projet de création d'une Centrale d'approvisionnement des intrants et matériels agricoles (CAIMA) ;
- Projet d'aménagement de 35 000 ha de bas-fonds ;
- Programme de développement intégré de la vallée de Samendeni phase II (PDIS II) : composantes aménagements de périmètres irrigués et recalibrage du Mouhoun ;
- Projet pôle de croissance de Bagré ;
- Projet de création des lycées agricoles spécialisés par région ;
- Projet de mise en place d'un mécanisme de gestion des risques agricoles et alimentaires ;
- Projet d'appui à la promotion des pôles de croissance et des systèmes productifs régionaux au Burkina Faso (PAP-PCSPR) ;
- Projet de développement de la mécanisation agricole et de soutien au secteur hydraulique phase 2 (PDMA-SSH) II ;
- Projet d'aménagement hydro agricole de 2 000 ha à Dangoumana ;
- Projet d'aménagement de 1 812 hectares de périmètres irrigués à Sono Kouri ;
- Projet d'aménagement hydroagricole de 1 500 ha à Bissan ;
- Projet de réhabilitation de 3 818 hectares de périmètre irrigués dans la vallée du Sourou ;
- Projet d'aménagement de 2 000 ha de périmètre hydro agricole pour la culture de blé ;
- Projet de création d'une unité de production de vaccins pour animaux au laboratoire national d'élevage de Ouagadougou ;
- Projet de mise en place d'une Centrale d'achat de médicaments vétérinaires (CAMVET) au Burkina Faso.

#### 2.1.2 Présentation du Ministre de l'eau et de l'assainissement sur l'Environnement, l'eau et l'assainissement

La mise en œuvre des programmes du secteur de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement a tout simplement pour finalité que les hommes et les femmes ne défèquent plus à l'air libre au détriment de leur dignité et de leur santé et aussi d'assurer la dignité humaine et la préservation de la santé et du cadre de vie des populations.

Des opportunités d'affaires dans le secteur sont nombreuses. Il s'agit de :

- assurer la disponibilité de l'eau potable en quantité et en qualité à l'horizon 2020 ;
- mobiliser les ressources en eau pour soutenir les secteurs de production et créer des emplois.

A cet effet, de nouveaux cadres de partenariats gagnant- gagnant peuvent s'établir entre le Gouvernement et des investisseurs intéressés dans la mise en œuvre des projets structurants suivants :

- Projet de construction du barrage hydroagricole et hydroélectrique de Ouessa, phase I ;
- Projet de construction du barrage hydroagricole et hydroélectrique de la Bougouriba, phase I ;
- Projet de réalisation de 611 Adductions d'eau potable (AEP) et de réhabilitation / mise à niveau de 225 AEP ;
- Projet de réalisation de 10 376 forages neufs et de réhabilitation de 3 020 forages ;
- Projet de création de 2000 éco villages ;
- Projet d'opérationnalisation d'unités industrielles de traitement et de valorisation de déchets urbains.

### 2.1.3 Présentation du Ministre du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat sur la Transformations industrielles et artisanales

Pour la transformation industrielle et artisanale, le PNDES prévoit développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée.

Les principales actions porteront sur l'élaboration d'une stratégie d'industrialisation adaptée, le renforcement de la contribution des industries culturelles, touristiques et sportives à la formation du PIB, l'accroissement des effets d'entraînement du secteur minier sur le reste de l'économie, la professionnalisation des acteurs de l'artisanat de production et la facilitation de leur accès à la commande publique.

Des opportunités d'investissement en PPP existent également dans ce secteur à travers dix (10) projets structurants :

- Projet de création de deux Zones économiques spéciales (ZES) à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso ;
- Projet de création d'un port sec multimodal dans l'agglomération de Ouagadougou ;
- Projet d'implantation d'une filature classique à Bobo-Dioulasso ;
- Projet d'appui à la création et au développement des Petites et moyennes entreprises et Petites et moyennes industries (PACD-PME/PMI) ;
- Projet de production d'engrais minéraux à base de phosphate naturel ;
- Projet de viabilisation de la nouvelle zone industrielle de Bobo-Dioulasso ;
- Projet de construction de l'abattoir frigorifique de Bobo-Dioulasso ;
- Projet d'installation d'abattoirs dans 5 principales villes du Burkina Faso ;
- Projet de réalisation d'une laiterie dans le bassin laitier de Bobo-Dioulasso ;
- Projet de construction et d'équipement du Centre national d'appui à la transformation artisanale du coton à Bobo-Dioulasso (CNATAC).

## 2.2 Des témoignages

Parmi ceux-ci, on retiendra celui du Directeur Général de la Société Burkinabé des Fibres Textiles (SOFITEX), Monsieur Wilfried YAMEOGO qui a présenté l'importance de la culture du coton dans l'économie du Burkina Faso. Il a ainsi indiqué que le coton constitue l'un des

éléments moteurs du développement socio-économique du Burkina Faso, en témoigne le nombre d'acteurs dans ce domaine. En effet, sa culture est pratiquée dans 350 000 exploitations de type familial, organisées autour de 9 000 groupements de producteurs de coton. Premier producteur de coton en Afrique depuis la campagne 2014/2015, le Burkina Faso occupe une position centrale en Afrique de l'Ouest et cela constitue une véritable opportunité pour aller à la conquête des vastes marchés de consommateurs que constituent les espaces de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Dans ce sens, poursuit-il, le Burkina Faso voudrait accueillir des investissements destinés à accroître la transformation du coton de qualité qui est produit localement. Pour ce faire, la partie Ouest du pays constitue un cadre idéal pour accueillir ces investissements, d'autant plus qu'il existe un ensemble d'infrastructures adéquates pour soutenir et accompagner la production industrielle.

Monsieur YAMEOGO a poursuivi son exposé en soulignant que plusieurs opportunités existent dans ce domaine. Il a cité entre autres la possibilité de transformer la fibre de coton pour produire plusieurs types de fil (du gros fil et du fil classique), l'implantation de chaînes complètes de transformation allant de la filature jusqu'à la confection de vêtements et la transformation des déchets de coton (linter) pour divers usages (domestiques et industriels).

Intervenant à son tour, Monsieur Patrice CHEVALIER, Président directeur général de Projet Production Internationale (PPI-BF) a indiqué que sa structure intervient dans le domaine de l'adduction d'eau et de l'énergie électrique. Implantée au Burkina Faso depuis plus de trente ans, cette entreprise a su saisir les nombreuses opportunités offertes par un environnement économique qui s'améliore sans cesse. Ainsi, en dépit de sa petite taille, elle a pu réaliser des projets d'une grande importance pour le pays en matière d'adduction d'eau potable ainsi que dans le domaine de l'énergie. Pour les années à venir elle compte poursuivre dans la même optique en mettant l'accent sur les énergies renouvelables et les systèmes d'adduction d'eau potable alimentés par l'énergie solaire.

En conclusion, le promoteur de cette entreprise, qui dit avoir été adopté par le Burkina Faso qu'il aime tant, a invité les investisseurs à venir investir au Burkina Faso, car il y a de très bonnes opportunités pour les entreprises de toutes tailles.

Le Directeur général de la Société Nouvelle Huilerie et Savonnerie (SN CITEC), Monsieur Alexandre ZANA, a emboîté le pas du Directeur général de PPI. Il a notamment indiqué que malgré le fait qu'il soit arrivé au Burkina Faso depuis seulement quelques années, il se sent déjà bien intégré à cause de la chaleur humaine. L'entreprise qu'il dirige est en train de sortir la tête progressivement des difficultés et voit l'avenir avec beaucoup plus de sérénité dans ses domaines d'intervention que sont l'huile alimentaire, l'aliment de bétail et le savon. C'est pourquoi sa société projette des investissements importants pour accroître sa capacité de production et diversifier son offre. Elle est ouverte et disponible pour nouer des partenariats. Pour terminer, il a invité les investisseurs à s'intéresser au secteur des oléagineux parce qu'il y a beaucoup d'opportunités notamment pour le raffinage de l'huile.

### **2.3 Des échanges et discussions**

Le Ministre de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique a également pris la parole pour souligner les importantes opportunités qu'offre l'économie verte. Il a invité les investisseurs à venir prospecter dans ce domaine où le Burkina a des avantages certains. Il a indiqué qu'une stratégie de promotion des économies vertes est en cours d'élaboration.

Dans les échanges, des informations complémentaires ont été demandées sur les opportunités offertes dans le secteur du coton, de l'élevage. Les informations souhaitées ont été fournies par les Ministres concernés et le Directeur général de la SOFITEX.

En outre, une préoccupation a été soulevée par la représentante de l'ONG OXFAM Belgique quant au risque d'accaparement des terres des exploitants familiaux par l'agrobusiness promu dans le cadre de la politique des agropoles. Selon une étude qu'elle aurait conduite avec la Confédération paysanne du Faso à Bagrépôle, les paysans seraient dépossédés de leurs terres sans pour autant que les agro-investisseurs ne soient installés. Les éléments de réponses ci-après ont été apportés à cette préoccupation.

Contrairement à ce qui a été dit, le Gouvernement est convaincu que l'agrobusiness ou l'exploitation familiale pris isolément ne peuvent nullement permettre de répondre aux besoins du pays. Seule une bonne combinaison de ces deux approches peut produire les résultats escomptés. Ainsi à côté de la politique de développement des grands périmètres agroindustriels, le Gouvernement s'attache à développer l'exploitation familiale par la mise en œuvre de divers programmes allant de la mécanisation à l'encadrement en passant par la distribution et ou la mise à disposition des intrants et des semences. En outre, le modèle économique développé à Bagrépôle combine plutôt l'agrobusiness avec l'exploitation familiale. Ainsi, les terres basses irrigables en gravitaire et aménagées clé en main sont réservées exclusivement aux petits exploitants, notamment les personnes affectées par le projet. Ce sont les terres hautes nécessitant des investissements lourds (canaux secondaires et canaux tertiaires ainsi que l'aménagement du réseau interne) hors de portée des petits exploitants, qui sont cédées aux agro-investisseurs sous forme de bail emphytéotique.

Au demeurant ceux-ci ont vocation à contribuer au développement de l'exploitation familiale par le système d'agrégation à savoir le partage des savoirs, la mise à disposition d'intrants et le rachat de la production. Par ailleurs il convient de noter que pour les terres aménagées déjà en exploitation et en cours d'aménagement, plus de 65% des superficies aménagées sont destinées aux exploitants familiaux

En tout état de cause, l'OXFAM a été invitée à poursuivre les échanges avec l'équipe de Bagrépôle présente dans la salle. Au cours de ces échanges, Bagrépôle a informé OXFAM de la visite, deux semaines avant cette conférence, de ses réalisations par la Confédération paysanne du Faso qui a fortement apprécié le système mis en place par Bagrépôle pour recenser les biens des PAP, pour indemniser les pertes de récoltes, d'habitats et d'arbres et surtout la compensation terre contre terre faisant ainsi de Bagrépôle un modèle.

Dans son mot de clôture, la modératrice, Madame Fatou HAIDARA, a insisté sur l'existence de nombreuses potentialités dans le secteur de la production. Elle a indiqué que l'amélioration continue du climat des affaires et la stabilité retrouvée du pays créent les

conditions idoines pour une bonne exploitation de ces potentialités. Aussi a-t-elle invité les investisseurs à ne pas hésiter à les saisir. Pour ce faire, elle a réaffirmé la disponibilité de son institution, l'ONUDI, à accompagner le Gouvernement Burkinabè et les investisseurs pour améliorer davantage le climat des affaires. Dans ce sens, une mission sera conduite incessamment afin d'identifier les domaines d'intervention. Pour terminer, elle a invité les promoteurs qui n'ont pas pu s'exprimer à poursuivre les échanges avec l'équipe gouvernementale à l'issue de la séance plénière.

### **III. MANIFESTATIONS D'INTERET DES INVESTISSEURS PRIVES**

A la suite des différentes présentations et des échanges qui s'en ont suivi et tenant compte des contraintes de temps, le Président de séance a invité les investisseurs privés à faire connaître leurs déclarations d'intérêt. C'est ainsi que tour à tour les représentants des différents membres du secteur privé national et international se sont prononcés sur leurs disponibilités à accompagner la mise en œuvre du PNDES comme suit :

#### **1. BONDA**

Le représentant BONDA, s'est engagé à contribuer au financement du PNDES à hauteur de **600 milliards de FCFA**.

#### **2. CORIS BANK INTERNATIONAL**

Monsieur NASSA Idrissa, PDG de Coris Bank International, s'est engagé à contribuer au financement du PNDES afin de permettre à toutes les couches de l'économie burkinabé de participer à la mise en œuvre du PNDES.

Dans ce sens, la banque s'est engagée à mettre en place un guichet spécial dédié aux petites entreprises avec une dotation de 50 milliards de FCFA et un autre guichet destiné exclusivement aux femmes entrepreneures avec une dotation de 50 milliards de FCFA.

#### **3. ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS (APBEF)**

Au nom des professionnels des banques et établissements financiers, le président de l'Association, par l'intermédiaire de Monsieur NASSA Idrissa, PDG de Coris Bank International, a annoncé un engagement du système bancaire pour le financement du PNDES à hauteur de **1 400 milliards de FCFA**.

#### **4. GROUPE ATLANTIQUE**

Présent dans les pays de l'UEMOA, le Groupe Atlantique, représenté par Monsieur Wilson GIENGE, s'est engagé à accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre d'un certain nombre de projets présentés à la conférence avec une enveloppe de **200 milliards de FCFA**.

#### **5. AFRICA FINANCES CORPORATION (AFC)**

Le Directeur Général de AFC dit disposer d'un financement allant jusqu'à à **500 millions dollars USD** pour le financement du PNDES.

#### **6. BIOTHERM ENERGIE**

Cette entreprise qui investit et exploite des centrales d'énergies renouvelables sur le continent africain s'engage à financer cinq centrales solaires d'une puissance cumulée de

300 MW ainsi que la centrale solaire de 20 MW pour un investissement total de 100 millions d'Euros.

## **7. RESEAU DES EXPERTS ET FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX BURKINABE (REFIB)**

Le Réseau compte mobiliser des financements d'un montant global de 307 millions d'Euros pour appuyer la mise en œuvre du PNDES à travers un projet d'énergie électrique à effet cinétique d'eau de 100 MW d'environ **295 millions d'Euros** et le reste à travers un projet appelé Cop Burkina.

Le représentant du réseau précise que c'est à travers des plateformes de financement alternatives que ces fonds ont été mobilisés.

## **8. GROUPE D'INVESTISSEURS TURCS**

Après un entretien au Burkina avec le Premier Ministre et certains responsables des ministères concernés par ses financements, le groupe d'investisseurs s'est engagé lors de la conférence à accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre du PNDES pour une première tranche de 2,5 milliards de dollars US.

## **9. GROUPE ALLEMAND « ELEVEN PARTNER »**

Ce groupe a mis en place un « plan Marshall pour l'Afrique » et a pu collecter 60 milliards d'Euros. Composé d'éminentes personnalités des universités scientifiques et de recherche du monde, le groupe a sélectionné dix-sept pays africains éligibles à leur financement dont le Burkina Faso qui bénéficie d'un appui de 2,3 milliards d'Euros pour financer les projets de son choix.

Aussi, le groupe dit avoir développé avec ses partenaires un modèle révolutionnaire de PPP qu'il souhaite présenter et discuter avec le gouvernement.

## **10. AIRTEL BURKINA**

Le Directeur Général de Airtel Burkina, (bientôt Orange Burkina), a partagé l'enthousiasme de l'entreprise Orange qui s'est engagée à accompagner le gouvernement dans la transformation numérique avec une enveloppe de 100 milliards de FCFA notamment dans la fibre optique afin de faciliter une connexion de haut débit.

## **11. BNP PARIBAS**

La banque a annoncé un financement de la 1ère phase du projet Backbone en partenariat avec l'entreprise chinoise Huawei. A cet effet, une offre de **80 millions de dollars USD** a été déjà déposée.

## **12. GROUPE D'INVESTISSEURS TURCS/CABINET BARRO**

Au nom de ce groupe, Maître BARRO, avocate burkinabè, a informé le gouvernement qu'elle accompagne deux groupes d'investisseurs turcs qui sont prêts à apporter un financement dans la réalisation des projets dans le domaine des énergies renouvelables et des infrastructures. Le groupe ARCOR ENERGY, un investisseur du groupe, fait une offre de 210 millions d'Euros pour les projets d'énergie.

Dans le domaine des infrastructures, elle a annoncé une enveloppe de 5 milliards de FCFA.

### **13. AFRICA 50**

Africa 50, est une plateforme des infrastructures détenue par plusieurs Etats africains dont le Burkina Faso et des Institutions telles que la BAD et la BCEAO. Cette institution soutien fortement le PNDES pour le financement d'un certain nombre de projets.

En amont, elle a promis financer les études de faisabilité avant de mettre les projets sur le marché pour être financés en fonds propres, notamment les projets des infrastructures de contournement de Ouagadougou, de Péage, l'énergie sans oublier le port sec.

Son Directeur Général a profité de l'occasion pour passer un message à l'endroit des investisseurs présents pour un co-financement des projets avec d'autres privés. Il a terminé en disant que Africa 50 n'annoncera pas de chiffre mais compte mobiliser beaucoup de ressources à travers des institutions internationales comme la SFI, etc.

### **14. COGEB**

COGEB, est une entreprise burkinabè qui se dit prête à apporter **10 milliards de FCFA** pour désenclaver le quartier Bassinko de Ouagadougou.

### **15. PPI- SA**

Comme la COGEB, la Société PPI-SA est une entreprise nationale qui s'est engagée à investir dans le domaine de l'eau un montant de **30 millions d'Euros** pour réaliser 250 mini-adductions d'eau solaires pour aider les populations en milieu rural.

### **16. AGI AFRIQUE**

Société de droit burkinabé, AGI AFRIQUE est un consortium composé d'investisseurs luxembourgeois et chinois. Elle intervient dans les domaines des énergies renouvelables, de la santé et de grandes infrastructures.

Elle s'est engagée à investir au Burkina Faso avec une enveloppe de **1 000 milliards F CFA**.

### **17. PERTI POWER MAROC**

PERTI POWER MAROC est une entreprise basée à Abidjan et à Yaoundé. Elle s'est engagée à accompagner le Gouvernement pour la réalisation de Barrages hydrauliques et de centrales solaires de 80 MW pour un montant global de 370 millions d'Euros afin de réduire le coût du KWH au Burkina Faso. Ce montant prend en charge toutes les dépenses, des études jusqu'à la mobilisation des fonds.

### **18. AFRICA ENERGY CORPORATION SA**

Africa Energy Corporation, partenaire du groupe français Green Yelow, s'est engagée à accompagner le Burkina Faso dans le financement des projets d'énergies solaires à hauteur de 53 millions d'Euro, soit environ 34 750 millions de FCFA.

### **19. SOCIETE ARMOR GREEN**

ARMOR GREEN est une Société spécialisée dans le développement, la construction et le financement et l'exploitation des centrales solaires.

A la tête d'un consortium franco-africain, elle dispose d'une enveloppe de 200 millions d'Euros pour le financement des cinq centrales solaires de 80 MW plus les autres centrales solaires dont le cumul est de 20 MW.



## **20. TRYBA ENERGY**

Groupe familial présent en Europe et en Afrique, TRYBA ENERGY s'est dit intéressé au projet solaire photovoltaïque de 80 plus 20 MW. A cet effet, elle s'est engagée à contribuer à la mise en œuvre du PNDES à hauteur de 130 millions d'Euros.

## **21. LES ENTREPRISES ASOCLANDER ET TAFE**

Il s'agit de deux entreprises indiennes intervenant dans le transport (Asoclander) et TAFE (tracteurs agricoles). Elles ont déjà fait une proposition d'offre à travers l'Eximbank pour 70 millions de dollars US pour le transport (ASOCLANDER) et pour TAFE, troisième grand constructeur mondial de tracteurs pour 10 millions de dollars US pour 5 000 tracteurs.

## **22. GPS SATEL**

Ce groupe s'est engagé à accompagner la mise en œuvre du PNDES à hauteur de 83 milliards de FCFA.

## **23. LILIUM CAPITAL**

Investisseur basé aux Etats Unis, LILIUM CAPITAL compte déboursier 50 millions de dollars USD sur la durée du PNDES pour accompagner les banques et les services financiers mais aussi dans le domaine de l'énergie.

## **24. SOFNET**

Le groupe SOFNET en partenariat avec INNOSOFT SOLUTIONS, groupe d'investisseurs basés à Dubaï dont l'expertise est reconnue par tous dans la réalisation des projets structurants dans le domaine des énergies renouvelables, les TIC et l'éducation, s'est engagé à apporter un financement de 100 milliards de FCFA pour la mise en place d'un data center national, d'un intranet gouvernemental et d'une université virtuelle.

## **25. SOCIETE NAREVA HOLDING**

Société marocaine spécialisée dans la production indépendante d'électricité de source conventionnelle dans les énergies renouvelables, elle a exprimé son intérêt à accompagner le gouvernement dans les projets de production d'énergies solaire et thermique pour un montant de 600 millions d'Euros.

## **26. SOCIETE TOURES**

Cette société a manifesté son intérêt pour la construction de barrages hydroélectriques et la construction de péages. A cet effet, elle pourrait affecter 170 millions d'Euros pour la réalisation des projets dans ces domaines.

## **27. EZMER/MINI CENTRALES**

La société EZMER a annoncé une contribution de 10 milliards de FCFA pour la mise en place d'une centrale solaire et des mini-centrales dans les localités décentralisées.

## **28. GROUPE URBA SOLAR**

Société leader dans le photovoltaïque en France, son représentant Monsieur KEURIN PAUL s'est dit très heureux de participer aux projets photovoltaïques des centrales électriques raccordées aux réseaux jusqu'à 80 MW et aussi à travers des projets d'énergies solaires à autoconsommation comme la cimenterie ou dans les usines d'égrenage de coton.

### **29. BANK OF AFRICA Burkina Faso**

Monsieur Lassina DIAWARA, PCA de la banque, a déclaré que son institution est intéressée par le projet de l'échangeur de Bobo-Dioulasso et les 8 km de bitumes. Si le gouvernement donne son accord, il verra avec BOA-Capital pour financer le projet à hauteur de 75 milliards de FCFA.

### **30. CGE**

CGE a émis le souhait d'accompagner le Gouvernement pour la construction de 12 000 logements dont 4000 logements sociaux et 8000 logements économiques de haut standing. Elle a promis mobiliser avec les banques partenaires un montant de 120 milliards de FCA à cet effet.

### **31. AFRIQUE MATERIELS ET EQUIPEMENTS TURQUIE**

Société turque basée à Lomé, Afrique Matériels et Equipements Turquie a promis d'apporter 150 milliards de FCFA pour le financement de trois projets dans les domaines d'énergie et d'infrastructures sociales.

### **32. Groupe FADOUL**

Monsieur Georges FADOUL s'est engagé à accompagner le gouvernement dans deux projets principaux à savoir les 300 ambulances d'urgence et le projet de construction de péage pour un montant total de **50 milliards de FCFA**.

### **33. GROUP HMAM**

Monsieur Alassane BAGUIAN, représentant du groupe marocain HMAM, a dit que ses partenaires investisseurs se sont intéressés à la construction de péages, de la chancellerie du Burkina Faso, à Dakar, Sénégal. Par ailleurs, ils se sont engagés à offrir un audit gratuit des 307 km de fibres optiques déjà attribuées.

### **34. CHAMBRE DES MINES DU BURKINA FASO**

Dr Elie Justin OUEDRAOGO, Président de la chambre des mines du Burkina Faso et représentant trois sociétés minières a affiché son soutien à accompagner le PNDES à travers des investissements directs.

A cet effet, il a déclaré que le Groupe SEMAFO compte développer une mine dans la province de Diapaga avec une enveloppe de 110 milliards de FCFA déjà mobilisée et attend actuellement la délivrance du permis d'exploitation. Aussi, a-t-il ajouté que le groupe Terranga, qu'il représente a émis le souhait de développer une mine au cours de la mise en œuvre du PNDES avec un budget d'au-moins 110 milliards de FCFA.

En tant que PCA de Windiga Energie, il a aussi annoncé la construction d'une centrale solaire de ZINNA dont les travaux ont déjà été engagés, d'un montant d'environ 25 milliards de FCFA. En marge de la conférence, un accord a été signé entre le Gouvernement et la société Windiga pour le financement d'une centrale à gaz de 140 MW d'un montant de l'ordre de **150 milliards de FCFA**.

### **35. NEW STAR REPUBLIC**

Monsieur Boureima TAPSOBA, représentant New Star Afrique, a annoncé un financement de 600 milliards de FCFA pour la construction du pipeline Bolgatenga-dépôt de Bingo d'un

montant de 300 milliards de FCFA, de la centrale thermique de 100 à 150 MW d'un montant de 200 milliards de FCFA. Il a ensuite indiqué la disponibilité de sa société à financer les infrastructures éducatives à savoir les logements pour les étudiants autour de 100 milliards de FCFA.

### **36. CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO (CCI-BF)**

Monsieur Oumar YOUNGO, Vice-président de la CCI-BF, a annoncé l'engagement de la CCI-BF pour la réalisation d'un port sec à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso d'un montant de 77 milliards de FCFA dont les études et le financement sont déjà bouclés.

En marge des travaux du forum, une signature d'entente est intervenue entre le Gouvernement et la société Windiga Energy Inc en vue du développement d'un projet de mise en place d'une capacité de production d'énergie électrique.

## **IV. CEREMONIE DE CLOTURE**

### **1. Lecture du communiqué final**

A la suite des déclarations d'intérêts du privé national et international, le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, porte du Gouvernement a lu le communiqué final de la conférence (Annexe 29). Le Discours de clôture qui a suivi la lecture du communiqué final a mis fin à la conférence.

### **2. Discours de clôture de son S.E.M le Premier Ministre**

Tirant les enseignements de la deuxième journée, S.E.M le Premier Ministre s'est félicité des résultats enregistrés au cours du ce forum des investisseurs privés, tant sur le plan de la richesse des échanges que des engagements pris par ces derniers.

En conclusion de la conférence dans son ensemble, il a souligné que la concrétisation des engagements pris (plus de 18 000 milliards de francs CFA, soit environ 27 milliards d'euros) pendant ces deux journées permettra au Burkina Faso d'avancer assurément vers l'atteinte de ses objectifs de développement.

S.E.M. le Premier Ministre a réaffirmé toute sa gratitude pour le soutien constant apporté par les partenaires publics et privés au Burkina Faso et a remercié, au nom du Président Roch Marc Christian KABORE et de tout le peuple burkinabé, tous les participants, pour leur solidarité et leur confiance renouvelées au Burkina Faso.

Il a fait une mention spéciale au comité d'organisation de la conférence pour le travail bien fait qui a permis d'aboutir aux résultats obtenus ainsi que les partenaires qui n'ont ménagé aucun effort pour soutenir l'organisation matérielle de cet évènement majeur.

## **V. RENCONTRES G TO B ET B TO B**

La dernière partie de la Conférence a été consacrée à des rencontres G to B et des contacts entre investisseurs nationaux et étrangers pour susciter des partenariats d'affaires. Les échanges se sont déroulés dans le cadre de quatre ateliers au cours desquels des membres du Gouvernement ont présenté les opportunités sectorielles (productions agro-sylvo-pastorales, énergie, mines et carrières, industries de transformation et infrastructures, transports, TIC) et répondu aux demandes d'information des investisseurs.

Par ailleurs, plusieurs audiences bilatérales ont été accordées par les Ministres présents aux investisseurs privés demandeurs sur le lieu de la conférence.

# **ANNEXES**

## Annexe 1 : Liste des participants

Prénoms	Nom	Pays / Organisation / Société
Kwadwo Owusu	ADJEI	IFC
Said	AIT HATRIT	MK Conseil
Adama	BADOLO	Burkina Faso
Apollinaire	BAGHNYAN	Burkina Faso
Bessolé René	BAGORO	Burkina Faso
Issa Benjamin	BAGUIAN	Burkina Faso
Ferdinand	BAKO	Burkina Faso
Léon Hermann	BAKOLO	Burkina Faso
Rasmata	BAKYONO	Burkina Faso
Sabine	BAKYUONO	Burkina Faso
Romain Auguste	BAMBARA	Burkina Faso
Elan Cusiak	BARR	IFC
Alpha	BARRY	Burkina Faso
Batio Nestor	BASSIERE	Burkina Faso
Martial Wilfried	BASSOLÉ	Burkina Faso
Naye	BATHILY	Banque mondiale
Victoire	BENAO	CCI-BF
Eric Wendenmanegha	BOUGOUMA	Burkina Faso
Jean Michel	BOUKHERS	Pelegrina Africa / Groupe Duval
Chantal	BRET	Interprète
Yann	BURTIN	MIGA - Groupe Banque mondiale
Issa	COMPAORE	UNEP-L
Jean Martin	COULIBALY	Burkina Faso
Hadizatou Rosine	COULIBALY/SORI	Burkina Faso
Rémis Fulgance	DANDJINOU	Burkina Faso
Drissa	DAO	Burkina Faso
Antoine	De Gaullier	MEDEF International
Stephen	DECAM	Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN)
Bintou	DIALLO	API-BF
Mahamoudou	DIARRA	Burkina Faso
Makhtar	DIOP	Banque mondiale
Mariam	DIOP	Banque mondiale
Alpha Oumar	DISSA	Burkina Faso
Catherine	DOODY	Banque mondiale
Franck	DOUAMBA	IFC Banque mondiale
Arnaud	DUPOIZAT	IFC
Fanny	FIORENTINO	MK Conseil
Patrice	GANSANE	Burkina Faso
Philippe	GAUTIER	MEDEF International
Egidio	GERMANETTI	IFC
Moumounou	GNANKAMBARY	Burkina Faso
Fatou	HADARA	ONUDI
Tely Aziz	HEMA	Burkina Faso
Ramata	HEMA	Burkina Faso

Justin	HIEN	Burkina Faso
Ervé Sébastien	ILBOUDO	Burkina Faso
Alain Francis Gustave	ILBOUDO	Burkina Faso
Ambroise	KAFANDO	Burkina Faso
Adama	KANAZOÉ	Présidence du Faso
Cheick Fantamady	KANTE	Banque mondiale
Myriam	KARBAL	MK Conseil
Issiaka	KARGOUGOU	Burkina Faso
Silas	KEITA	Burkina Faso
Sidwayan Éric Alphonse	KOMPAORÉ	Burkina Faso
Issa Dominique	KONATÉ	Présidence du Faso
Sommanogo	KOUTOU	Burkina Faso
Pierre Frank	LAPORTE	Banque mondiale
Laure Iris Anne	LEPASTIER	IFC
Laure	LOAEC	PROPARCO
Jean	MAHÉ	Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN)
Michaël	MARDYKS	MEDEF International
Genevieve	McKINNON	Interprète
Clarisse	MERINDOL/OUOBA	Burkina Faso
Odille	MONTPETIT	Interprète
Aïcha	NABARÉ/TOURÉ	Ministère des infrastructures
Bourahima	NABI	Burkina Faso
Eugène Charles	NABOLE	CCI-BF
Ousmane	NACAMBO	Burkina Faso
Pierre	NACOULMA	Burkina Faso
Solene	NAVELLOU	IFC
Emmanuel Noubissie	NGANKAM	Banque mondiale
Ronke-Amoni	OGUNSULIRE	IFC - Groupe Banque mondiale
Pègnani	OUARMA	CCI-BF
Issa	OUATTARA	CCI-BF
Naby Abraham	OUATTARA	Burkina Faso
Bamory	OUATTARA	Burkina Faso
Inoussa	OUEDRAOGO	IFC
Smaïla	OUEDRAOGO	Burkina Faso
Jacob	OUEDRAOGO	Burkina Faso
Niouga Ambroise	OUEDRAOGO	Burkina Faso
Stéphane	OUEDRAOGO	Présidence du Faso
Karim	OUEDRAOGO	Burkina Faso
Alfred	OUEDRAOGO	Burkina Faso
Elie Justin	OUEDRAOGO	CNPB
François de Salle	OUEDRAOGO	Burkina Faso
Bourahima	OUEDRAOGO	Burkina Faso
Antoinette	OUEDRAOGO/THIOMBIANO	Burkina Faso
Bendi	OUOBA	Burkina Faso
Thomas	PELLERIN	IFC
Tu-Oanh	PHAN	Banque mondiale
Juliette	ROSE	IFC

Yvonne	ROUAMBA/GUIGMA	Burkina Faso
Nathalie	SANDWIDI	Burkina Faso
Mamadou	SANGARE	Burkina Faso
Bouri Jean Victor	SANHOUIDI	Burkina Faso
Nina	SANKARA	Burkina Faso
Stéphane	SANOU	Burkina Faso
Clément Pengdwendé	SAWADOGO	Burkina Faso
Adama	SAWADOGO	Burkina Faso
Anne Laure	SENGES,	Banque mondiale
Mamadou	SEREME	Burkina Faso
Galip	SOME	Burkina Faso
Mathias	SOMÉ	Présidence du Faso
Seglaro Abel	SOMÉ	Burkina Faso
Nicolas	SOUCHE	IFC
Franck	TAPSOBA	CCI-BF
Kouka Edouard	TAPSOBA	Burkina Faso
Abdou	THIAM	Burkina Faso
Paul Kaba	THIEBA	Burkina Faso
Nazaire	THIOMBIANO	Burkina Faso
Koudiahime	TIEMTORE	Burkina Faso
Abdoulaye	TIENDREBEOGO	Burkina Faso
Paul	TIENDREBEOGO	Burkina Faso
R. Noël	TOE	Burkina Faso
Antipas	TOUATAM GUENDERGUE	CNUCED
Nadège	TRAORE	Burkina Faso
Yacouba	TRAORE	Burkina Faso
Satta	TRAORÉ	Burkina Faso
Sophie	WARLOP	Banque mondiale
Esaï	WILY	Burkina Faso
Gérard	WOLF	MEDEF International
Robert	WOLFSTEIN	Interprète
Lionel	YARO	Banque mondiale
Amidou	ZAGRE	Burkina Faso
Mathias	ZIGANI	Burkina Faso



**MARDI 6 DÉCEMBRE 2016**

12 h 00 - 15 h 00	Enregistrement des participants, retrait des badges [Espace Atrium]
-------------------	---

**JOUR 1 : MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2016**

<b>PREMIÈRE PARTIE : SECTEUR PUBLIC</b>	
08 h 00 - 09 h 00	Accueil, enregistrement des participants, retrait des badges [Espace Atrium]
09 h 00 - 10 h 05	<p align="center"><b>Session 1 : cérémonie d'ouverture [Salle Orion]</b></p> <p align="center"><b>Présidence : SEM Roch Marc Christian KABORÉ, Président du Faso</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Introduction à la conférence et présentation de l'agenda / <i>Maître de cérémonie</i> [2 mn]</li> <li>Mot de bienvenue de <i>Monsieur Matthias FEKL</i>, Secrétaire d'État auprès du Ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l'étranger [5 mn]</li> <li>Message de <i>Son Excellence Madame Michaëlle JEAN</i>, Secrétaire générale de la Francophonie [5 mn]</li> <li>Message de <i>Monsieur Marcel A. de SOUZA</i>, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) [5 mn]</li> <li>Message de <i>Monsieur Tiémoko Meyliet KONÉ</i>, Gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) [5 mn]</li> <li>Message de <i>Monsieur Janvier LITSE</i>, Représentant du Président de la Banque africaine de développement (BAD) [5 mn]</li> <li>Prestation artistique [3 mn]</li> <li>Message du <i>Dr Bandar AL-HAJJAR</i>, Président de la Banque islamique de développement (BID) [5 mn]</li> <li>Message de <i>Monsieur Neven MIMICA</i>, Commissaire à la coopération internationale et au développement de l'Union européenne [5 mn]</li> <li>Message de <i>Madame Helen CLARK</i>, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) [5 mn]</li> <li>Message vidéo de <i>Son Excellence Monsieur Ban Ki-moon</i>, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) [3 mn]</li> <li>Message de <i>Monsieur Makhtar DIOP</i>, Vice-président de la Banque mondiale [5 mn]</li> <li>Film promotionnel sur le Burkina Faso [3 mn]</li> <li>Discours d'ouverture de <i>Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORÉ</i>, Président du Faso [10 mn]</li> </ol>
	10 h 05 - 10 h 45
10 h 45 - 12 h 45	<p align="center"><b>Session 2 : le PNDES 2016-2020, nouvelle vision de développement du Burkina Faso [Salle Orion]</b></p> <p align="center"><b>Présidence : SEM Paul Kaba THIEBA, Premier ministre</b></p> <p align="center"><b>Modération : Banque mondiale</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Mot introductif de SEM Paul Kaba THIEBA, Premier ministre [5 mn]</b></li> </ol>

	<p><b>2. Orientations stratégiques et réformes du PNDES 2016-2020 [10 mn]</b>  <i>Madame Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI, Ministre de l'économie, des finances et du développement</i></p> <p><b>3. Réforme des institutions et modernisation de l'administration [15 mn]</b>  <i>Monsieur Clément Pengdwendé SAWADOGO, Ministre de la fonction publique, du travail et de la protection sociale [10 mn]</i>  <i>Madame Ruby SANDHU-ROJON, Administrateur assistant adjoint du PNUD [5 mn]</i></p> <p><b>4. Développement du capital humain [15 mn]</b>  <i>Monsieur Jean Martin COULIBALY, Ministre de l'éducation nationale et l'alphabétisation [10 mn]</i>  <i>SEM Romain SCHNEIDER, Ministre de la coopération et de l'action humanitaire du Grand-Duché de Luxembourg [5 mn]</i></p> <p><b>5. Développement des infrastructures de qualité (énergie, routes, TIC) [15 mn]</b>  <i>Monsieur Eric Wendenmanegha BOUGOUMA, Ministre des infrastructures [10 mn]</i>  <i>Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la Banque ouest africaine de développement (BOAD) [5 mn]</i></p> <p><b>6. Promotion des industries de transformation [15 mn]</b>  <i>Monsieur Stéphane SANOU, Ministre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat [10 mn]</i>  <i>SEM Andrew YOUNG, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Burkina Faso [5 mn]</i></p> <p><b>7. Plan national d'adaptation au changement climatique [15 mn]</b>  <i>Monsieur Batio Nestor BASSIÈRE, Ministre de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique [10 mn]</i>  <i>Monsieur Tosi MPANU-MPANU, Membre du Conseil du Fonds vert climat, Représentant des pays les moins avancés [5 mn]</i></p> <p><b>8. Discussions générales et interventions sur les thèmes présentés [30 mn]</b></p>
12 h 45 - 14 h 00	Déjeuner [Espace Atrium]
14 h 00 - 16 h 00	<p><b>Session 3 : le cadre partenarial de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation [Salle Orion]</b></p> <p><b>Présidence : SEM Paul Kaba THIEBA, Premier ministre</b></p> <p><b>Modération : Commission de l'Union européenne</b></p> <p><b>1. Le schéma de financement, le suivi et l'évaluation du PNDES [30 mn]</b>  <i>Madame Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI, Ministre de l'économie, des finances et du développement [15 mn]</i>  <i>Message de Madame Corinne DELECHAT, Chef de division adjoint Ouest II du département Afrique du Fonds monétaire international (FMI) [5 mn]</i>  <i>Monsieur Pierre LAPORTE, Directeur des opérations de la Banque mondiale pour Burkina Faso, Président de la troïka des Partenaires techniques et financiers (PTF) [10 mn]</i></p> <p><b>2. Discussions générales [30 mn]</b></p> <p><b>3. Déclarations et annonces de financement des PTF (3 mn par intervenant) [60 mn]</b></p>
16 h 00 - 16 h 30	Pause-café [Espace Atrium]
16 h 30 - 17 h 15	<p><b>Session 4 : cérémonie de clôture de la première partie et conférence de presse [Salle Orion]</b></p> <p><b>Présidence : SEM Paul Kaba THIEBA, Premier ministre</b></p> <p><b>1. Lecture du communiqué sur les résultats de la première journée [5 mn]</b>  <i>Monsieur Rémis Fulgance DANDJINOÛ, Ministre de la communication et des relations avec le Parlement, Porte-parole du Gouvernement</i></p> <p><b>2. Discours de clôture de Son Excellence Monsieur Paul Kaba THIEBA, Premier ministre [10 mn]</b></p> <p><b>3. Conférence de presse [30 mn]</b></p>
17 h 15	Cocktail / prestation artistique [Espace Atrium]

## JOUR 2 : JEUDI 8 DÉCEMBRE 2016

### DEUXIÈME PARTIE : FORUM DES INVESTISSEURS

07 h 30 - 09 h 00	Accueil, enregistrement des participants, retrait des badges [Espace Atrium]
09 h 00 - 09 h 50	<b>Session 1 : cérémonie d'ouverture [Salle Orion]</b> <b>Présidence : SEM Paul Kaba THIEBA, Premier ministre</b>
	<ol style="list-style-type: none"><li><b>1. Introduction au Forum et présentation de l'agenda / Maître de cérémonie [2 mn]</b></li><li><b>2. Film promotionnel sur le Burkina Faso [5 mn]</b></li><li><b>3. Présentation de l'environnement des affaires du Burkina Faso [15 mn]</b> <i>Monsieur Stéphane SANOU, Ministre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat</i></li><li><b>4. Intervention de Madame Ronke-Amoni OGUNSULIRE, Représentante régionale de la Société financière internationale (SFI) [5 mn]</b></li><li><b>5. Intervention de Monsieur Gérard WOLF, Vice-président du Comité Afrique au Mouvement des entreprises de France (MEDEF), Président de BRICS Access [5 mn]</b></li><li><b>6. Intervention de Monsieur Elie Justin OUEDRAOGO, Vice-président du Conseil national du patronat burkinabè (CNPB) [5 mn]</b></li><li><b>7. Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Paul Kaba THIEBA, Premier ministre [10 mn]</b></li></ol>
09 h 50 - 10 h 10	Séances photos / Pause-café [Espace Atrium]
<b>Session 2 : panels sur les opportunités d'investissements privés au Burkina Faso</b>	
10 h 10 - 11 h 40	<b>Panel 1 : les opportunités d'investissements dans les secteurs de soutien à la production [Salle Orion]</b> <b>Présidence / Modération : Banque européenne d'investissement (BEI)</b>
	<ol style="list-style-type: none"><li><b>1. Infrastructures énergétiques et mines [15 mn]</b> <i>Monsieur Alpha Oumar DISSA, Ministre de l'énergie, des mines et des carrières [10 mn]</i> <i>Windiga Énergie Inc [5 mn]</i></li><li><b>2. Infrastructures routières, de communication et d'habitat [15 mn]</b> <i>Monsieur Éric Wendenmanegha BOUGOUMA, Ministre des infrastructures [10 mn]</i> <i>Monsieur Moctar MANDO, Administrateur général de COGEB International [5 mn]</i></li><li><b>3. Santé [15 mn]</b> <i>Monsieur Smaïla OUEDRAOGO, Ministre de la santé [10 mn]</i> <i>Monsieur Jean Michel BOUKHERS, Pelegrina Africa / Groupe Duval [5 mn]</i></li><li><b>4. Éducation, formation, recherche et innovation [15 mn]</b> <i>Monsieur Jean Martin COULIBALY, Ministre de l'éducation nationale et de l'alphabétisation [10 mn]</i> <i>Monsieur Issa COMPAORÉ, Directeur général de l'Institut supérieur de technologie (IST) [5 mn]</i></li><li><b>5. Échanges et discussions [30 mn]</b></li></ol>
	<b>Panel 2 : les opportunités d'investissements dans les secteurs de production [Salle Austral]</b> <b>Présidence / Modération : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONU DI)</b>
	<ol style="list-style-type: none"><li><b>1. Production agro-sylvo-pastorale [15 mn]</b> <i>Monsieur Jacob OUEDRAOGO, Ministre de l'agriculture et des aménagements hydrauliques [10 mn]</i></li></ol>

	<p>mn]</p> <p>Monsieur Wilfried YAMEOGO, Directeur général de la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX) [5 mn]</p> <p><b>2. Environnement, eau et assainissement [15 mn]</b></p> <p>Monsieur Niouga Ambroise OUEDRAOGO, Ministre de l'eau et de l'assainissement [10 mn]</p> <p>Monsieur Patrice CHEVALIER, Président directeur général de Projet Production Internationale (PPI-BF SA) [5 mn]</p> <p><b>3. Transformations industrielles et artisanales [15 mn]</b></p> <p>Monsieur Stéphane SANOU, Ministre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat [10 mn]</p> <p>Monsieur Alexandre ZANNA, Directeur général de la Société nouvelle huilerie et savonnerie (SN-Citec) [5 mn]</p> <p><b>4. Échanges et discussions [45 mn]</b></p>
11 h 40 - 11 h 45	Pause
11 h 45 - 12 h 45	<p align="center"><b>Session 3 : le partenariat avec le secteur privé [Salle Orion]</b></p> <p align="center"><b>Présidence : SEM Paul Kaba THIEBA, Premier ministre</b></p> <p align="center"><b>Modération : Madame Ronke-Amoni OGUNSULIRE, Représentante régionale de la Société financière internationale (SFI)</b></p> <p>1. Présentation de la synthèse des échanges en panels : BEI (Panel 1), ONUDI (Panel 2) [10 mn]</p> <p>2. Interventions d'institutions de financement du secteur privé (3 mn par institution) (SFI, BEI, PROPARCO, MIGA, Afreximbank, Africa 50) [20 mn]</p> <p>3. Intervention de Monsieur Philippe GAUTIER, Directeur général du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) International</p> <p>4. Manifestations d'intérêt des investisseurs privés [30 mn]</p>
12 h 45 - 13 h 30	<p align="center"><b>Session 4: cérémonie de clôture [Salle Orion]</b></p> <p align="center"><b>Présidence : SEM Paul Kaba THIEBA, Premier ministre</b></p> <p><b>1. Lecture du communiqué final sur les résultats de la Conférence [5 mn]</b></p> <p>Monsieur Rémis Fulgance DANDJINO, Ministre de la communication et des relations avec le Parlement, Porte-parole du Gouvernement</p> <p><b>2. Discours de clôture de Son Excellence Monsieur Paul Kaba THIEBA, Premier ministre [10 mn]</b></p> <p><b>3. Point de presse [30 mn]</b></p>
13 h 30 - 14 h 30	Déjeuner [Espace Atrium]
14 h 30 - 16 h 00	<p align="center"><b>Rencontres G to B / B to B</b></p> <p><b>1. Rencontres G to B</b></p> <p>Pôle 1 : productions agro-sylvo-pastorales [Salle Andromède]</p> <p>Pôle 2 : énergie, mines et carrières [Salle Austral]</p> <p>Pôle 3 : industries de transformation [Salle Cassiopée]</p> <p>Pôle 4 : infrastructures, transports, TIC [Salle Vega]</p> <p><b>2. Rencontres B to B [Espaces Lounge]</b></p>
16 h 00	Fin de la Conférence

**Annexe 3 : Mot de Monsieur Mathias FEKL, Secrétaire d'État auprès du Ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l'étranger**

Monsieur le Président de la République,

Monsieur le premier Ministre,

Mesdames et messieurs les Ministres, Parlementaires,

Monsieur le Vice-Président de la Banque Mondiale,

Madame la Secrétaire Général de la francophonie, chère Michael JEAN,

Monsieur le Directeur général de l'Agence française de développement, cher Remy Riou, bon anniversaire pour 75 ans de l'agence,

Mesdames et messieurs les ambassadeurs, mesdames et messieurs, partenaires du Burkina Faso, Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Je suis très heureux d'avoir à intervenir aujourd'hui avec vous pour ouvrir ce séminaire, vous voudrez bien excuser mon départ un peu anticipé, j'avais prévu de passer toute la matinée ici, mais à 10 heures, je suis convoqué au premier conseil des ministres du nouveau gouvernement, je compte sur votre indulgence et votre compréhension pour mon départ, n'y voyez aucun autre raison ou explication.

Il y a 2 ans, le peuple burkinabè s'est exprimé avec force monsieur le Président pour faire avancer la démocratie.

Les partenaires de votre pays, aujourd'hui représentés ici en nombre, et à des niveaux de représentations très importants et prestigieux, n'ont pas ménagé leurs efforts pour aider au succès de la transition.

Vous connaissez, monsieur le Président, l'engagement de la France, l'engagement personnel du président de la république François Hollande en faveur de la démocratie au Burkina Faso.

La transition a connu des épreuves, en particulier en septembre 2015. Mais celles-ci ont été surmontées pour aboutir au succès qu'a été votre élection.

Il y a tout juste un an, peu après avoir retrouvé l'ordre constitutionnel normal, votre pays a été frappé par la barbarie terroriste qui a touché Ouagadougou en janvier dernier. La France a exprimé sa solidarité et elle a manifesté ; nos deux pays ont été touchés par la barbarie terroriste et se battent contre elle.

Le Burkina Faso est aujourd'hui encore l'objet d'attaques terroristes à la frontière du Mali où a été déployé un important contingent de casques bleus. Votre pays paie un lourd tribut au terrorisme. N'oublions pas les casques bleus burkinabè tués au Mali. N'oublions pas les victimes innocentes de Ouagadougou : 30 personnes dont 22 de nationalités étrangères qui avaient rendez-vous dans votre pays, un pays ouvert sur le monde. Face au terrorisme nous sommes solidaires et nous vaincrons ensemble la menace. Pour vaincre le terrorisme il faut bien entendu renforcer la réponse sécuritaire, il faut aussi contrer la radicalisation et promouvoir le développement économique.

La réunion d'aujourd'hui, comme de demain est particulièrement importante à cet égard. Le programme que vous soumettez aux partenaires internationaux, est à la mesure des défis auxquels votre pays est confronté.

Il renvoie aux sujets clés que sont l'emploi des jeunes, l'accès à l'éducation et à la santé, la prospérité, le climat des affaires et les infrastructures et nous en avons parlé à l'instant encore avant cette réunion plénière.

Monsieur le Président, le PNDES que vous soumettez aux partenaires présente les bonnes réponses aux défis immédiats dans la période 2016-2020. En même temps, ce plan trace un cap pour le long terme. Face aux défis que sont l'urbanisation et plus encore l'adaptation aux changements climatiques. Votre pays comme l'ensemble du sahel est particulièrement exposé à cette menace. A cet égard, permettez-moi de saluer au nom de la France, la ratification par votre pays de l'accord de Paris sur le climat. C'est un acte fort et nous le soulignons avec solennité.

La France dont les liens avec le Burkina Faso sont denses et anciens maintient une coopération soutenue avec votre pays. Elle continuera à le faire, répondant ainsi à la plupart des priorités nationales de votre plan national.

Je ne voudrais pas ici me livrer à un exercice fastidieux et détailler l'ensemble de notre engagement, ce serait trop long. Mais permettez-moi de mentionner quelques axes forts :

- D'abord l'aide au développement de la France au Burkina Faso s'élève à peu près à 92 millions d'euros par an. Sur la période 2016-2020, cet engagement représente 461 millions d'euros, près d'un demi-milliard d'euros donc. Une part très importante de cet effort est mise en œuvre par l'Agence française de développement qui s'engage pour 395 millions d'euros. L'AFD a augmenté ses subventions au titre de son plan d'action pour un engagement renouvelé au sahel sur la période 2016-2020.

- Le Quai d'Orsay, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, finance pour sa part de manière directe, 27,3 millions d'euros dédiés notamment à l'expertise technique ainsi qu'au fonds de solidarité prioritaire. L'activité de nos instituts de recherche et de coopération technique représente 20 millions d'euros pour la période concernée. Elle s'appuie sur une 40taine d'accords universitaires et sur des acteurs majeurs tels que l'IRD, le CIRAD, le CNRS, l'INRA et la NRS.

- La coopération décentralisée de nos régions, de nos départements et de nos communes est une des plus dynamiques au monde. Les actions de nos collectivités territoriales au Burkina Faso représentent pour leur part un engagement de 16 millions d'euros.

- Enfin, nous apportons une aide budgétaire, comme cela a été le cas en 2016, pour 6,5 millions d'euros.

- Les objectifs de développement durable sont une priorité de notre coopération avec votre pays. La France a soutenu et continue de soutenir l'élaboration de la contribution nationale en vue de la COP 21, que nous devons maintenant collectivement mettre en œuvre.

- Le ministre de l'agriculture s'est rendu à Ouagadougou cet été pour présenter l'initiative 4 pour 1000 sur les terres agricoles et voir quels sont les domaines d'application possibles au BF.

- Je voudrais rappeler aussi la forte quote-part de fonds français versés au titre de contribution multilatérale. Pour ce qui est de l'Union européenne, partenaire majeur du BF, dont je salue la présence et l'implication, il s'agit par exemple de plus de 120 millions d'euros au titre du programme indicatif national du 11<sup>e</sup> Fonds européen de développement et du fonds fiduciaire d'urgence. Au-delà de cette contribution au sens de l'aide publique au développement, il faut mentionner aussi d'autres éléments qui soulignent la force de notre partenariat stratégique.

- La France accueille sur son sol 1300 étudiants burkinabè ce qui représente une part très importante mais surtout ce qui représente des liens humains, culturels durables car on sait que quand un jeune va étudier dans un pays, des liens d'affection, d'estime et de proximité sont éternels.

- On peut aussi rappeler la force de l'engagement de notre société civile sur ses fonds propres qui se traduit par la présence annuelle au Burkina de près de 800 volontaires de solidarité internationale.

- Enfin, puisqu'il est évident qu'il ne peut y avoir de développement sans sécurité, je voudrais aussi mentionner la coopération en matière de sécurité intérieure et de défense qui s'élève à plus de 4 millions d'euros par an pour la coopération structurelle, sans oublier notre coopération opérationnelle en particulier dans le cadre très important dans le cadre très important du G5 sahel.

Monsieur le Président, Monsieur le premier Ministre, Mesdames et messieurs, vous pouvez constater une nouvelle fois l'étendue, la profondeur et la densité du partenariat unissant nos deux pays.

Au nom du Président de la République et de l'ensemble du gouvernement, je voudrais vous assurer de la volonté de la France de rester à vos côtés pour faire face à nos défis communs d'aujourd'hui et de demain.

Merci de votre présence ici Monsieur le Président avec une délégation prestigieuse et importante, merci à tous les participants de ces journées,

Soyez assurés du plein soutien du gouvernement français, pour continuer à aller de l'avant et écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire.

Je vous remercie de votre attention.

#### **Annexe 4 : Message de Madame Michaëlle JEAN, Secrétaire générale de la Francophonie**

Excellences,

Monsieur le Président du Faso,

Monsieur le Premier ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames, Messieurs les Représentantes et Représentants des Organisations internationales et des Institutions financières internationales,

Mesdames, Messieurs,

Vous me voyez très heureuse de participer à cette conférence des bailleurs et investisseurs pour le Burkina Faso, qui marquera, je n'en doute pas, un nouveau départ pour ce pays, ou plutôt le départ du nouveau Faso.

Vous êtes, Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, ainsi que les membres du gouvernement, investis d'une responsabilité immense.

Mais votre force, Monsieur le Président, c'est le climat de confiance que vous avez su restaurer sur le plan national et que vous cherchez à cultiver chaque jour, en consolidant l'ordre constitutionnel rétabli, et, d'autre part, avec cette détermination de tout mettre en œuvre pour accélérer le développement du Burkina Faso, qui reste un pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne où une grande partie de population, près de 40%, vit sous le seuil de la pauvreté.

Aujourd'hui, le monde, la communauté internationale ici représentée par les institutions financières internationales et les agences de développement, doit donc répondre avec force à la demande de soutien et de partenariat du Burkina Faso.

Le Burkina Faso ne vient pas les mains vides, mais doté d'un plan solide, ambitieux et crédible: le Plan national de développement économique et social (PNDES).

Appuyer sa mise en œuvre est tout à la fois un impératif politique et un impératif moral. Car derrière chacun des projets qui sont présentés dans ce Plan, se joue l'avenir de ces jeunes hommes et ces jeunes femmes qui, il y a deux ans, ont risqué leur vie pour transformer l'histoire de leur pays et changer leur propre destin.

Les peuples qui s'engagent dans la restauration de l'ordre légal et la démocratie doivent pouvoir toucher les dividendes de la stabilité.

Plus encore au moment où les menaces sécuritaires sont plus vives que jamais dans la bande sahélo-saharienne, et où elles essaient dans toute la sous-région.



C'est par le développement, l'éducation, la croissance économique inclusive et les emplois pour les jeunes et les femmes que l'on fera reculer le désespoir, l'exil forcé et le fanatisme.

À cet égard, Monsieur le Président, votre Plan national de développement met largement l'accent sur le capital humain, élevé au rang d'axe stratégique à part entière.

Cette approche est aussi celle de l'Organisation internationale de la Francophonie, comme en témoignent les programmes que nous conduisons déjà au Burkina : qu'il s'agisse de l'éducation avec le programme ELAN-Afrique et le programme IFADEM de formation des maîtres, qu'il s'agisse du soutien aux filières d'activités culturelles, de l'appui à la gouvernance d'internet, ou encore du renforcement des capacités en matière de négociations commerciales avec le programme Hub and spokes, mené en partenariat avec le Commonwealth.

Mais il faut aller plus loin. Je confirme, Monsieur le Président, que l'OIF va déployer au Burkina son nouveau programme pour l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Des premiers contacts très prometteurs ont eu lieu avec des entreprises, lancées par de jeunes Burkinabés, dans le cadre de « fablabs ». Ce programme comprend en outre un important volet de renforcement de l'environnement des affaires, élément clé pour conforter la confiance des investisseurs étrangers et locaux.

Mais il faut aller plus loin. Au lendemain du XVI<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Antananarivo sur le thème de la ***Croissance partagée et du développement responsable comme conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone***, c'est tout l'espace francophone qui est appelé à saisir les opportunités offertes par l'Agenda 2030 du développement durable.

Aussi ai-je le plaisir d'annoncer qu'a été lancée une coopération spécifique, à travers le Projet francophone d'appui au développement local (PROFADEL), pour accompagner l'intégration des Objectifs du développement durable (ODD) dans les stratégies de développement tant à l'échelle nationale qu'au niveau local. Les premiers résultats de ce partenariat ont du reste permis d'alimenter le Plan national de développement (PNDES) présenté aujourd'hui.

Le Burkina peut donc être assuré du plein soutien de l'OIF et de tous les opérateurs de la Francophonie, de tous ses réseaux aussi: réseaux professionnels, institutionnels, réseaux d'entreprises surtout, pour accompagner la transformation structurelle de l'économie en favorisant les synergies régionales et le partage de bonnes pratiques.

Je pense aussi aux réseaux des ministres francophones du commerce ou des finances, sur qui vous pouvez compter pour vous accompagner dans les négociations internationales, notamment afin de favoriser la mobilisation des ressources intérieures par des cadres internationaux adaptés.

Voilà, Monsieur le Président, M. le Premier ministre, toute l'étendue de la mobilisation de la Francophonie à vos côtés, sur le plan politique comme sur le plan opérationnel.

Je suis en convaincue que le Burkina Faso saura pleinement bénéficier de ce moment historique et qu'il pourra, avec le soutien sans faille de tous ses partenaires, s'engager avec confiance dans un avenir fait de croissance inclusive et durable, de stabilité, et de démocratie.

Je vous remercie.

## **Annexe 5 : Message de Monsieur Marcel A. de SOUZA, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest**

Excellence Monsieur le Président du Faso,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,  
Monsieur le Représentant du Ministre des Affaires Etrangères et du Développement international de la République Française,  
Monsieur le Président de la Banque Islamique de Développement (BID),  
Monsieur le Vice-Président pour la région Afrique de la Banque Mondiale,  
Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO),  
Monsieur le Commissaire à la coopération internationale et au développement de l'Union européenne,  
Mesdames et Messieurs les Chefs et Représentants des Institutions Financières,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers du Burkina Faso,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Patronales, du Secteur Privé, et de la Société Civile du Faso,  
Distingués invités, Mesdames et Messieurs.

Il y a exactement six (6) mois, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tenue le 4 juin 2016 à Dakar, a salué le retour à la démocratie et à la stabilité du Burkina Faso, à la suite des élections présidentielles du 29 novembre 2015.

A cette occasion, un appel a été lancé à la communauté internationale pour soutenir le Plan National de Développement Economique et Social du Burkina Faso (PNDES) tel qu'il est défini dans la vision stratégique du Gouvernement.

Excellences,

Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,

C'est dans le cadre de la mise en œuvre du financement de ce plan que nous sommes réunis ce jour.

A cet égard, permettez-moi, tout d'abord, de rendre un hommage mérité à Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso et à son Gouvernement, pour les efforts inlassables qui ont abouti à la tenue de cette importante rencontre.

Mes remerciements vont également à l'endroit du Groupe de Contact International du Burkina Faso (GISAT-BF) et du nouveau Groupe de Soutien pour la Consolidation de la Démocratie et le Redressement Economique au Burkina Faso (GIS-BF) qui ont marqué l'histoire de ce pays de par leur soutien et leur présence.

A la Communauté Internationale et particulièrement aux Nations unies, j'aimerais exprimer, au nom de la Commission de la CEDEAO, ma profonde gratitude pour leur engagement indéfectible et leur solidarité à l'égard du pays des Hommes Intègres.

La présence, ici, des représentants de la plupart des institutions financières, des agences de coopération, des organisations professionnelles du secteur privé est la preuve de l'intérêt que suscite le développement économique et social du Burkina Faso.

Aussi, voudrais-je les remercier pour leur engagement à accompagner la transformation structurelle de l'économie burkinabé, par la mobilisation des ressources nécessaires pour assurer une croissance forte, durable, résiliente et inclusive, en vue du recul de la pauvreté par la création d'emplois décents au profit de la jeunesse du Faso.

Excellences,

Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,

J'ai noté que le coût induit par la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social du Burkina Faso (PNDES) est estimé à environ 15.400 milliards de francs CFA, dont 9.800 milliards, soit 64% du coût total devront être financés sur ressources propres de l'État. Il se dégage ainsi, un besoin de financement de 5.600 milliards de francs CFA, soit environ 8,5 milliards d'Euros, pour lesquels nous sommes tous interpellés et sollicités.

Comme vous le savez, ces 8,5 milliards d'Euros participeront au financement des trois (3) axes retenus, à savoir :

- (i) réformer les institutions et moderniser l'administration,
- (ii) développer le capital humain,
- (iii) dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois, et transformer l'économie du Burkina à l'horizon 2020.

Les actions entreprises par les autorités Burkinabé dans la mise en place d'un cadre macro-économique sain et viable et dans la maîtrise des déficits publics conformément au pacte régional de convergence et de stabilité méritent d'être encouragées.

Par ailleurs, il convient de souligner que c'est à travers des investissements structurants que le Burkina pourra créer des emplois, et occuper sagement les jeunes et les chômeurs afin que ceux-ci ne succombent guère au désespoir et aux promesses fallacieuses des groupes terroristes.

Toutefois, la création d'emplois ne saurait avoir lieu sans la présence d'un secteur privé dynamique, moteur du développement et créateur de richesses. A cet égard, je reste convaincu que le climat des affaires au Burkina demeurera propice avec un code des investissements attractif.

Je voudrais donc réitérer l'engagement total de la région à travers les institutions de la CEDEAO à accompagner le Burkina et tous les partenaires au développement pour la réussite de la mise en œuvre du PNDES.

Chers investisseurs et partenaires au développement

Je ne saurais terminer mon propos sans solliciter, une fois encore, vos appuis pertinents pour le financement du Plan National de Développement Economique et Social du Burkina Faso dont les effets induits bénéficieront à toute la région ouest-africaine, qui, par ma voix, nourrit d'ores et déjà un bon espoir quant aux retombées positives de cette conférence.

L'opportunité vous est offerte, à travers la présente table ronde, de changer le cours de l'histoire du Faso, d'aider et de faire reculer progressivement la pauvreté.

L'heure est aux actes, assez de "parlottes" et agissons pour le développement.

Vive la Coopération internationale.

Je souhaite plein succès à la Conférence pour le financement du PNDES et vous remercie de votre aimable attention.

## **Annexe 6 : Message de Monsieur Tiémoko Meyliet KONÉ, Gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest**

Excellence Monsieur le Président du Faso,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Chefs de missions diplomatiques et Représentants des Organisations Internationales,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, d'adresser mes remerciements à Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso et à son Gouvernement, pour avoir invité la Banque Centrale à la présente Conférence des Partenaires du Burkina Faso pour le financement du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES). J'apprécie à sa juste valeur, cette marque de confiance en l'Institution que je représente. Elle témoigne de l'attachement des Autorités du Burkina Faso envers l'Institut d'émission et de l'excellence de leurs relations de travail avec la Banque Centrale.

Je voudrais, ensuite, saluer la présence des partenaires qui sont venus nombreux pour répondre à l'appel du Gouvernement burkinabè. Cela traduit bien leur volonté d'accompagner les Autorités et le peuple du Burkina, dans la voie de la transformation économique et de l'émergence.

Excellence Monsieur le Président du Faso,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Ma qualité de Gouverneur de la Banque Centrale des huit (8) Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dont le Burkina est membre, m'offre une position privilégiée d'observateur des économies de la Zone et me permet de porter un regard avisé sur l'évolution de la situation économique du Burkina.

Après les événements sociopolitiques intervenus en 2014 et 2015, et l'attentisme des opérateurs qui s'en était suivi, l'économie burkinabè s'est bien redressée en 2016, sous l'impulsion du Gouvernement dirigé par le Président KABORE. En effet, la croissance économique du pays s'élèverait à 5,2% en 2016 contre 4,0% en 2015. L'évolution des prix est maîtrisée avec un taux d'inflation estimé autour de 0,1% en 2016. Le déficit budgétaire ressortirait à 3% du PIB, soit un niveau en phase avec les normes de convergence au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. C'est le lieu de saluer la vigueur et la qualité des mesures mises en œuvre par les nouvelles Autorités, qui ont permis au Burkina de stabiliser rapidement son économie et de retrouver son potentiel.

Poursuivant sur cette lancée, le Gouvernement a élaboré, avec le soutien des partenaires économiques et financiers du Burkina, le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), qui nous est présenté ce jour. Le PNDES rassemble l'ensemble des politiques que le Burkina Faso compte mettre en œuvre sur la période 2016-2020 pour assurer la transformation structurelle et l'émergence économique.

Je voudrais, pour ma part, relever quelques atouts sur lesquels le Burkina pourrait s'appuyer pour la réussite du PNDES. D'abord, j'indiquerai que le Burkina est membre des deux principales Organisations sous-régionales d'intégration économique en Afrique de l'Ouest, à savoir : l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). A ce titre, investir

au Burkina donne l'accès à un vaste marché commun de près 300 millions de consommateurs, au cœur de l'Afrique de l'Ouest, une des régions les plus dynamiques du monde. En outre, le pays dispose d'une population jeune, bien formée et travailleuse, sur laquelle pourraient compter les investisseurs. J'ajouterai ensuite que le Burkina appartient à une Union monétaire regroupant huit Etats ayant en commun une monnaie unique et disposant d'un marché financier régional totalement intégré et disposant de toutes les infrastructures nécessaires au fonctionnement d'un marché financier moderne, efficace et résilient. L'UEMOA dispose ainsi d'une bourse des valeurs régionales, d'un marché de la dette, de systèmes de paiement fiables et modernes qui permettent aux opérateurs économiques d'effectuer leurs opérations en toute sécurité, dans la transparence et la célérité.

Excellence Monsieur le Président du Faso,

Mesdames et Messieurs,

La Banque Centrale, en sa qualité d'Institut d'émission des Etats membres de l'UEMOA, apportera tout son appui à la réussite du PNDES, comme elle le fait pour les autres Etats membres. Elle a mis en place un programme pour améliorer le financement des économies et favoriser la création d'un système financier sain, diversifié et résilient. L'objectif est de permettre aux opérateurs économiques locaux et étrangers de financer leurs activités dans les meilleures conditions possibles. Dans cette optique, diverses actions sont en cours, sur lesquelles nous reviendrons demain, lors des panels. Je voudrais juste en évoquer quelques-unes.

Le démarrage des activités de l'Agence UMOA-Titres, en septembre 2013, a permis aux Etats membres de l'Union de mobiliser d'importantes ressources sur le marché régional, à coûts modérés, en vue notamment de financer les infrastructures socio-économiques de base. L'Agence UMOA-Titres aide également les Etats à mettre en place des stratégies d'endettement conformes aux meilleures pratiques, en vue d'assurer la soutenabilité à moyen terme de l'endettement public.

Pour ce qui concerne le secteur privé, les mesures mises en œuvre visent à accroître et diversifier les moyens d'intervention des établissements de crédit et améliorer la stabilité du secteur financier.

Dans ce cadre, des actions ont ainsi été mises en œuvre afin d'accroître le capital social minimum des banques en vue de renforcer leur capacité de financement des économies de la Zone. De même, les Bureaux d'Informations sur le Crédit (BIC) ont été mis en place afin de contribuer à la réduction de l'asymétrie d'information entre prêteurs et emprunteurs et lever ainsi une des principales contraintes au développement du crédit bancaire. Un programme a été également élaboré afin de favoriser le financement des PME/PMI, par la mise en place d'incitations par la Banque Centrale. L'objectif est de contribuer à la formation d'une masse critique de petites et moyennes entreprises innovantes et performantes, dans des secteurs d'activité à fort potentiel, susceptibles de contribuer à la transformation structurelle de nos économies.

Dans le cadre des mesures prises pour diversification des moyens d'intervention des établissements de crédit, un Protocole d'Accord a été signé en septembre 2012 entre la BCEAO et la Banque Islamique de Développement (BID) pour la promotion de la finance islamique dans l'UMOA. En outre une Loi uniforme sur le crédit-bail a été adoptée par le Conseil des Ministres de l'UEMOA, afin de promouvoir cet outil de financement particulièrement adapté aux besoins d'investissement des entreprises, notamment les PME/PMI. Des initiatives sont également en cours afin de définir une stratégie de promotion du capital-investissement et de l'affacturage.

Pour renforcer la stabilité financière dans l'Union, la BCEAO a adapté le dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit aux normes internationales, à travers l'implémentation des dispositions de Bâle II et Bâle III. L'entrée en vigueur des nouveaux textes, le 1er janvier 2018, contribuerait à préserver la solidité et la résilience du système bancaire.

Par ailleurs, la Banque Centrale poursuit les travaux relatifs à la mise en place d'un mécanisme formel de résolution de crise.

Pour renforcer la promotion de l'inclusion financière au sein de l'UEMOA, la BCEAO a mis en place une Stratégie Régionale d'Inclusion Financière. Cette stratégie vise à atteindre à l'horizon 2020 un taux d'accès aux services financiers de 75% contre environ 61% actuellement. La Banque Centrale a également mené des actions pour réduire le coût des services financiers, afin de permettre leur accès au plus grand nombre. Une liste de services à facturer modérément a été édictée, en coopération avec la profession bancaire.

Ces actions qui concourent à l'amélioration du cadre global des affaires, devraient contribuer à l'approfondissement du système financier, et permettre aux opérateurs privés et publics de trouver un cadre propice au développement de leurs activités.

Je voudrais donc encourager les bailleurs de fonds ici réunis, partenaires au développement du Burkina, à participer au financement de ce Plan, afin de permettre au Burkina d'atteindre ses objectifs.

Je vous remercie de votre attention.

**Annexe 7 : Message de Monsieur Janvier LITSE, Représentant du Président de la Banque africaine de développement (BAD)**

***Excellence Monsieur le Président du Faso,***

***Excellence Monsieur le Premier Ministre,***

*Excellences Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;*

*Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Représentants des institutions financières internationales, du secteur privé et des ONG ;*

***Mesdames et Messieurs ;***

Permettez-moi, au Nom du Président **Akinwumi ADESINA** et du personnel du Groupe de la Banque Africaine de Développement, d'exprimer à **Son Excellence, Monsieur Rock Marc Christian KABORE** et à son Gouvernement, nos sincères remerciements pour avoir bien voulu nous convier à la Conférence des partenaires du Burkina Faso.

La mobilisation d'autant d'acteurs, autour du financement du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 du Burkina Faso, témoigne de leur intérêt et de la volonté de chacun et de tous, d'apporter une pierre l'édifice de progrès qu'aspire à bâtir votre pays.

***Monsieur le Président du Faso,***

Cette rencontre intervient dans un contexte prometteur marqué par une reprise économique au Burkina Faso, après une gestion apaisée des crises sociopolitiques de 2014 et 2015 qu'a connues votre pays.

Malgré les difficultés liées à la lutte contre le terrorisme et à la gestion de l'après-crise politique, c'est tout le devoir et le mérite de votre gouvernement d'avoir pu élaborer un plan stratégique de développement, qui est mu par une vision globale et cohérente, d'un avenir prospère pour le Faso. Nous vous en félicitons vivement.

***Mesdames et Messieurs,***

Le positionnement sans équivoque de la Banque aux côtés du Burkina Faso pour le PNDES, fait partie de notre mission au service de nos pays membres régionaux. Vous me permettez ici, et spécialement, de souligner notre satisfaction quant au partenariat avec le Burkina a été au cours de ces dernières années. C'est une bonne expérience de financement du développement et de performance, selon nos critères d'appréciation dits « du CPIA ». En effet, votre pays est classé dans le quintile des pays africains à bonne performance dans la gestion du développement. Nous voudrions vous exhorter à poursuivre sur cette bonne voie.

Vous nous permettrez de rappeler, depuis le début de nos opérations dans le pays, nos engagements cumulés en termes de financements pour l'économie Burkinabè sont estimés à plus de 2 milliards de dollars américains couvrant tous les secteurs socio-économiques.



Plus spécifiquement, dans le cadre de la stratégie quinquennale du Burkina Faso qui s'achève en 2016, la Banque a accompagné les efforts de développement du pays pour près d'un demi-milliard de dollars américains. Ces financements ont appuyé la réalisation des infrastructures routières, la promotion du secteur privé, le secteur de l'énergie, les secteurs de l'agriculture, de l'eau potable et assainissement ainsi que les appuis budgétaires. Ces interventions font de la Banque un partenaire privilégié du Burkina Faso, et j'ajouterais, performant comme je l'évoquais tantôt.

### ***Monsieur le Président du Faso,***

Le PNDES qui a pour objectif de transformer structurellement l'économie burkinabè pour une croissance forte, résiliente, inclusive et créatrice d'emplois décents pour tous, est en parfaite cohérence avec les cinq hautes priorités de la Banque, à savoir : « Eclairer l'Afrique », « Nourrir l'Afrique », « Industrialiser l'Afrique », « Intégrer l'Afrique » et « Améliorer la qualité de vie des populations en Afrique ».

Cette convergence d'objectifs est un facteur d'efficacité pour notre coopération, pour la mise en œuvre du PNDES. C'est pourquoi, lors de la récente visite à notre siège du Premier Ministre, Son Excellence **Paul Kaba THIEBA**, le Président de la BAD n'a pas hésité à réitérer la volonté de notre institution à accompagner le Burkina Faso, en particulier pour les actions majeures suivantes, mais non exhaustives, à savoir :

- le développement des **agropoles** de Bagré et du Sourou ;
- **l'industrialisation** de la filière coton pour la réduction de la pauvreté en milieu rural ;
- le développement des **énergies renouvelables** par l'accès du Burkina Faso aux différents fonds mis en place pour l'atténuation des effets du changement climatique ;
- l'accompagnement du pays dans la mise en place d'une **banque de l'agro-business** ; et
- **la promotion de l'emploi des jeunes**, en facilitant l'accès du Burkina Faso aux ressources dédiées à cet effet.

### ***Mesdames et Messieurs,***

En évoquant l'emploi des jeunes, nous sommes tous d'accord sur l'urgence et sur la nécessité de donner de l'espoir à tous les jeunes du continent et plus spécifiquement à ces jeunes burkinabè qui ont participé à l'insurrection populaire d'octobre 2014, prouvant, s'il en est encore besoin que la jeunesse n'est pas le futur de nos pays, elle en est aussi le présent. L'insertion des jeunes passe par une réforme intelligente de nos systèmes de formation pour plus d'employabilité, mais également par la transformation de nos économies qui, vous conviendrez avec moi, ne peut se faire sans positionnement dans les chaînes de valeurs économiques.

Nous croyons fermement que les réformes stratégiques et les investissements structurants du PNDES, une fois mis en œuvre, permettront de créer ces chaînes de valeurs entre les principaux secteurs de l'économie burkinabé.

C'est pourquoi, la Banque Africaine de Développement, votre Banque, restera à vos côtés, comme il l'a toujours fait, pour financer et actionner les leviers pour le financement du PNDES.

### ***Mesdames et Messieurs***

Cette conférence des partenaires du Burkina Faso pour le financement du PNDES est un appel à soutenir un pays qui a tracé sa propre voie démocratique grâce à ses efforts internes, et par-dessus tout grâce à l'action de sa jeunesse à qui il faut maintenant donner espoir d'un avenir meilleur, emplois, et dignité.

Le Burkina Faso, faut-il le rappeler, a épargné à la communauté internationale de coûteuses opérations de médiation et de maintien de la paix. Tout en saluant ce dénouement politique heureux, voire providentiel, permettez-nous d'observer que les forces internes tout simplement vraies, libérées et rationnelles, ont influencé le destin du Faso. Et le Burkina Faso mériterait ce qu'on appellerait «les dividendes de la démocratie et de la paix ».

Je ne doute pas, qu'ensemble nous avancerons vers la transformation structurelle de l'économie du Burkina Faso, pour mieux l'intégrer à la région et au monde et pour le bien-être des burkinabè.

La Banque africaine de développement, plus que jamais, prendra, sa part, toute sa part, dans ce prodigieux effort du Burkina Faso pour son progrès économique et social, et pour sa prospérité durable et partagée, sa cause suprême.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

**Annexe 8 : Message du Dr Bandar AL-HAJJAR, Président de la Banque islamique de développement (BID)**

Dr Bandar AL-HAJJAR a indiqué que la conférence des partenaires pour le financement du PNDES est une étape très importante dans la construction d'un Burkina Faso uni. Il a reconnu que ce plan est frappant par l'ambition de ses objectifs qui visent à la transformation économique et sociale structurelle du Burkina Faso.

Il a également rappelé le dynamisme de la coopération entre le Burkina Faso et la BID dont les secteurs prioritaires concernent l'agriculture, les infrastructures, l'éducation, la santé, les mines, les finances.

Le portefeuille de projets de la BID pour le pays représente 622 millions de dollars avec des projets d'envergure qui contribueront significativement à apporter une réponse structurelle aux défis.

Pour finir, il a réitéré l'engagement de la BID à accompagner techniquement et financièrement le Burkina Faso dans la mise en œuvre du PNDES

**Annexe 9 : Message de Monsieur Neven MIMICA, Commissaire à la coopération internationale et au développement de l'Union européenne**

Mister President,

Mister Prime Minister,

Honorable Ministers,

Ladies and Gentlemen,

Two years ago, the people of Burkina Faso took the fate of their country into their own hands. They decided that the time had come for change. They threw their support behind a peaceful transition to democracy that stands as an example to all.

The remarkable maturity of civil society, as well as the positive contribution of the transitional authorities, made all of this possible.

The successful elections, held in November 2015 and May 2016, are a testament to the desire of the Burkinabe people for a peaceful and lasting democracy. They gave their authorities a clear and legitimate mandate to lead the country towards stability and development.

Today, expectations are very high. We all have a responsibility to ensure that the resilience of the population is rewarded by the benefits brought about by peace. And these benefits must be quick and visible.

The authorities of the country are in the driving seat. Long term and sustainable peace and development can only happen if there is genuine leadership. A leadership which is responsible and which has a clear vision. A leadership which is ready to adopt reforms even if they are unpopular or painful.

A leadership which is ready to put its accountability in the balance. Mister President, I know that your Government is ambitious and I am sure it will be instrumental in tackling the challenges which still lie ahead.

The National Plan for Economic and Social Development, adopted during your first year in office, lays the groundwork for implementing your vision for Burkina Faso over the next five years.

It demonstrates your commitment to a long-term plan for inclusive and sustainable development, and to meeting the high aspirations of the Burkinabe people.

Whilst I look forward to hearing more about it from Prime Minister Kaba Thieba shortly, may I already say that the European Union fully adheres to and supports its key objectives.

In order to acknowledge our ongoing commitment and your remarkable achievements so far, we will provide EUR 800 million to support your efforts. This includes the EUR 205 million agreements that I will be pleased to sign with you later on today.

The main areas of our support are already specified in our National Indicative Program for 2014-2020, including good governance, food security, sustainable agriculture, health, water and sanitation.

This will be mainly in the form of budget support, which will also help to provide the means with which to implement your new National Plan. This support will be complemented with regional and thematic funds in the fields of infrastructure, energy and climate change, among others. The EU Emergency Trust Fund for Africa to address the root causes of instability and irregular migration has a dedicated envelope of EUR 65 million for Burkina Faso, and more projects are in the pipeline.

When it comes to the challenge of security and stability, the terrorist attacks which rocked your country just three days after the appointment of your new Government, also sent shock waves through the international community. I visited Burkina Faso shortly after these terrible events. Less than a year later, I am pleased to mention today that we also plan to finance a number of measures to reinforce the security sector.

Ladies and Gentlemen,

This Conference is just the start of the process. And the European Union will continue to support you along the way. In return, your Government will need to show strong ownership and a determination to carry out a number of reforms.

I hope that the commitments made by the European Union and the international community over these two days honour the remarkable resilience and optimism of both the people and the Government of Burkina Faso, in setting your country firmly on the path to lasting stability, peace and prosperity.

Thank you very much.

**Annexe 10 : Message de Monsieur Makhtar DIOP, Vice-président pour la Région Afrique de la Banque mondiale**

***Excellence Monsieur le Président du Faso,***

***Excellence Monsieur/Madame le Ministre, Représentant du Gouvernement français,***

***Distingués invités et participants,***

***Mesdames, Messieurs,***

C'est un plaisir d'être ici à Paris, pour prendre part à cette importante conférence des partenaires pour le financement du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) du Burkina Faso.

Cette conférence est révélatrice, Monsieur le Président du Faso, de votre volonté affichée de placer votre pays sur une trajectoire de croissance accélérée, de prospérité partagée et de développement durable. Je veux ici vous assurer du soutien du Groupe de la Banque mondiale dans la réalisation de ces grands objectifs.

Je voudrais saluer la présence parmi nous des représentants des institutions internationales, des pays amis du Burkina Faso et particulièrement de la France que je tiens à remercier pour son hospitalité.

Je salue également les investisseurs privés auxquels la seconde journée de cette conférence est spécialement dédiée. Ils sont conscients du rôle éminemment important qu'ils ont à jouer notamment en ce qui concerne la création de richesses et d'emplois.

Monsieur le Président,

La Conférence qui s'ouvre ce matin se tient dans un contexte international difficile et la Région qui après plus d'une décennie de forte croissance soutenue, fait face en ce moment à des incertitudes.

Mais malgré un contexte international difficile et les épreuves qu'a connues le Burkina Faso, le pays a su se montrer résilient. Ce qui se traduit entre autres, par un taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) projeté à environ 5,2% en 2016 contre une moyenne de l'Afrique sub-saharienne estimée à 1,6%.

Ceci démontre que ni les divers chocs exogènes tels que la baisse drastique des cours des matières premières, ou les turbulences socio-politiques, n'ont freiné pays dans sa poursuite d'une croissance durable.

Il est important de poursuivre cet élan pour que la croissance soit encore plus forte et plus inclusive.

Le **Plan National de Développement Economique et Social** qui va nous être présenté tout à l'heure et pour le financement duquel nous avons été conviés ici, guidera et informera le nouveau Cadre de Partenariat du Groupe de la Banque mondiale avec votre pays. Dans ce contexte, des consultations intensives avec l'ensemble des acteurs socio-économiques ont eu lieu en septembre et octobre derniers en vue de présenter le Diagnostic Systématique du Pays et recueillir leurs contributions.

Monsieur le Président du Faso, Mesdames et Messieurs,

A la lecture de la fiche de présentation du Plan National de Développement Economique et Social, j'ai été particulièrement frappé par la volonté et l'engagement des autorités à mobiliser les ressources internes du pays. L'Etat Burkinabè prévoit de mobiliser 64% du montant total grâce aux moyens propres de l'Etat et le reste, soit 36% des partenaires publics et privés. Le Gouvernement nous montre ici sa détermination et sa volonté de ne pas dépendre essentiellement des apports extérieurs.

Et je pourrais d'ailleurs ajouter, Monsieur le Président du Faso, que les meilleurs et plus durables solutions sont celles qui sont inventées et élaborées localement.

C'est l'une des raisons pour lesquelles le Groupe de la Banque mondiale a toujours été aux côtés du Burkina Faso et notre contribution financière au développement de ce pays est incontestablement l'une des plus importantes de l'Afrique de l'Ouest.

Le portefeuille actuel des projets financés sur ressources de l'Association Internationale de Développement (IDA) se chiffre à un peu plus de 1,2 milliards de dollars. Ce partenariat se confirmera dans le cadre du cycle de l'IDA18 dont la reconstitution s'achève. Aux ressources IDA, s'ajouteront les engagements des autres agences du Groupe de la Banque mondiale, notamment IFC (Société Financière Internationale) qui finance essentiellement le secteur privé et l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA) dont les représentants sont parmi nous.

Ces ressources serviront à appuyer la mise en œuvre concrète des trois axes stratégiques du PNDES à savoir :

- réformer les institutions et moderniser l'administration,
- développer le capital humain, et
- dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie y compris l'énergie, l'agriculture, les infrastructures, afin de promouvoir la création d'emplois particulièrement pour les jeunes et les femmes.

Permettez-moi de mettre davantage d'emphase sur ce dernier point, car le Burkina Faso a une population jeune qui croit rapidement. D'après les statistiques officielles, 66% des 19 millions de Burkinabè ont moins de 25 ans. Chaque année, ce sont environ 15.000 jeunes qui arrivent sur le marché du travail à la recherche d'un premier emploi. Transformer cette pression démographique est un enjeu majeur car cette croissance sera une opportunité si ces jeunes reçoivent une formation adéquate permettant de donner à l'économie Burkinabè le dynamisme dont elle a besoin pour devenir un pôle de développement en Afrique.

Il faut aussi doter la nouvelle génération de jeunes Burkinabè des compétences et connaissances modernes nécessaires pour concevoir et appliquer des solutions Burkinabè aux problèmes du Burkina. Il n'y a pas, à mes yeux, de meilleure façon de doper l'économie d'un pays, de créer des emplois et de soutenir la recherche, que de former de jeunes diplômés dans des filières très recherchées.

Au-delà des financements nécessaires, votre pays a également besoin de réaliser d'importantes réformes dans les secteurs porteurs que sont

- l'Agriculture en se focalisant sur l'amélioration de la productivité,

- l'Energie et les Ressources en Eau, en améliorant non seulement l'accès des populations et opérateurs économiques à des services modernes et à moindre coût, mais aussi la viabilité des entreprises publiques pour réussir un partenariat public – privé ;
- l'Education, et particulièrement la qualité et la pertinence de l'éducation et de la formation des jeunes pour le marché du travail
- et les TIC, pour ne citer que ceux-là.

Ces réformes induiraient les transformations structurelles qui permettraient au Burkina Faso de s'ancrer durablement dans les chaînes de valeurs mondiales et de faire face à la compétition planétaire. Elles sont également le gage de l'attrait des investisseurs privés de tous ordres tant nationaux qu'étrangers.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs

Avant de clore mon propos et au nom du Groupe de la Banque mondiale, Chef de file de la Troïka au Burkina Faso, je voudrais saisir cette opportunité pour exhorter tous les partenaires au développement à s'engager afin que la mise en œuvre de l'ambitieux Plan National de Développement du Burkina Faso soit accompagnée par notre grande sollicitude.

Enfin, permettez-moi de féliciter à nouveau les autorités du Burkina Faso, l'ensemble des équipes techniques et les partenaires au développement, pour les contributions multiformes et les efforts ayant permis la tenue de la présente conférence.

Je souhaite un éclatant succès à cette réunion et vous remercie pour votre aimable attention.



***Annexe 11 : Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORÉ, Président du Faso***

Monsieur Secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l'étranger Mesdames et Messieurs les Ministres, Honorables députés,

Monsieur le Vice-Président de la Banque Mondiale

Monsieur le Commissaire Européen, Représentant la Commission Européenne

Madame la Représentante Afrique du Programme des Nations Unies pour le Développement

Madame la Secrétaire générale de l'OIF,

Monsieur le Président de la Banque islamique de Développement

Monsieur le Directeur général de l'AFD,

Monsieur le Représentant de la Banque Africaine de Développement

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants les pays amis, les Institutions et Agences de financement du développement

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Sous régionales et régionales,

Mesdames et Messieurs les Représentants des investisseurs privés nationaux et internationaux, des Organisations Non Gouvernementales,

**Honorables et Distingués Invités**

Permettez-moi, à l'entame de mon propos, d'exprimer toute ma gratitude et mes sincères remerciements à tous ici présents pour l'honneur que vous faites à mon pays, le Burkina Faso, en acceptant l'invitation du Gouvernement à participer à cette conférence des partenaires pour le financement de son Plan National de Développement Economique et Social (PNDES). Je vous souhaite la cordiale bienvenue.

Votre mobilisation témoigne de l'engagement de la communauté des partenaires du Burkina Faso à soutenir constamment les efforts que déploie le Gouvernement pour assurer un mieux-être aux populations burkinabè. Merci pour votre participation effective, signe de votre intérêt pour le développement de mon pays.

J'adresse tout naturellement mes remerciements au Gouvernement de la République française, pays hôte de notre conférence. La France est pour nous un partenaire historique et un pays ami.

**Honorables et Distingués Invités**

**Mesdames et Messieurs**

Durant le processus de préparation de la présente conférence, nous avons bénéficié de l'accompagnement soutenu de certains de nos partenaires auxquels il me plaît de témoigner notre reconnaissance. Il s'agit notamment de la Banque mondiale, assurant le rôle de chef de file des partenaires, du PNUD et de l'Union européenne.

Je salue les organisations de coopération et d'intégration sous régionale et régionale dont le Burkina Faso est membre, pour leurs appuis permanents à nos politiques de développement.

Que tous les partenaires techniques et financiers, publics et privés qui, par leurs conseils avisés ont rendu cette rencontre possible, trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Je ne saurais continuer mon propos sans mentionner le soutien sans faille de la communauté internationale à mon pays durant les heures sombres de son histoire récente. Il a permis d'éviter le pire, de sauvegarder la démocratie et d'organiser le retour à une vie constitutionnelle normale.

C'est ce qui nous permet aujourd'hui de nous retrouver ici à Paris, en toute quiétude.

## **Honorables et Distingués Invités**

### **Mesdames et Messieurs**

Le Burkina Faso, attaché à la liberté et à la démocratie, a été la cible de différentes tentatives de déstabilisation liées au terrorisme. Nous restons confiants et savons pouvoir compter sur vos appuis constants pour nous permettre d'aller de l'avant. Je rends ici encore un hommage mérité au peuple burkinabè et à nos Forces de Défense et de Sécurité qui ont su faire face à toutes les attaques pour préserver la démocratie et l'intégrité du territoire au péril de leur vie.

Les élections présidentielles et législatives du 29 novembre 2015 ont consacré le retour de l'Etat de droit dans mon pays. Le Peuple burkinabè, épris de paix, de tolérance, de justice et de solidarité est engagé dans le dialogue pour un mieux vivre ensemble.

Dans ce sens, le Gouvernement a placé la question de la justice et de la réconciliation nationale au centre de ses priorités.

Dès son installation, il a pris des mesures fortes en faveur de la justice, préalable à une véritable réconciliation nationale. La mise en place du Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale, qui a pour mission de traiter les dossiers relatifs aux crimes économiques, politiques et de sang déjà prescrits, participe de la recherche de la paix et la cohésion sociale.

Il vous plaira également de noter que j'ai installé une commission constitutionnelle représentative de toutes les sensibilités qui œuvre à l'élaboration d'une nouvelle constitution visant à renforcer le processus démocratique et à opérer le passage à la Vème République.

Le succès de ce processus est cependant tributaire des enjeux sécuritaires. La lutte contre l'insécurité liée aux actions terroristes dans notre sous-région est donc vitale pour mon pays.

Depuis la formation du Gouvernement, mon pays est victime d'attentats terroristes récurrents.

Je saisis l'opportunité que m'offre cette tribune pour exprimer la reconnaissance de mon peuple à nos partenaires dans ce combat de longue haleine.

L'accélération des efforts de redressement économique du Burkina Faso apportera une contribution décisive à la paix et à la stabilité de toute la sous-région.

Je lance un appel solennel à tous nos partenaires afin qu'ils renforcent leur appui financier, afin de sauvegarder la paix et la démocratie et assurer la mise en œuvre réussie du Plan National de Développement Economique et Social.

Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des Pays amis, des Institutions et Agences de financement du développement,

### **Honorables et Distingués Invités**

#### **Mesdames et Messieurs**

Cette conférence se déroule dans un contexte mondial marqué par la persistance d'obstacles majeurs préjudiciables aux économies de nombreux pays, en particulier celles des pays en développement. Entre autres obstacles, je peux citer le changement climatique et la forte volatilité des prix des matières premières.

En dépit de la conjoncture internationale et sous régionale difficile, de la vulnérabilité du Burkina Faso face aux chocs exogènes, au cours de la période de mise en œuvre de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable, mon pays a enregistré un taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut (PIB) réel de 5,5% entre 2011 et 2015. Malgré ce taux de croissance, les conditions de vie des populations n'ont pas connu l'amélioration souhaitée.

C'est dans ce contexte national, marqué par une forte demande sociale alliée à un fort déficit démocratique, que sont intervenues l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et la tentative de coup d'Etat du 16 septembre 2015. Ces événements ont révélé les exigences du peuple burkinabè en termes de démocratie, de liberté, de justice et d'amélioration de ses conditions de vie.

En effet, la chute de l'ancien régime, suivie de la mise en place d'un Gouvernement de transition a abouti, en dépit de la tentative d'arrêt de ce processus, à l'organisation d'élections couplées, présidentielle et législatives, le 29 novembre 2015, et municipales le 22 mai 2016 dont les populations attendent des dividendes. A cet égard, nous sommes conscients de l'urgence d'une meilleure redistribution des fruits de la croissance économique afin de satisfaire les attentes de notre Peuple.

### **Honorables et Distingués Invités**

#### **Mesdames et Messieurs**

Fort du partenariat solide conclu avec la communauté internationale et à travers une démarche participative incluant tous les acteurs du développement (Etat, Collectivités territoriales, société civile, secteur privé, Partenaires techniques et financiers), le Gouvernement a élaboré sa nouvelle stratégie de développement à savoir le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES). Le PNDES tire son essence de mon programme quinquennal, et prend en compte la vision prospective « Burkina 2025 ».

Ce plan qui est en phase avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) ambitionne de « transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social ».

Le PNDES prend en compte les diagnostics des différents secteurs de notre économie et de notre société et s'articule autour des trois axes suivants :

1. La réforme des institutions et la modernisation de l'administration ;
2. Le développement du capital humain, incluant la santé et l'éducation ;
3. La dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et l'emploi.

Cette option volontariste requiert une plus forte diversification et une meilleure maîtrise des facteurs de croissance pour corriger les faiblesses structurelles de notre économie et pour tenir compte des nouveaux défis de développement.

C'est pourquoi nous devons absolument réussir les performances suivantes :

- Assurer une croissance annuelle forte de l'ordre de 8% ;
- Réduire l'incidence de la pauvreté de 40% à 35% d'ici à 2020 ;
- Fonder nos priorités de développement sur les réponses à donner aux nombreuses aspirations des Burkinabè ;
- Relever le défi du changement climatique par la mise en œuvre de politiques d'adaptation appropriées, notamment l'adoption résolue des énergies renouvelables ;
- Promouvoir un environnement politique à même de garantir la stabilité des institutions républicaines ;
- Assurer la bonne gouvernance ;
- Réformer les procédures des marchés publics ;
- Renforcer les partenariats Public/Privé et les pôles de développement ;
- Renforcer le dispositif sécuritaire indispensable à tout processus de développement.

D'ores et déjà, pour faire face aux nombreuses préoccupations de nos populations, le Gouvernement a engagé un certain nombre de réformes structurelles, dont je souhaiterais souligner deux dimensions essentielles : l'amélioration de l'environnement des affaires et l'assainissement des finances publiques.

Le Gouvernement du Burkina Faso a placé l'amélioration de l'environnement des affaires au cœur de sa politique de développement dans le but de créer un environnement propice aux investissements privés.

C'est pourquoi dès son installation, une cellule de coordination directement pilotée par le premier ministre a été mise en place, en vue de suivre la matrice des activités du Doing Business et d'engager les réformes vigoureuses afin d'améliorer à très court terme notre classement.

Il s'agit de définir un cadre administratif et réglementaire simplifié et transparent

Ainsi, les réformes engagées comprennent notamment :

- L'adoption d'un nouveau code des investissements plus attractif ;
- La relecture de la réglementation générale des marchés publics et des délégations de service public pour la rendre conforme aux meilleurs standards internationaux ;
- L'amélioration des procédures relatives à la création d'entreprises ;
- L'indépendance de la justice à travers la séparation des pouvoirs.

Mesurant l'ampleur des défis qui l'attendent, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour mobiliser les ressources nécessaires au redressement de l'économie.

Au rang de celles-ci figurent en bonne place la rationalisation des dépenses publiques, l'élargissement de l'assiette fiscale pour accroître les recettes intérieures, le renforcement institutionnel de l'Autorité supérieure de Contrôle d'Etat et de lutte contre la Corruption (ASCE-LC).

### **Honorables et Distingués Invités**

#### **Mesdames et Messieurs**

Le coût global de la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES) est estimé à 15 395,4 milliards de Francs CFA. Pour son financement, le Burkina Faso compte d'abord sur ses propres ressources à hauteur de 9 825,2 milliards de FCFA, soit 63,8% du coût total du plan. Il se dégage un écart de financement de 5 570,2 milliards de FCFA, soit 36,2%.

Pour couvrir ce besoin de financement, le Gouvernement burkinabè compte sur les contributions des partenaires techniques et financiers, les investisseurs privés nationaux et étrangers et le recours aux marchés financiers.

En vous conviant à cette conférence, mon pays nourrit l'ambition de faire reculer la pauvreté des populations à travers la mise en œuvre du PNDES dont les objectifs sont en conformité avec les principes d'efficacité de l'aide définis ici à Paris.

La présente conférence constitue un cadre idéal pour échanger sur la vision et les orientations stratégiques, ainsi que les engagements réciproques et le mécanisme de suivi nécessaires à la mise en œuvre réussie du PNDES sur la période 2016-2020.

Nous espérons obtenir de la part de nos différents partenaires, des engagements supplémentaires à la hauteur de nos attentes pour boucler le financement global attendu.

### **Distinguées personnalités**

#### **Mesdames et Messieurs**

Je voudrais, à ce stade de mon propos, souligner avec force que nos attentes vis-à-vis de nos partenaires vont au-delà de la seule question de l'aide publique au développement.

Elles englobent également le partenariat avec le secteur privé, qui est appelé à jouer un rôle déterminant pour atteindre le niveau de croissance recherché. C'est dans cette perspective que des mesures structurelles et des actions incitatives ont été prises pour améliorer l'environnement des affaires, et que la deuxième partie de notre conférence sera

consacrée demain à un forum des investisseurs privés. Ils seront sollicités pour des financements au bénéfice des secteurs porteurs de croissance que sont notamment les transports, l'agro-business, l'énergie, les mines, et les TIC.

Je formule le vœu ardent que cette concertation soit une fois de plus l'occasion de conjuguer nos efforts pour mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de nos ambitions partagées afin d'assurer le bien-être des populations burkinabè.

Mes concitoyens que j'ai eu souvent le plaisir de rencontrer lors de mes sorties sur le terrain attendent beaucoup des résultats de cette conférence. J'espère que les résultats et nos engagements mutuels seront à la hauteur de leurs attentes.

En souhaitant plein succès à nos travaux, j'ai l'intime conviction qu'au sortir de cette conférence, le Burkina Faso sera en mesure de disposer des ressources complémentaires nécessaires à la mise en œuvre de son plan de développement 2016-2020.

Sur ce, je déclare ouverte la Conférence des partenaires du Burkina Faso pour le financement du PNDES.

Je vous remercie.

## **Annexe 12 : Présentation sur les Orientations stratégiques et réformes du PNDES 2016-2020**

Le résumé de la présentation se présente comme suit :

### **Les fondements et la vision du PNDES**

Tenant compte des enseignements tirés de l'évaluation de la mise en œuvre des stratégies antérieures de développement, notamment celle de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), le PNDES est cohérent avec le programme présidentiel qui vise à "Bâtir avec le peuple un Burkina Faso de démocratie, de progrès économique et social, de liberté et de justice".

En plus de ce socle de référence, l'élaboration du PNDES a été fortement inspirée par les orientations stratégiques de certains référentiels de développement : la vision prospective Burkina 2025, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les Objectifs de Développement Durable (2016-2030).

La vision du PNDES à l'horizon 2020 retenue par les autorités politiques est la suivante : « le Burkina Faso, une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie pour réaliser une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de production et de consommation durables ».

### **Les axes stratégiques**

Le PNDES est structuré sur trois (3) axes stratégiques synergiques et complémentaires :

- Axe 1 : réformer les institutions et moderniser l'administration ;
- Axe 2 : développer le capital humain ;
- Axe 3 : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

Pour atteindre les objectifs identifiés par ces axes, des orientations stratégiques servant de fils conducteurs ont été déclinées.

### **Les orientations stratégiques**

- *Axe 1 : réformer les institutions et moderniser l'administration.*

Les orientations stratégiques définies pour cet axe visent à (i) promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative, (ii) promouvoir la bonne gouvernance économique, (iii) renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale

- *Axe 2 : développer le capital humain*

Pour assurer le développement du capital humain le gouvernement a entrepris de (i) promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique ; (ii) adapter l'offre et la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle aux besoins de transformation structurelle de l'économie ; (iii) promouvoir la recherche et l'innovation au service de la transformation structurelle de l'économie ; (iv) promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes et (v) améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité.

- *Axe 3 : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.*

En vue de dynamiser ces secteurs, le gouvernement entend (i) développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté

vers le marché ; (ii) développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents ; (iii) promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents.

### **Les réformes stratégiques**

Le gouvernement entend mettre en œuvre trois stratégies de réformes majeures :

- une stratégie de réforme axée sur les mécanismes du marché qui vise l'introduction de la concurrence pour promouvoir des services publics de qualité à un moindre coût (Value for money). Cette stratégie devra permettre de renforcer la gouvernance économique et d'améliorer le capital humain ;
- une stratégie managériale de réforme du secteur public en vue d'améliorer la qualité de l'intervention publique à l'effet de renforcer la gouvernance politique et administrative et la gouvernance locale (Let the manager manage or Make the manager manage) ;
- une stratégie de réforme axée sur les programmes et les politiques avec pour objectif principal d'optimiser les résultats et les impacts sociaux des politiques et programmes publics (Managing for results) pour améliorer la gouvernance politique et administrative et la gouvernance économique.

Ces stratégies reposent sur la mise en œuvre de plusieurs types de réformes en vue d'améliorer la gouvernance dans les domaines politique et administratif, économique et local ; de renforcer le capital humain ; de transformer l'économie de manière structurelle.



## **Annexe 13 : Présentation sur la Réforme des institutions et la modernisation de l'administration**

Le résumé de la présentation se présente comme suit :

### **Justification des réformes institutionnelles et de la modernisation de l'administration**

Le diagnostic des dysfonctionnements réalisé sur les institutions et l'administration publique, en vue de l'élaboration du PNDES, a permis d'identifier d'importances insuffisances parmi lesquelles les coûts élevés de la mise en œuvre des politiques publiques, la lenteur des réponses des organisations publiques à la demande sociale, la rigidité et les uniformités des procédures du secteur public etc.

### **Objectifs de la réforme**

Les réformes institutionnelles et de l'administration ont pour but de mettre en œuvre une stratégie de réforme axée sur les effets attendus et des indicateurs de résultats SMART en vue de renforcer l'efficacité de la gouvernance politique, économique et locale pour garantir la stabilité politique, l'efficacité économique et le développement local.

### **Effets et impacts attendus en 2020 des réformes**

Des effets attendus et des indicateurs de résultats ont été définis pour faciliter l'évaluation des réformes conduites en matière de gouvernance politique, économique et locale.

En termes d'impacts, les réformes doivent (i) entraîner la consolidation de l'Etat de droit ; (ii) la stabilité des institutions républicaines ; (iii) garantir la cohésion sociale, (iv) porter le taux de croissance économique annuel moyen à 7,7% ; (v) créer 50 000 emplois décents par an entre 2017 et 2020 ; (vi) réduire l'incidence de la pauvreté de 40% en 2016 à moins de 35% en 2020 et (vii) baisser la croissance démographique annuelle à 2,7%.

## **Annexe 14 : Présentation sur le Développement du capital humain**

### **Profil démographique**

Le profil démographique en 2015 fait ressortir une population à majorité jeune (0-14 ans : 46%; 15-64 ans : 52%; +65 ans : 2%) et un taux de croissance démographique de 3%. Il en ressort un énorme potentiel de croissance à exploiter.

### **Situation socio-économique**

La situation socio-économique se caractérise par des inégalités importantes sur le plan (i) territorial (avec 40% de pauvres en 2015 dont 47% en milieu rural et 14% en milieu urbain) ; (ii) social (avec 20% de la population en proie à l'insécurité alimentaire, d'importantes disparités et un faible accès des populations démunies à des services sociaux de base) ; (iii) des urgences sociales au niveau des femmes (50,4% de la population avec 24,2% des effectifs du secteur formel en 2015 et 11% de femmes parlementaires en 2015) et des jeunes (0-24 ans: 12 millions avec 8% des 20-24 ans au chômage).

### **Orientations et réformes prévues par le PNDES pour développer le capital humain**

L'axe 2 du PNDES relève les possibilités et les conditions de la pleine valorisation du capital humain. Pour atteindre cet objectif, le PNDES prévoit (i) d'accélérer la transition démographique pour capter le dividende démographique ; (ii) d'améliorer la qualité et la quantité de l'offre de services de santé ; (iii) d'assurer l'adéquation formation - emploi et d'orienter la recherche et l'innovation vers la transformation structurelle de l'économie ; (iv) de réduire les inégalités de genre pour promouvoir la femme et la jeunesse comme acteurs dynamiques du développement.

## **Annexe 15 : Présentation sur le Développement des infrastructures de qualité (énergie, routes, TIC)**

En substance, on retient que le développement des infrastructures de qualité, fiables, durables et accessibles, à forts effets d'entraînement sur les secteurs économique, social et environnemental est un des objectifs stratégiques majeurs qui doivent contribuer à la transformation structurelle de l'économie nationale. L'atteinte de cet objectif nécessite un redressement stratégique du secteur énergétique et le renforcement de la culture du numérique.

### **Energie**

La mise en œuvre du PNDES permettra de lever les contraintes du secteur, notamment d'améliorer la gouvernance du secteur, d'augmenter structurellement l'offre d'énergie, de réduire son coût, d'améliorer les taux d'électrification et de couverture, d'améliorer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique...

### **Infrastructures routières**

Le défi à relever consiste à désenclaver les zones agro-sylvo-pastorales, à renforcer l'attractivité et la compétitivité de l'économie et à renforcer ou à construire les corridors routiers nationaux et régionaux d'intégration régionale...

### **Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)**

Le PNDES ambitionne de mettre en place un cadre favorable à l'amélioration de la qualité des infrastructures et des services TIC. L'objectif est de faire de l'économie numérique une source de création d'emplois et de richesses par l'accès au haut débit et la promotion de la culture du numérique. Dans ce sens, les stratégies à mettre en œuvre doivent permettre d'améliorer le débit de la bande passante internationale et le taux d'accès à internet, de réduire les coûts, de renforcer la professionnalisation du secteur et le taux de couverture du territoire national, d'accélérer la diffusion des TIC dans l'économie et la gouvernance(e-éducation, e-santé, e-gouvernance...).

Pour lever la contrainte du manque d'infrastructures de qualité, le gouvernement a présenté les projets structurants en matière d'infrastructures (Fiches projets énergie, routes, TIC) qu'il compte réaliser en partenariat public-privé avec les partenaires intéressés. Entre autres projets structurants, il a cité :

- la réalisation de trois (3) centrales thermiques, huit (8) centrales solaires photovoltaïques, et la construction de pipelines et d'une unité de stockage d'hydrocarbures ;
- la construction et le bitumage de l'autoroute Ouagadougou – Yamoussoukro, de routes internationales, nationales et départementales ;
- la construction d'un réseau dorsal des télécommunications en fibre optique (Backbone) ;
- la construction d'une technopole ou Cyber parc à Ouagadougou.

## **Annexe 16 : Présentation sur la Promotion des industries de transformation**

- ✓ développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral davantage orienté vers le marché, notamment à travers le renforcement de la contribution du secteur primaire à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent et à l'approvisionnement de l'agro-industrie.

L'optique de la transformation structurelle du secteur commande :

- d'accélérer la réalisation des pôles de croissance et de compétitivité agricoles, notamment les pôles de croissance de Bagré, de Samendéni - Sourou et la mise en place de mini-pôles agropastoraux dans les projets miniers existants et à venir ;
- d'améliorer les capacités nationales de production et de transformation des produits halieutiques, forestiers et fauniques.

La mise en œuvre réussie de l'ensemble de ces actions exige l'accélération de la sécurisation foncière en milieu rural et des aires protégées, l'abaissement des coûts des facteurs de production, l'amélioration de l'accès au financement et le renforcement des capacités des acteurs.

Ces actions devront permettre d'atteindre les résultats escomptés retenus dans le PNDES comme suit:

- Part des productions irriguées dans la production agricole totale : 15% (2015) à 25% (2020)
- Productivité du secteur primaire : 50% à l'horizon 2020
- Taux de couverture des besoins céréaliers : 96% (2015) à 140% (2020)
- Taux d'accroissement de l'approvisionnement de l'agro-industrie : 50% en 2020
- Nombre moyen d'emplois créés dans le secteur primaire : 39 000 (2015) à 110 000 (2020)

- ✓ développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée.

Les principales actions porteront sur l'élaboration d'une stratégie d'industrialisation adaptée, le renforcement de la contribution des industries culturelles, touristiques et sportives à la formation du PIB, l'accroissement des effets d'entraînement du secteur minier sur le reste de l'économie, la professionnalisation des acteurs de l'artisanat de production et la facilitation de leur accès à la commande publique.

Pour atteindre ces objectifs il est nécessaire de réussir :

- la relance des industries en difficulté ;
- l'élaboration d'une stratégie d'industrialisation ;
- le développement de PMI agroalimentaires et d'industries de fabrication d'équipements et de production d'intrants pour le secteur primaire ;
- la création et la viabilisation de zones industrielles ;
- l'amélioration de l'accès au financement, de moyen et long termes ;
- la promotion de l'artisanat de production, à travers la professionnalisation des acteurs et l'amélioration de leur accès à la commande publique ;
- l'amélioration de l'accès des acteurs au financement.

Ces actions devront permettre d'atteindre les résultats ci-après :

- Part du secteur industriel dans le PIB : 20% (2015) à 24% (2020) ;

- Taux de transformation des produits agricoles : 12% (2015) à 25% (2020) ;
  - Taux d'accroissement de la productivité moyenne de l'artisanat : 25 % (2020) ;
  - Production de poissons : 20 000 T (2015) à 30 000 T (2020) ;
  - Nombre moyen d'emplois formels créés : 2 200 (2015) à 3 600 (2020).
- ✓ promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée à travers l'appui à la formalisation du secteur des services et le renforcement de la mise en marché des produits nationaux.

L'objectif étant de faire des services un secteur de soutien aux autres secteurs de l'économie, il est nécessaire de :

- agir principalement, sur les branches à fort potentiel de développement et de création d'emplois dans le sous-secteur informel tertiaire, à travers l'organisation, l'amélioration de la réglementation et de la régulation, la formalisation et la facilitation de l'accès au financement et l'accroissement de la formation professionnelle des acteurs ;
- promouvoir le développement des capacités des ressources humaines dans le domaine des TIC et des branches des services fournis aux entreprises grâce à une amélioration des infrastructures des TIC et de l'accès aux services à Internet dans toutes les régions ;
- promouvoir des investissements publics et privés dans la branche hôtellerie et restauration dans le sous-secteur formel tertiaire, accroître l'offre de formation et les infrastructures sportives de qualité, moderniser les logistiques de transport, augmenter l'offre de transport aérien et ferroviaire ;
- renforcer la mise en marché des produits. A ce titre il faut améliorer les circuits de commercialisation des produits sur le marché national, ainsi que la qualité des produits nationaux, par la définition de normes de qualité.

Ces actions devraient permettre d'atteindre les résultats escomptés suivants :

- Taux de commercialisation des produits agricoles : 25% (2005-10) à 37% (2020) ;
- Taux d'accès à internet par les entreprises de services : 4% (2009) à 18% (2020) ;
- Taux de croissance de la valeur ajoutée des services marchands : 7% (2015) à 8% (2020) ;
- Taux de crédits à l'économie : 29% (2010) à 35% (2020) ;
- Part des produits manufacturés dans les d'exportations : 11% (2014) à 20% (2020) ;
- Emplois formels créés dans le secteur des services : 12 100 (2015) à 20 000 (2020).

## ***Annexe 17 : Présentation sur le Plan national d'adaptation au changement climatique***

La vision de la politique environnementale nationale, à savoir inverser, à l'horizon 2025, les tendances de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles et promouvoir leur contribution à l'économie nationale et au bien-être socio-économique des populations d'une part, et développer les principales synergies entre cette politique et le PNDES d'autre part.

La mise en œuvre de la politique en matière d'environnement doit permettre d'améliorer le système fonctionnel de gestion et de valorisation des déchets, de créer des emplois verts, de restaurer et d'aménager les terres dégradées, d'intégrer les principes de développement durable dans les référentiels politiques et juridiques au niveau sectoriel et de contribuer à l'effort mondial de réduction d'émissions des gaz à effet de serres.

Pour atteindre ces objectifs, le Ministère en charge de l'environnement entend renforcer la gouvernance institutionnelle, la réglementation, l'efficacité dans la mise en œuvre des politiques. En outre, des mesures innovantes en matière d'environnement seront mises en œuvre afin de garantir la durabilité du développement, de la gestion des ressources naturelles et de renforcer la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques.

## **Annexe 18 : Présentation sur le schéma de financement, le suivi et l'évaluation du PNDES**

La structuration du financement du PNDES se présente comme suit :

- coût global : 15.395 milliards dont 64% sur des ressources propres ;
- dépenses d'investissements : 8.408 milliards soit plus de 54% du coût global ;
- gap de financement : 5.570 milliards (34% du coût global).

Le schéma de financement se présente comme suit :

- Financement sur ressources internes

Les ressources internes intègrent les recettes publiques, les émissions de titres publics, les fonds des Burkinabè de la diaspora, l'émission d'obligations garanties par les pays donateurs, les Fonds générés par la vente des quotas d'émission, les Partenariats Publics-Privés, les prêts bonifiés, le financement participatif ou crowdfunding, l'actionnariat populaire...

- Financement sur ressources extérieures

La mobilisation des ressources extérieures sera faite à travers le mécanisme de conférences des partenaires et celui du suivi des conclusions et recommandations issues de ces conférences, des subventions, des dons...

- Partenariat Public Privé : outil privilégié pour financer les secteurs prioritaires identifiés par le PNDES :

- Pôles de croissance ;
- Agriculture; Industrie; Petites et Moyennes Entreprises / Petites et Moyennes Industries (PME/PMI) ;
- Mines ;
- Infrastructures (Energie, Transport, TIC) ;
- Artisanat; Tourisme.

La mise en œuvre réussie du PNDES commande de relever certains défis, en particulier (i) d'améliorer les performances de mobilisation et d'absorption des ressources ; (ii) de renforcer les capacités de formulation et de mise en œuvre efficace des projets ; (iii) de mettre en œuvre un dispositif de suivi opérationnel axé sur les résultats et les performances et l'appropriation par les différents acteurs.

Les actions du gouvernement seront donc guidées par des principes majeurs tels que : le Leadership national ; l'Équité de genre ; la Subsidiarité et le partenariat ; la Pro-activité et la Gestion axée sur les résultats.

Il sera articulé autour de 2 composantes : une composante technique de suivi et une composante technique d'évaluation.

La mise en œuvre du dispositif de suivi et d'évaluation se fera à travers un dispositif institutionnel comprenant un Secrétariat permanent/PNDES et des Cadres sectoriels et régionaux de dialogues.

Le suivi se fera à travers plusieurs outils : Cadre de mesure de la performance globale ; Cadres logiques sectoriels et régionaux, Cadres sectoriels et régionaux de mesures de la performance ; Plan de travail Ministériel ; Cadre de suivi des réformes stratégiques et investissements structurants ; Référentiel national de pondération des activités et tâches ; Outil web pour un suivi géo référencé.

L'utilisation rationnelle et efficiente de ces outils permettra d'atteindre des résultats pertinents (Rapports pertinents trimestriels, semestriels, annuels, sectoriels, régionaux).

## ***Annexe 19 : Discours de clôture (1<sup>ère</sup> journée) de S.E.M le Premier Ministre***

Mesdames et Messieurs en vos grades et titres respectifs,

Nous voilà pratiquement à la fin de la première journée de la conférence des partenaires du BF, consacrée au financement du PNDES.

Je me réjouis de la qualité et de la pertinence des contributions de chacune et de chacun de vous.

En effet, les échanges ont été francs, fructueux et seront très bénéfiques pour l'opérationnalisation du PNDES de mon pays. A cet égard, je voudrais, au nom du PF, SEM RMCK, de mon gouvernement et de tout le peuple burkinabè, vous traduire l'émotion, la satisfaction et la gratitude que nous ressentons pour votre participation aux travaux qui ont abouti aux résultats et aux conclusions que vous connaissez.

Comme à l'accoutumé, l'ensemble des PTF du BF que vous êtes n'avez pas marchandé votre disponibilité à nous écouter, à échanger avec nous, à nous donner des conseils, des suggestions et enfin à manifester votre volonté de nous accompagner sur les chantiers du développement que le gvmnt a ouvert pour les 5 prochaines années.

Le PNDES qui traduit votre vision et celle du gvmnt et également nos objectifs de croissance et de développement pour le quinquennat, ce plan comme dis-je, a fait l'objet d'échanges fructueux sur tous les secteurs prioritaires. Il est ressorti de nos présentations et de vos interventions des convergences de vue qui nous rassurent, et nous encouragent en même temps dans la mise en œuvre des différentes politiques sectorielles et des actions prévues dans le cadre du développement de notre pays. Nous apprécions ce dialogue constructif.

J'ai souhaité que cette conférence soit un cadre de partenariat, un cadre d'engagements réciproques et un partenariat nouveau pour permettre de mettre notre pays sur un sentier de croissance durable, forte, de développement.

Je souhaite que ce qui a été fait aujourd'hui soit le début d'un partenariat solide et c'est pourquoi nous apprécions ce dialogue constructif qui est le signe de votre intérêt et de votre volonté manifeste de soutenir le BF dans ses efforts de construction d'un Faso meilleur au bénéfice de l'ensemble des populations burkinabè.

Je voudrais donc au nom du gouvernement adresser à tous mes remerciements, pour les appréciations ainsi que vos suggestions positives et souhaiter le renforcement de notre coopération avec chaque partenaire et avec l'ensemble des pays et institutions de coopération. J'exprime ma gratitude et celle du gvmnt aux partenaires qui ont bien voulu nous appuyer dans la préparation de cette rencontre. Je mentionne en particulier la BM en tant que chef de file des partenaires qui nous ont accompagnés dans la préparation de cette table ronde. Je cite également le PNUD, la République Taiwan, l'UE et tous ceux qui nous ont accompagnés pour la préparation de cette conférence de Paris.

Merci à vous tous qui avez annoncé des contributions financières indispensables à l'opérationnalisation du PNDES, ainsi que ceux qui préciseront leurs apports au cours des semaines à venir.

MM les représentants de pays amis, des institutions et agences de financement du développement, honorables et distingués invités, MM, les résultats atteints lors de cette première journée ont largement dépassés nos espérances car les intentions de financements annoncées couvrent largement les besoins de financement du PNDES avec un taux de couverture de près de 150%. Comme vous le savez, le besoin de financement qui se dégageait du plan de financement s'élevait à près de 5570 milliards. Les intentions



de financement qui ont été mobilisés ce soir s'élèvent à peu près à 8352 milliards, ce qui fait un taux de couverture de plus de 150%. C'est un résultat appréciable qu'il convient donc de saluer. Je voudrais continuer mon propos en disant l'espérance que votre engagement de ce soir suscite pour mon pays car c'est l'espoir que nous pourrions avec ces engagements construire un BF meilleur pour nos enfants et pour les générations futures. J'adresse donc mes remerciements à tous ceux qui ont pu contribuer au succès de cette opération et nous souhaitons que les signatures qui ont été apposées, les engagements qui ont été pris ce soir ouvrent la voie à plusieurs autres dans les prochains jours dans le cadre de la concrétisation des engagements pris lors de cette conférence.

Comme nous l'avons déjà souligné, le mécanisme de suivi évaluation du PNDES constitue à mon avis un élément clé de cette réussite.

Je voudrais donc rassurer l'ensemble des partenaires ici présents que mon gouvernement prend la pleine mesure de l'importance que revêt ce principe cardinal du suivi évaluation et en a fait une priorité. A cet égard, je vous informe qu'un décret relatif au dispositif institutionnel de suivi a déjà été pris par mon gvmnt pour manifester et concrétiser cette volonté politique. Tous les acteurs impliqués dans ce dispositif et les partenaires y seront représentés. Nous vous ferons parvenir incessamment des informations précises sur les modalités pratiques de fonctionnement de ce dispositif. Un calendrier relatif à la tenue des différentes consultations sera défini et communiqué aux différents partenaires.

MM les représentants de pays amis, des institutions et agences de financement du développement, honorables et distingués invités, MM,

Je voudrais rappeler que notre agenda prévoit que la seconde partie de notre conférence, qui concerne le forum des investisseurs se tiendra demain dans ce même lieu et nous serons ravis de continuer à échanger avec vous et à poursuivre le débat que nous avons commencé aujourd'hui.

Pour terminer mon propos, j'adresse encore une fois mes remerciements et ma gratitude à l'ensemble des délégations qui nous ont manifesté leur amitié et leur solidarité en venant aujourd'hui, en répondant à notre invitation, en participant à importante conférence, en indiquant leur intérêt à accompagner le BF sur les chantiers de son développement. Notre conférence a suscité un tel engouement que les capacités du centre n'ont pas suffi à accueillir tous ceux qui ont voulu y accéder dans les meilleures conditions possibles et nous nous en excusons parce que nous n'avons pas escompté un tel engouement. En effet, le nombre estimé au départ par le comité d'organisation a plus que doublé à la fin de la période d'inscription. Je présente donc mes excuses aux uns et aux autres pour tous les désagréments engendrés par cet état de fait.

En souhaitant à chacun et à chacune un bon retour dans vos pays et institutions respectifs, notamment aux délégations qui pour des raisons d'agenda ne seront pas avec nous au forum des investisseurs, je déclare clos la conférence des partenaires du BF pour le financement du PNDES.

Je vous remercie de votre aimable attention.

## ***Annexe 20 : Communiqué sur les résultats de la 1<sup>ère</sup> journée consacrée au secteur public***

1. Le 7 décembre 2016 s'est ouverte au Centre Etoile Saint-Honoré à Paris (France), la Conférence des partenaires du Burkina Faso pour le financement du Plan national de développement économique et social (PNDES).
2. La Conférence est organisée par le Gouvernement du Burkina Faso avec l'appui des Partenaires techniques et financiers (PTF) dont la Banque mondiale en qualité de chef de file des partenaires, le Système des Nations Unies, la République de Chine (Taïwan), l'Union européenne et la Banque ouest africaine de développement.
3. Participent à cette Conférence, les représentants de pays amis, des institutions et agences de financement du développement, des Organisations non gouvernementales (ONG) internationales opérant au Burkina Faso, ainsi que des investisseurs privés nationaux et internationaux.
4. Conduite par SEM Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, accompagné de SEM Paul Kaba THIEBA, Premier ministre, la délégation burkinabè se compose de membres du Gouvernement, de cadres de l'administration publique, de représentants du secteur privé, du parlement et de la société civile.
5. La cérémonie d'ouverture de la Conférence a été présidée par SEM Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso qui avait à ses côtés, Monsieur Mathias FEKL, Secrétaire d'État, Représentant du Gouvernement français, Monsieur Makhtar DIOP, Vice-président de la Banque mondiale et Monsieur Neven MIMICA, Commissaire à la coopération internationale et au développement de l'Union européenne.
6. Les interventions de ces éminentes personnalités ont ponctué la cérémonie d'ouverture. Elles ont unanimement salué la vision du Gouvernement et la pertinence du PNDES. Elles ont encouragé le Gouvernement à poursuivre les courageuses réformes en cours et celles envisagées, afin de parvenir à une transformation structurelle de l'économie burkinabè. Des engagements ont également été pris, lors de ces allocutions, dans le sens de l'accompagnement du Gouvernement dans la mise en œuvre du PNDES.
7. Dans son allocution, le Président du Faso a exprimé sa profonde gratitude à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi qu'aux investisseurs privés qui ont répondu à l'invitation à participer à cette conférence. Il a remercié les partenaires qui ont contribué à l'organisation de cette rencontre et les autorités françaises pour leur hospitalité. Il a relevé les principales orientations du PNDES et le coût global de sa mise en œuvre qui est estimé à 15 395,4 milliards de francs CFA dont 63,8% sont prévus pour être financés sur ressources propres nationales.
8. En marge des travaux de cette première journée de la Conférence, une cérémonie de signature de conventions de financement a eu lieu entre le Burkina Faso et le Luxembourg, la France et l'Union européenne, respectivement.
9. Les travaux de la Conférence se sont poursuivis par des exposés du Gouvernement, suivis d'interventions des Partenaires techniques et financiers, sur les axes stratégiques du PNDES.
10. Les partenaires ont unanimement salué l'organisation de la Conférence par le Gouvernement et apprécié les efforts déployés dans la définition d'une vision claire de développement à moyen terme après les crises sociopolitiques vécues en 2014 et 2015. Ils ont apprécié la qualité des documents présentés et se sont félicités des

perspectives de développement économique et social qui s'ouvrent au Burkina Faso.

11. Les partenaires ont souligné, par ailleurs, les défis majeurs auxquels le Gouvernement devrait trouver des réponses appropriées, notamment la consolidation de la paix et la réconciliation nationale, la bonne gouvernance, l'État de droit, le renforcement des capacités de l'administration publique, l'amélioration du climat des affaires et le choix judicieux de projets structurants pouvant contribuer significativement à la réduction de la pauvreté.
12. Le cadre de partenariat pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PNDES a également été présenté au cours des travaux par le Gouvernement. Sur la pertinence de ce cadre et l'implication effective de tous les acteurs, il s'est dégagé entre le Gouvernement et ses partenaires, une convergence de vue.
13. À l'issue de discussions générales, les partenaires ont procédé à des annonces de financement.
14. Au terme de la première journée de la Conférence consacrée au secteur public, les annonces de financement des partenaires se sont élevées provisoirement à plus de 8 000 milliards de francs CFA hors partenariat public-privé, soit environ 12,2 milliards d'euros. Ces intentions de financement représentent près de 150% du financement recherché.
15. Enfin, le Gouvernement et ses partenaires ont convenu de poursuivre les discussions dans le cadre de consultations thématiques et sectorielles axées sur les grands défis du PNDES. De même, ils ont convenu d'un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PNDES et du respect des engagements pris.

**Fait à Paris, le 7 décembre 2016**

## **Annexe 21 : Présentation de l'environnement des affaires du Burkina Faso**

### **➤ Cadre juridique et réglementaire des affaires au Burkina Faso**

Au titre du cadre juridique et réglementaire des affaires, le Burkina Faso a adopté plusieurs lois et mesures pour renforcer la sécurisation juridique des investisseurs et de leurs investissements. Il a aussi libéralisé son économie en ouvrant totalement au secteur privé les principaux secteurs d'activités comme la télécommunication, l'énergie, le transport aérien, les mines, les banques et assurances.

Notre pays a également libéralisé le secteur du travail avec l'adoption d'un code de travail garantissant la liberté d'embauche, d'emplois et de licenciement. Le Burkina Faso est membre fondateur du traité de l'OHADA. A cet effet, il a mis en place des tribunaux de commerce à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso et le Centre d'arbitrage, de conciliation et de médiation afin de faciliter le règlement des conflits commerciaux à toute transparence et d'équité. Plus de 95% des contentieux commerciaux ont été jugés par les tribunaux sur la période 2011-2015.

Aussi, le Gouvernement a-t-il mis en place le programme Doing Business qui a permis au pays d'entreprendre des réformes multiformes entrant dans le cadre de la facilité de faire des affaires et de recevoir le prix d'encouragement de la Banque mondiale en 2016.

En ce qui concerne la lutte contre la corruption, il est inscrit comme une action priorité pour le Gouvernement car il est acté par la loi n° 004-2015/CNT.

En plus de l'indépendance de la magistrature (Loi n° 072-2015/CNT du 5/11/2015), il existe des structures de contrôle telles que l'Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption (ASCE/LC), la Cour des comptes, la Coordination nationale de lutte contre la fraude et l'Autorité de régulation de la commande publique. En 2015, le Burkina Faso a été le deuxième pays le moins corrompu dans l'UEMOA selon Transparency international.

### **➤ L'environnement institutionnel des affaires au Burkina Faso**

Concernant ce point, les réformes entreprises ont permis de mettre en place un dispositif institutionnel spécial dans la promotion, la facilitation et l'accompagnement des investissements privés. Ce dispositif comprend les structures chargées de ciblage des investisseurs, de l'accueil des investisseurs, de la facilitation de leur investissement et du suivi de leur activité aux fins d'accompagnement. Ce sont :

- Le Conseil présidentiel pour l'investissement (CPI) : accélérer le processus de décisions grâce à un reporting au plus haut niveau de l'Etat: réflexion stratégique, recommandations, impulsion ;
- L'Agence de promotion des investissements du Burkina Faso (API-BF) : assurer la coordination, la promotion, la facilitation, l'accompagnement et le suivi des activités d'investissements privé au Burkina Faso. Défendre les intérêts des milieux d'affaires par la facilitation et la sécurisation de l'investissement ;
- La Chambre du Commerce et d'Industrie du Burkina Faso ;
- La Maison de l'entreprise du Burkina Faso ;
- Le Centre d'Arbitrage de Médiation et de Conciliation de Ouagadougou (CAMC-O)
- Le Bureau de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles (BRMN),

### **➤ La facilité de faire des affaires au Burkina Faso**

Au titre de ce point, on note que la stratégie de développement du Burkina Faso est de faire du secteur privé, un moteur de la croissance économique. A cet effet, l'environnement des affaires s'est beaucoup amélioré avec l'élaboration et la mise en œuvre du Programme "Doing Business Better in Burkina Faso" en 2006. Cela a prévalu à notre pays un gain de 6 points dans le classement Doing Business 2016 malgré les événements politiques survenus en 2015.

Ainsi, le Burkina Faso est la deuxième économie dans l'UEMOA dans le classement Doing Business 2016 et est régi par les textes de l'OHADA qui garantissent la prévisibilité, la transparence dans le traitement de l'information et la diligence dans le règlement des différends commerciaux.

En outre, le Burkina Faso est membre de l'UEMOA et la CEDEAO qui constitue un marché de plus de 300 millions d'habitants et qu'il dispose d'une flexibilité du marché de travail à travers une législation du travail qui garantit la transparence et la prévisibilité dans la gestion des ressources humaines et dans le règlement des contentieux liés au travail.

#### ➤ **Les opportunités d'investissement au Burkina Faso**

S'agissant des opportunités d'investissement, un focus a été mis sur le Partenariat public-privé qui est un mode privilégié de réalisation de projets à caractère de complexité ou d'urgence pour l'autorité publique.

Pour optimiser les performances et réaliser un nouveau dispositif législatif et réglementaire consacré exclusivement au PPP, des actions suivantes ont été entreprises :

- Vote de la Loi n° 020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du PPP au Burkina Faso et décrets y afférent ;
- Mise en place de la Commission de sélection de partenaires privés pour la réalisation de projets en partenariat public-privé par Arrêté n° 2014-0263/MEF/SG/DGCOOP du 28 juillet 2014.

On retient que les principales opportunités d'investissement sur la période 2016-2020 sont :

- **Pôles de croissance** avec celui de Bagré, de Samendéni, du Sourou et du Sahel pour le développement de l'agrobusiness ;
- **Agriculture & élevage** avec 123 milliards de m<sup>3</sup> d'eau –toutes natures confondues ; 9 millions d'hectares dont seulement un tiers (soit 3,5 millions d'hectares) est exploité annuellement, 233 500 ha de terres irrigables dont 26 758 ha aménagées et/ou mises en valeur ;
- **Mines** avec le Manganèse; le Zinc, le Cuivre, le Calcaire, le Phosphate et le Bauxite, etc. L'or est le 1er produit d'exportation et le Burkina est le 4ème pays producteur africain ;
- **Transport** avec la construction des infrastructures routières au niveau national et sous régional et œuvre d'art ;
- **Energie** avec la production d'énergie, la construction et l'exploitation de centrales solaires, l'ouvrages hydroélectriques et le transport (Pipeline) et stockage d'hydrocarbures ;
- **Industrie** avec les unités de transformation agricole, les zones industrielles et les zones économiques spécialisées ;

- **Immobilier** avec les logements sociaux et économiques ;
- **Tourisme** avec les Sites touristiques

➤ ***Les réformes majeures de l'environnement des affaires prévues par le PNDES***

L'objectif stratégique 1.2 du PNDES est la promotion de la bonne gouvernance économique. Pour atteindre cet objectif, les réformes suivantes sont prévues dans le PNDES :

- amélioration du classement de Doing Business du Burkina Faso de 143e sur 189 en 2016 à 130e en 2020 ;
- réduction de la part du secteur informel dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire de 20,7% en 2015 à 15% en 2020 ;
- révision en cours du code des investissements ;
- renforcement des capacités du secteur privé, surtout celles des PME/PMI ;
- mise en place de mécanismes de financement adaptés aux besoins de transformation structurelle de l'économie ;
- accompagnement du secteur informel vers sa formalisation.

**Annexe 22 : Intervention de Madame Ronke-Amoni OGUNSULIRE, Représentante régionale de la Société financière internationale (SFI)**

- Excellence Monsieur le Premier Ministre,
- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique, des organisations internationales et interafricaines,
- Mesdames et Messieurs les représentants du monde des affaires du Burkina et d'ailleurs,
- Distingués Invités et Amis du Burkina Faso en vos rangs, grades et qualités respectifs,

C'est pour moi à la fois un honneur et un réel plaisir de prendre la parole aujourd'hui à l'occasion de cet évènement de haute envergure et de partager les perspectives de la Société Financière Internationale (IFC) pour le Burkina Faso.

Le Burkina Faso est un pays prioritaire pour IFC qui a toujours été "open for business". Malgré les crises successives qui ont affecté le pays, le rythme de nos interventions n'a pas ralenti. En effet, lors de la transition politique, IFC a investi deux cents millions de dollars au Burkina Faso à un moment où la plupart des investisseurs étaient réticents. De plus, IFC a décidé de maintenir son bureau du Burkina ouvert.

L'IFC souscrit entièrement à l'objectif du gouvernement reflété dans le PNDES. C'est la raison pour laquelle nous avons développé, en consultation avec le gouvernement, un plan d'actions pour le Burkina Faso pour accompagner le secteur privé, afin qu'il joue pleinement son rôle de moteur de la croissance économique inclusive.

Étant donné que IFC ne peut développer ces interventions QUAND partenariat avec le secteur privé, nous faisons appel aux entreprises locales et internationales prêtes à s'engager au Burkina Faso. C'est pourquoi cette journée dédiée au secteur privé relève d'une importance capitale. Je suis avec une équipe de IFC avec des expertises diverses prête à interagir avec celles et ceux qui le souhaite.

Nous n'oublions pas le gouvernement dans ce processus. Comme Son Excellence Monsieur le Président l'a souligné hier, pour que les investisseurs s'engagent, le Gouvernement burkinabè devra les attirer en mettant en place un cadre propice.

Le gouvernement burkinabè s'y attelle. Deux mois après sa prise de fonction, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, le gouvernement a mis en œuvre, avec l'appui de IFC, la plateforme SYLVIE. SYLVIE est le Système de liaison virtuelle pour les opérations d'importation et d'exportation, pour alléger les formalités de dédouanement.

En ce qui concerne notre plan d'action, il couvre :

**L'inclusion financière :**

- (i) la mise en place de l'infrastructure financière comme le bureau d'information sur le crédit

(ii) le financement des PME (lignes de crédits dans les banques locales, financement agro-business y compris financement pour des femmes, finance numérique, etc).

**L'agroindustrie** – IFC vise la création d'emplois en particulier l'emploi des femmes et des jeunes, le développement des chaînes de valeur et l'industrialisation du pays.

**L'énergie** – IFC veut soutenir le Burkina Faso à améliorer l'accès à l'énergie, à diversifier la production d'énergie, à réduire les coûts, et à diminuer la dépendance vis-à-vis de l'importation. IFC mettra un accent particulier sur les énergies renouvelables.

**PPP**, priorité du gouvernement, IFC est prête à développer des PPP dans des secteurs tels que la santé, les infrastructures de désenclavement, l'eau, ou encore la fibre optique.

Ce plan d'action a pour objectif d'ici à fin 2020: (i) de permettre l'accès au crédit pour 25,000 PME et 400,000 petits producteurs ; (ii) de soutenir le développement d'au moins 4 chaînes de valeurs ; (iii) de générer 150 MW d'énergie supplémentaire ; et (iv) de réaliser de grands projets PPP.

IFC s'engage à collaborer avec la Banque mondiale, la MIGA, et tous les partenaires ici présents, afin de mettre à la disposition du secteur privé nos expertises et les instruments respectifs pour lui permettre d'investir dans les secteurs porteurs identifiés dans le PNDES. Dans ce contexte, IFC s'engage par ma voix à soutenir des financements à hauteur de \$ 800 millions de dollars et à développer ses activités de services conseil au Burkina au cours des cinq prochaines années.

Je vous remercie de votre attention.



## ***Annexe 23 : Intervention de Monsieur Elie Justin OUEDRAOGO, Vice-président du Conseil national du patronat burkinabè (CNPB)***

### **« Préséance »**

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole au nom du Secteur Privé burkinabè, à la Conférence des partenaires du Burkina Faso pour le financement du Plan national de développement économique et social (PNDES). Cette importante rencontre marque un tournant décisif pour la relance de notre économie, tant attendue par les milieux d'affaires. En effet, nous sommes nombreux, représentants du Secteur Privé à faire le déplacement de Paris pour soutenir le Gouvernement du Burkina Faso dans ses ambitions de construire une économie compétitive, porteuse de croissance et créatrice d'emplois.

### **Mesdames et Messieurs,**

La conférence sur le financement du PNDES intervient dans un contexte économique mondial morose et empreint d'incertitudes. Face à cette situation, le PNDES se donne pour ambition de relancer l'économie burkinabè en mettant en œuvre d'importants projets structurants, mais également en adoptant des réformes audacieuses pour créer un environnement des affaires plus propice à l'investissement privé.

Le Secteur Privé burkinabé apprécie les avancées du Burkina Faso en matière d'amélioration du climat des affaires, notamment en ce qui concerne les formalités de création d'entreprises, les formalités du commerce transfrontalier, l'environnement juridique et judiciaire, la réforme de la fiscalité et la réglementation générale de la commande publique.

Aussi, voulons-nous profiter de l'occasion qui nous est offerte sur cette tribune, pour réitérer nos remerciements au Gouvernement pour l'organisation d'élections libres et transparentes à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, dont le processus vient de se boucler rien que le 30 novembre 2016. Ces élections ont sonné le glas d'une période transitoire avec l'installation des nouvelles autorités consulaires dont la vision s'aligne parfaitement avec celle du PNDES. Il s'agit là d'une contribution concrète du secteur privé burkinabè à la mise en œuvre du PNDES.

Nous encourageons le Gouvernement à poursuivre ses efforts de réforme et de restructuration institutionnelle afin de favoriser et renforcer le rôle moteur du Secteur Privé dans l'économie du Burkina.

Le Secteur Privé burkinabé salue également la décision du Gouvernement burkinabé de l'associer à la mise en œuvre du PNDES. Il réaffirme son intérêt à participer à la réalisation des projets du PNDES, en particulier ceux dont le mode de financement est basé sur le partenariat public-privé.

### **Mesdames et Messieurs,**

Je puis vous affirmer que les milieux d'affaires burkinabè regorgent d'hommes et de femmes d'affaires crédibles, ayant une vision moderne de la pratique des affaires et ouverts aux partenariats stratégiques sources indéniables de création de valeur partagée. J'invite les investisseurs étrangers à venir à nos côtés pour nouer des partenariats gagnant-gagnant autour des projets du PNDES, mais aussi autour de nos projets individuels. C'est maintenant que nous vous attendons pour construire un Burkina Faso nouveau qui relève les défis du moment et contribue à la prospérité économique africaine et mondiale.

Je terminerais mon propos, en remerciant nos autorités qui ont bien voulu nous impliquer pleinement dans l'organisation de cette conférence, tout comme elles l'ont fait tout au long

du processus d'élaboration du Plan national de développement économique et social (PNDES).

Je vous remercie de votre aimable attention

## ***Annexe 23 : Discours d'ouverture (2<sup>ème</sup> journée) de S.E.M Le Premier Ministre***

**Honorables et Distingués Invités ;  
Mesdames, Messieurs**

Permettez-moi de vous adresser au nom du Peuple burkinabè, du Président du Faso, Son Excellence Roch Marc Christian Kaboré, mes remerciements pour avoir répondu positivement à l'invitation du Gouvernement Burkinabè à participer à la Conférence des Partenaires du Burkina Faso pour le financement du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020. Je vous prie de recevoir les salutations respectueuses du Président du Faso qui dit attendre beaucoup des travaux de cette importante conférence. Merci pour l'intérêt que vous manifestez à notre endroit.

**Honorables et Distingués Invités ;  
Mesdames, Messieurs**

Je voudrais, au nom de la délégation qui m'accompagne et en mon nom propre, souhaiter à toutes et à tous la bienvenue à ce forum des investisseurs qui se tient au deuxième jour de la Conférence internationale des Partenaires du Burkina Faso pour le financement de notre plan de développement.

Je voudrais ensuite adresser mes sincères remerciements et à ma gratitude au Gouvernement français qui a bien voulu autoriser et prendre les dispositions nécessaires pour la tenue de notre conférence ici dans cette belle ville de Paris.

Au nom du Gouvernement, je vous traduis encore une fois de plus notre reconnaissance à chacun des pays et à chacune des institutions ici représentés pour la contribution combien appréciable que vous n'avez cessé d'apporter aux efforts de développement du peuple burkinabè. Aux différents moments difficiles de son existence, le pays des hommes intègres a su compter sur vous et vous avez toujours été à nos côtés. Votre présence en ces lieux, est le signe de votre volonté manifeste de manifester votre solidarité aux vaillantes populations du Burkina Faso. En effet, la forte mobilisation de ce matin en est la preuve et constitue du reste, un facteur déterminant pour la réussite de la tenue de notre conférence dont le processus de préparation a bénéficié du soutien technique, financier et organisationnel de la part de certains de nos partenaires auxquels j'adresse toute notre gratitude. Sans les citer tous, je me permets de dire un grand merci et notre profonde reconnaissance à la Banque mondiale qui a accepté jouer le rôle de Chef de file des partenaires techniques et financiers et a accompagné le Gouvernement dans la préparation, l'organisation et la tenue de la présente conférence, rendant ainsi possible sa tenue dans ces locaux mis à la disposition du Gouvernement pour nos travaux. Nous avons également bénéficié dans cet exercice de l'accompagnement d'autres partenaires dont en particulier le PNUD, l'Union européenne, la France. Le Gouvernement et le peuple burkinabè vous sont reconnaissants et vous adressent leurs sentiments de gratitude.

Comme maints autres pays en développement subissant les effets négatifs de la conjoncture internationale, le Burkina Faso compte tenu de sa vulnérabilité, fait face aux

chocs exogènes et aux aléas climatiques, qui entament le niveau de sa croissance économique. En dépit de cette situation, le pays connaît une évolution appréciable qui s'est renforcée ces dernières années avec un taux de croissance annuel moyen du Produit intérieur brut (PIB) réel de 5,5% entre 2011 et 2015.

La situation politico-sociale intervenue en fin 2014 a révélé beaucoup de déficits source de régression tant au niveau démocratique et politique, qu'économique et social, et mesure la distance à parcourir en termes d'efforts pour soulager la population des souffrances qu'elle endure. Et la baisse constatée dans le rapport Doing Business 2017 du classement du Burkina Faso qui passe de la 143<sup>e</sup> place en 2016 à la 146<sup>e</sup> sur les 190 pays analysés, n'est pas pour arranger les choses. Ces différents manques, sont révélateurs des fortes attentes non satisfaites depuis des décennies et que nous devons par conséquent satisfaire un tant soit peu. Cependant, elles n'entament en rien la détermination du peuple burkinabè à aller de l'avant pour améliorer ses conditions d'existence, constituent les véritables défis à relever pour le Gouvernement. Ils constituent la trame du programme du mandat du Président du Faso depuis sa prise de fonction en fin décembre 2015 suite aux élections couplées présidentielle, législatives du 29 novembre 2015 complétées par les élections municipales de 2016.

**Honorables et Distingués Invités ;  
Mesdames, Messieurs**

Le Gouvernement a pris la mesure des nombreux défis et compte les relever en mettant en œuvre les différentes actions contenues dans le Plan National de Développement Economique et Social, qui constitue le référentiel d'orientation stratégique de développement du Burkina Faso pour les cinq prochaines années. Il vise à terme un niveau de croissance de 8% et est bâti sur trois axes majeurs axés sur:

- 1°) la réforme des institutions et la modernisation de l'administration ;
- 2°) le développement du capital humain, incluant la santé et l'éducation ;
- 3°) la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et l'emploi.

D'un coût global de 15 395,4 milliards de francs CFA soit environ 23,46 milliards d'euros, il est financé prioritairement par le Burkina Faso sur ses ressources propres à hauteur de 9825,2 milliards de FCFA soit 63,8% du coût total du plan, ensuite par les partenaires techniques et financiers, les investisseurs privés nationaux et étrangers et les appels aux marchés financiers pour un montant de 5570,2 milliards de FCFA soit 36,2%. Cette option politique courageuse, confirme la volonté affichée du Gouvernement de mettre d'abord l'accent sur ses propres efforts avant tout recours à l'aide internationale. Pour preuve, le Gouvernement compte activer davantage les ressources internes et a par conséquent pris des mesures d'élargissement de l'assiette fiscale en instituant de nouvelles taxes sur les propriétés bâties et non bâties, les boissons, les jeux de hasard et certains véhicules, etc.

Je voudrais à présent, décliner brièvement les principaux objectifs visés par l'organisation de la présente conférence qui rassemble les partenaires et investisseurs privés, y compris

ceux « non-traditionnels » comme les fonds souverains et les pays émergents. Ils sont les suivants :

- premièrement, présenter les opportunités d'investissement et de partenariat-public-privé qu'offrent le Burkina Faso ;
- deuxièmement, renforcer et élargir nos liens de coopération ;
- troisièmement, obtenir les ressources nécessaires à la mise en œuvre du PNDES et rendre émergent le secteur privé.

En effet, après la tenue hier des travaux consacrés au secteur public, nous abordons aujourd'hui le Forum des investisseurs pour le financement du PNDES qui vise principalement à renforcer le cadre de partenariat gagnant-gagnant entre le Burkina Faso et les investisseurs privés que vous êtes et obtenir votre accompagnement pour le financement des projets structurants identifiés dans le PNDES. Immanquablement, l'apport du privé dont nous faisons le pilier de la croissance, permettra d'impulser la croissance économique et le développement du pays non seulement par l'investissement mais également par la mobilisation de fonds en faveur de projets structurants dans l'objectif d'un partenariat gagnant-gagnant.

Le secteur privé occupe une place de choix dans nos politiques de développement et est donc appelé à jouer un rôle déterminant pour atteindre le niveau de croissance recherché pour lequel des mesures structurelles et des actions incitatives ont été prises pour améliorer le climat des affaires: une meilleure attractivité du nouveau code des investissements, la conformité du code des marchés et des services publics au standard international, l'amélioration des procédures relatives à la création d'entreprise, etc., pour ne citer que celles-là.

Je puis vous assurer que l'environnement et le cadre juridique des affaires au Burkina Faso sont mis aux normes internationales. En effet, parmi les réformes majeures, il suffit d'évoquer celles relatives au code des investissements rendu davantage attractif, au code des marchés publics rendu conforme au standard international, aux procédures de création d'entreprises fortement allégées, etc.

Les échanges que nous aurons permettront à chacun d'être mieux imprégné des attentes et des défis que suscite ce nouveau référentiel de développement qui met l'accent sur des domaines porteurs tels que les transports, l'agro-business, l'énergie, les mines et le tourisme, etc.

**Mesdames et Messieurs les Représentants des investisseurs privés nationaux et internationaux, des Organisations Non Gouvernementales ;**

**Honorables et Distingués Invités ;**

**Mesdames, Messieurs**

La présente conférence internationale des Partenaires du Burkina Faso pour le financement du Plan National Développement Economique et Social revêt une importance capitale pour le Gouvernement et l'ensemble du peuple burkinabè en raison de la place particulière que revêt le secteur privé dans l'économie du Burkina Faso.

Dans le cadre d'une coopération mondiale de plus en plus diversifiée et renforcée, le Burkina Faso a fait le pari de faire du secteur privé le socle de son développement. Il compte par conséquent renforcer et élargir sa coopération avec le monde des affaires dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant. Et votre présence à cette conférence est un signe encourageant de l'intérêt que vous portez à mon pays, mais aussi la preuve de votre volonté de nouer des relations de partenariat durables avec le Burkina Faso, pays carrefour des échanges des pays de l'UEMOA et de la CEDEAO en Afrique de l'Ouest.

Aussi, la présence ici d'hommes d'affaires burkinabè exerçant dans divers secteurs de l'économie nationale vise-t-elle à rapprocher, à faciliter et à nouer des relations d'affaires avec leurs homologues de la communauté internationale des affaires.

En attendant que les exposés sur la question vous soient livrés pour davantage d'éclairage, je voudrais rappeler qu'il existe de nombreuses opportunités diversifiées d'investissements pour lesquelles le Gouvernement a mis en place un dispositif législatif et réglementaire des affaires, entrepris d'importantes réformes économiques et structurelles en termes d'incitation, de facilitation et d'amélioration du climat des affaires, de promotion de l'investissement privé dans le pays. Je voudrais particulièrement mettre en exergue la stratégie de PPP et les mesures qui ont été prises pour booster ce domaine.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES, un portefeuille de plus de 80 projets et programmes d'investissements structurants a été identifié par le Gouvernement dont certains seront exécutés en mode partenariat public privé. Certaines fiches feront l'objet de présentation et/ou pourraient faire l'objet d'échanges B to B durant le présent forum entre les partenaires des deux parties pour s'entendre à leur convenance sur les projets de leurs choix. Dans tous les cas, elles embrassent des secteurs diversifiés couvrant les zones d'intérêt mutuel énoncées dans le PNDES.

La tenue de foras tels que le SEMICA sur les mines, Africallia réunissant des centaines d'entreprises en provenance d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe, etc., reflète la volonté et la détermination du Gouvernement de booster les divers pans de notre économie.

Je voudrais donc, à cette étape de mon propos, réitérer la reconnaissance de mon Gouvernement à l'ensemble des partenaires privés qui ont accepté accompagner les efforts de développement du Burkina Faso en faisant le pari d'y investir. Je souhaite que quelques-uns d'entre eux puissent partager leurs expériences dans la réalisation d'investissements dans un environnement des affaires en constante amélioration.

**Mesdames et Messieurs les Représentants des investisseurs privés nationaux et internationaux, des Organisations Non Gouvernementales ;**

**Honorables et Distingués Invités ;**

**Mesdames, Messieurs**

Le monde entier fait face au risque qui menace la stabilité et la sécurité, gages d'un développement durable. Comme partout ailleurs, il n'y a pas de risque zéro en matière de sécurité. Le Burkina Faso y fait face courageusement et coopère pour cela avec l'ensemble des pays. En matière de sécurisation des investissements, il a réalisé des avancées significatives. Aussi, je puis vous assurer que le Gouvernement veille à préserver un système sécuritaire efficace et à maintenir un climat rassurant qui garantisse aux investisseurs privés la quiétude indispensable à leurs investissements. A cet effet, je me permets de rappeler et de réaffirmer les engagements pris par mon pays au niveau multilatéral (AMGI, CIRDI, CCI, CCJA de l'OHADA, ITIE, etc.) et bilatéral, dans le cadre de tous les textes relatifs à la garantie et à la protection des investissements. Au niveau interne la création du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de Ouagadougou (CAMC-O) déjà fonctionnel, constitue un instrument efficace d'amélioration de l'environnement juridique des affaires.

Dans la mise en œuvre du PNDES, la complexité des défis à relever exige de nous, une mobilisation forte et bien programmée, avec l'accompagnement combien déterminant du secteur privé. Je voudrais vous adresser mes sincères remerciements pour ce qui a été fait et vous inviter à rester à nos côtés pour nous accompagner dans cette importante tâche prioritaire de développement des investissements pour le Burkina Faso. Je formule le vœu ardent que cette concertation soit une fois de plus l'occasion de conjuguer nos efforts pour mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de nos ambitions communément partagées de construire des partenariats durables.

Je voudrais, avant de terminer mon propos, vous inviter à partager notre destin afin de nous permettre de réaliser un Burkina Faso prospère et de justice. Je garde l'espoir que de nos travaux sortiront des conclusions prometteuses pouvant contribuer de façon significative au financement des projets structurants contenus dans le PNDES et même au-delà.

Vive le partenariat avec le privé.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Annexe 24 : Intervention de Monsieur Moctar MANDO, Administrateur général de COGEB International**

**MESDAMES ET MESSIEURS**

L'honneur revient à ma modeste personne Moctar MANDO Président du Directoire du Groupe COGEB INTERNATIONAL SA évoluant dans le privé et particulièrement dans le BTP de prendre la parole au nom de tous les confrères du domaine pour donner un aperçu de l'environnement des affaires dans cette activité au BURKINA FASO.

Créé depuis 1993, le groupe a pour activité principale la réalisation d'infrastructures routières et hydrauliques ; il est composé de plusieurs filiales spécialisées dans les domaines de l'immobilier du béton prêt à l'emploi, de productions d'agrégats de carrières, et les forages d'eau.

Le groupe a connu un fort développement à travers la participation et l'obtention de marchés dans un environnement concurrentiel certes rude mais sain rendu possible par l'accompagnement à l'investissement facilité par « un code d'investissement » attrayant mis en place par l'Etat burkinabè.

Nous référant à notre propre expérience nous pouvons affirmer qu'au Burkina Faso, le climat des affaires a permis la participation de plusieurs entreprises d'horizons divers (Africaines, Européennes et Asiatiques).

Aussi, la nouvelle forme d'achat en recourant à l'externalisation de la commande publique (par le biais du **Partenariat Public et Privé**) est une opportunité réelle des entreprises et celles du BTP en particulier de mettre en relief leur savoir-faire en termes de d'ingénierie technique et financière.

Le groupe COGEB peut se prévaloir d'une expérience de partenariat permettant de répondre aux appels à la concurrence en groupement avec des entreprises étrangères.

Cette expérience tend à souhait à confirmer la faisabilité de ce type de coopération au Burkina Faso.

Nous pouvons donc conclure en toute humilité que l'exécution du Plan National de Développement Economique et Social est une vraie opportunité pour l'obtention d'affaire dans le secteur du BTP que je représente aujourd'hui.

Nous invitons donc nos confrères du domaine du BTP à y accorder une importance particulière en s'intéressant aux différents projets d'infrastructures qui sont initiés par le gouvernement du Burkina Faso à travers le **Plan National de Développement Economique et Social (PNDES)**.

Je vous remercie de votre aimable attention

**A Bientôt au FASO**



**Annexe 27 : Intervention de Monsieur Alexandre ZANNA, Directeur général de la Société nouvelle huilerie et savonnerie (SN-Citec)**

Je me présente, Alexandre ZANNA, Directeur de la SN Citec, une huilerie et savonnerie située à Bobo Dioulasso, d'une capacité de production de 17 000 tonnes d'huiles alimentaire, 50 000 tonnes de coproduits (alimentation animale) et 6 000 tonnes de savon (matières grasses UEMOA). SN Citec c'est aussi 250 emplois de permanents, 300 postes de journaliers et de nombreux sous-traitants dans la manutention et le gardiennage.

Nous sommes une filiale du Groupe GEOCOTON et société sœur de la SOCOMA (société cotonnière de la zone Est du Burkina). Le Groupe GEOCOTON existe depuis 1949, ex CFDT puis DAGRIS, ou il a œuvré principalement dans le développement des filières cotonnières africaines. Ses investissements au Burkina Faso se montent à environ 40 milliards Fcfa sur SOCOMA et SN Citec. Aujourd'hui, le Groupe lance des pistes de diversification comme l'énergie durable (principalement le solaire dans un premier temps).

Le Burkina Faso présente de nombreuses opportunités d'affaires dans la transformation industrielle, notamment sur des matières locales. Le Burkina Faso est un pays en plein développement où beaucoup reste à faire afin d'accompagner l'élan initié par Gouvernement pour accroître et structurer l'économie nationale.

La SN Citec triture des graines de coton produites localement. La graine est un sous-produit obtenu après égrenage du coton graine, séparation de la fibre et de la graine de coton, dans les usines comme SOFITEX ou SOCOMA.

Cette graine sert donc à faire de l'huile, et une fois déshuilée la farine résiduelle sert encore pour l'alimentation animale, essentiellement bovine.

Il serait encore possible de pousser la chaîne un peu plus loin en structurant mieux la filière bovine burkinabé très importante et reconnue dans la sous-région : viande, lait, peau, en local comme à l'export.

Il y a également des perspectives de développer la filière de l'alimentation animale très porteuse en améliorant la qualité des produits ou encore en développant d'autres types de produits mieux adaptés pour d'autres animaux (volaille, ovin, caprin, pisciculture, etc.).

Les matières grasses servent de matières premières pour la fabrication du savon, or nos matières proviennent principalement de la filière palme des pays côtiers. Le développement de l'économie passant par une meilleure utilisation de ses ressources et une meilleure valorisation de celle-ci localement, le karité pourrait être utilisé en partie pour remplacer d'autres matières grasses de la savonnerie, notamment en utilisant les amandes de mauvaise pour l'alimentaire, trop acides.

L'agriculture est un des maillons essentiels de la richesse du Burkina Faso. Des surplus agricoles accroîtront l'accès aux matières premières permettant de développer l'agro-industrie locale et donc l'économie du pays avec plus de valeur ajoutée.

Pour produire, les industries ont certes besoin de matières premières, mais également d'énergie bon marché et surtout en quantité suffisante et constante. Ceci fait partie des défis à relever pour le pays. Cependant, les industriels peuvent également trouver des

solutions comme chez SN Citec où la biomasse des coques de coton après décorticage est utilisée pour faire fonctionner des chaudières produisant de la vapeur pour le processus de production mais aussi pour faire tourner une turbine électrique. Nous sommes en moyenne autonomes à hauteur de 75% de nos besoins.

D'autres solutions via le solaire sont également à l'étude en ce qui nous concerne, soit en auto consommation, soit en partie pour l'approvisionnement du réseau nationale en plus de l'auto consommation.

L'approvisionnement et le cout de l'énergie électrique reste un des principaux facteurs contraignant pour l'industrie locale.

Les autres facteurs contraignants sont la fraude (inégalité de traitement devant les contraintes administratives, notamment fiscales) et la contrefaçon dont sont victimes les industriels. Nous nous devons donc de remercier le Gouvernement suite à la mise en place de mesures à l'importation et au cordon douanier (SYLVIE et obligation des contrôles COTECNA) depuis mars 2016 qui limite les fraudes. Nous ne pouvons qu'encourager les Autorités à continuer de rester ferme et vigilant vis-à-vis de la bonne application à tous de ces procédures administratives pour la sauvegarde de l'économie nationale.

Cette concurrence déloyale entraine des difficultés d'écoulement des productions industrielles. Sans respecter les procédures de dédouanement par exemple, les produits importés peuvent se trouver à des prix artificiellement plus bas que ceux produits par l'industrie locale. Après la mise en place des mesures de contrôle des importations, le Gouvernement a également privilégié l'approvisionnement en produits de production locale dans les marchés publics, ce qui également à remercier.

Le gouvernement THIEBA est à remercier, car depuis sa mise en place, le Premier Ministre et tous le ministres sollicités ont été à notre écoute. Et à travers les mesures citées, nous ne pouvons que constater que la mise en place de mesures structurantes dans l'intérêt de l'économie nationale en améliorant le cadre réglementaire offrant des conditions de marché plus équitable et une saine concurrence.

Je me permets aujourd'hui surtout de solliciter la continuité de cette écoute et des échanges réciproques, et de continuer les efforts dans l'application de la réglementation en vigueur au bénéfice final de tous.

Le GPI (Groupement Professionnel des Industriels) est un acteur important du secteur et regroupe les plus importantes industriels burkinabés en son sein, il reste disponible pour aider et conseiller les industriels déjà installés comme ceux qui voudraient le faire.

Je vous remercie de votre attention et reste disponible pour des échanges

## ***Annexe 28 : Discours de clôture (2<sup>ème</sup> journée) de S.E.M le Premier Ministre***

**Honorables et Distingués Invités ;**

**Mesdames, Messieurs**

Nous voici au terme de deux jours de travaux très intenses qui nous ont permis des échanges très fructueux sur la vision de mon Gouvernement, ainsi que sur les orientations stratégiques et les priorités de développement déclinées dans notre Plan national de développement économique et social (PNDES) pour la période 2016-2020.

Je voudrais, au nom de SEM le Président du Faso et de l'ensemble du Gouvernement, exprimer ma gratitude à vous tous, partenaires techniques et financiers, investisseurs privés, organisations non gouvernementales, organisations de la société civile, pour votre très grande mobilisation.

Au cours de ces échanges, nous nous sommes appesantis sur les réformes structurelles nécessaires en vue de transformer durablement notre économie. A cet effet, mon Gouvernement a présenté un certain nombre de projets structurants qui vont contribuer à cette transformation.

**Mesdames, Messieurs les Partenaires techniques et financiers ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des investisseurs privés nationaux et internationaux ;**

La synthèse des travaux de la Conférence qui vient de nous être livrée à travers le communiqué final, révèle, au vu du niveau des annonces de financements de la part de nos partenaires techniques et financiers, ainsi que des manifestations d'intérêt de la part des investisseurs privés, votre volonté d'accompagner le peuple burkinabè dans sa quête d'un mieux-être.

Il ressort des différentes interactions que nous avons eues, que les objectifs majeurs assignés à notre Conférence ont été atteints. En effet, ces échanges sur la vision du Gouvernement, sur les orientations stratégiques du PNDES et sur les réformes structurelles entreprises pour la mise en œuvre du PNDES, ont permis à notre entendement de renforcer nos liens de coopération. Ils ont également permis de nous entendre avec les investisseurs privés sur les opportunités d'investissement qui existent au Burkina Faso ainsi que sur les mesures à prendre en vue de faciliter les investissements.

Nous avons également noté l'intérêt manifeste pour les partenariats publics privés et le Gouvernement prendra des dispositions idoines à cet effet.

Je puis donc affirmer que les échanges que nous avons eus aujourd'hui avec les investisseurs privés, tout comme ceux que nous avons eus hier avec nos partenaires institutionnels bilatéraux et multilatéraux, ont montré à suffisance que le Burkina Faso peut

compter non seulement sur ses partenaires traditionnels, mais également sur ceux du secteur privé.

En effet, les divers engagements enregistrés pour soutenir le Plan National de Développement Economique et Social, renforcent ma conviction que vous nous avez compris et que vous êtes convaincus de la nécessité de vous engager à nos côtés pour nous accompagner dans la construction d'un Burkina Faso prospère.

Ces engagements, constituent un signe fort que le Gouvernement doit poursuivre les réformes structurelles pour une meilleure croissance économique, pour renforcer l'attractivité des investissements extérieurs privés en termes de climat des affaires, de garantie et de sécurité des investissements.

**Mesdames, Messieurs les Partenaires techniques et financiers ;**  
**Mesdames et Messieurs les Représentants des investisseurs privés nationaux et internationaux ;**  
**Honorables et Distingués Invités ;**  
**Mesdames, Messieurs**

Nous nous sommes accordés sur un cadre stratégique de suivi des engagements que nous avons pris ensemble lors de la présente conférence. Rassurés que vous nous avez fait confiance, nous mettrons tout en œuvre pour mériter cette confiance que vous avez toujours placée en nous. Je renouvelle ici notre engagement à nous conformer aux principes d'efficacité de l'aide, de bonne gouvernance, de transparence dans la gestion des affaires publiques, en un mot à nous conformer aux engagements pris au niveau de la communauté internationale en matière d'efficacité du développement. Le Gouvernement souhaite vivement que les engagements pris soient concrétisés en temps opportun dans des délais appropriés afin que le PNDES soit une réalité pour les laborieuses populations du Burkina Faso. A cet effet, il se fera un devoir d'approcher chacune et chacun des pays et institutions pour une concrétisation diligente de ces manifestations d'intérêt.

Je voudrais insister particulièrement sur la suite de notre conférence. Certes, le bilan fait ressortir un niveau de financement qui ne tient pas compte des intentions de nos partenaires privés dont les apports en termes d'investissements qui ne sont pas encore estimés, nous situeront véritablement sur le niveau global des financements attendus de cette conférence.

Le Gouvernement s'engage d'ores et déjà à prendre les dispositions nécessaires pour :

- 1) renforcer les diverses mesures prises en matière de gouvernance, de lutte contre la corruption, de stabilité des institutions, de sécurité et de justice, etc.
- 2) poursuivre les réformes nécessaires à l'élévation du niveau de croissance de l'économie, au renforcement du secteur privé pour qu'il soit réellement le moteur de la croissance et du développement.

En ce sens, nos partenaires investisseurs privés peuvent être rassurés que le Burkina Faso tiendra ses engagements en prenant toutes les mesures possibles en vue de créer et renforcer un climat propice à l'épanouissement des affaires.

**Honorables et Distingués Invités ;  
Mesdames, Messieurs**

Je voudrais à présent porter à votre connaissance que, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des actions contenues dans le PNDES, mais également des suggestions que vous nous avez faites, le Gouvernement compte organiser des rencontres périodiques conformément au dispositif de suivi qu'il a mis en place. Le suivi de ce dispositif sera donc l'occasion de mesurer l'état d'avancement des différents engagements pris au cours de cette conférence, de même que des actions programmées dans le plan de développement. Le Gouvernement compte également organiser des rencontres sectorielles et thématiques dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement, rencontres auxquelles nos différents partenaires seront conviés à participer. Un calendrier sera établi à cet effet, et précisera le déroulement de ces différentes consultations.

**Mesdames, Messieurs les Partenaires techniques et financiers ;  
Mesdames et Messieurs les Représentants des investisseurs privés nationaux et internationaux ;  
Honorables et Distingués invités ;  
Mesdames et Messieurs**

Je ne saurais terminer mon propos sans réitérer ma profonde gratitude à la Banque mondiale, au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), à l'Union européenne et à la République de Chine Taïwan, dont les appuis multiformes en termes financiers, techniques et organisationnels, ont fortement contribué à la bonne tenue et à l'atteinte des résultats satisfaisants de cette conférence.

Au moment où s'achève notre conférence, permettez-moi de réitérer mes sincères remerciements à toutes les délégations des partenaires bilatéraux et multilatéraux, des investisseurs privés qui nous ont manifesté leur amitié et leur solidarité en prenant part à cette conférence. Je vous prie de transmettre très respectueusement aux autorités respectives de vos différents pays et institutions, les salutations du Président du Faso, du Gouvernement et du peuple burkinabè.

Je formule le vœu que les rencontres G to B et B to B qui vont se poursuivre cet après-midi, soient l'occasion de sceller des partenariats mutuellement avantageux.

En souhaitant bon retour dans vos institutions et pays respectifs, ainsi que dans vos entreprises, je déclare clos les travaux de la sixième Conférence des Partenaires publics et privés du Burkina Faso pour le financement du Plan National de Développement Economique et Social 2016-2020.

Vive la coopération entre le Burkina Faso et ses partenaires publics et privés.

Vive la solidarité internationale.

Je vous remercie de votre aimable attention.

## ***Annexe 28 : Communiqué final de la conférence***

1. Les 7 et 8 décembre 2016 s'est tenue au Centre Etoile Saint-Honoré à Paris (France), la Conférence des partenaires du Burkina Faso pour le financement du Plan national de développement économique et social (PNDES).
2. La Conférence a été organisée par le Gouvernement du Burkina Faso avec l'appui des Partenaires techniques et financiers (PTF) dont la Banque mondiale en qualité de chef de file des partenaires, le Système des Nations Unies, la République française, la République de Chine (Taïwan), l'Union européenne et la Banque ouest africaine de développement.
3. Ont pris part à cette Conférence environ 800 représentants provenant des pays amis, des institutions et agences de financement du développement, des Organisations non gouvernementales (ONG) et de la société civile nationales et internationales, ainsi que des investisseurs privés nationaux et internationaux.
4. Conduite par SEM Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, accompagné de SEM Paul Kaba THIEBA, Premier ministre, la délégation burkinabè était composée de membres du Gouvernement, de cadres de l'administration publique, de représentants du secteur privé, du parlement et de la société civile.
5. La cérémonie d'ouverture de la Conférence a été présidée par SEM Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso qui avait à ses côtés, Monsieur Mathias FEKL, Secrétaire d'État, Représentant du Gouvernement français, Monsieur Makhtar DIOP, Vice-président de la Banque mondiale et Monsieur Neven MIMICA, Commissaire à la coopération internationale et au développement de l'Union européenne.
6. Les interventions d'éminentes personnalités ont ponctué la cérémonie d'ouverture. Elles ont unanimement salué la vision du Gouvernement et la pertinence du PNDES. Elles ont encouragé le Gouvernement à poursuivre les courageuses réformes en cours et celles envisagées, afin de parvenir à une transformation structurelle de l'économie burkinabè. Des engagements ont également été pris, lors de ces allocutions, dans le sens de l'accompagnement du Gouvernement dans la mise en œuvre du PNDES.
7. Dans son allocution, le Président du Faso a exprimé sa profonde gratitude à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi qu'aux investisseurs privés qui ont répondu à l'invitation à participer à cette conférence. Il a remercié les partenaires qui ont contribué à l'organisation de cette rencontre et les autorités françaises pour leur hospitalité. Il a relevé les principales orientations du PNDES et le coût global de sa mise en œuvre qui est estimé à 15 395,4 milliards de francs CFA dont 63,8% sont prévus pour être financés sur ressources propres.
8. En marge des travaux de la première journée de la Conférence, consacrée au secteur public, une cérémonie de signature de conventions de financement a eu lieu entre le Burkina Faso et le Luxembourg, la France et l'Union européenne, respectivement.

9. Il en a été de même en marge des travaux du Forum des investisseurs qui s'est déroulée la deuxième journée, avec la signature d'une entente entre le Gouvernement et la société Windiga Energy Inc.

10. La Conférence s'est poursuivie par des exposés du Gouvernement, suivis d'interventions des Partenaires techniques et financiers et des investisseurs privés nationaux et internationaux, sur les axes stratégiques du PNDES.

#### RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE JOURNÉE CONSACRÉE AU SECTEUR PUBLIC

11. Les Partenaires techniques et financiers ont unanimement salué la tenue de la Conférence par le Gouvernement et apprécié les efforts déployés dans la définition d'une vision claire de développement à moyen terme après les crises sociopolitiques vécues en 2014 et 2015. Ils ont apprécié la qualité des documents présentés et se sont félicités des perspectives de développement économique et social qui s'ouvrent au Burkina Faso.

12. Les partenaires ont souligné, par ailleurs, les défis majeurs auxquels le Gouvernement devrait trouver des réponses appropriées, notamment la consolidation de la paix et la réconciliation nationale, la bonne gouvernance, l'État de droit, le renforcement des capacités de l'administration publique, l'amélioration du climat des affaires et le choix judicieux de projets structurants pouvant contribuer significativement à la réduction de la pauvreté.

13. Le cadre de partenariat pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PNDES a également été présenté au cours des travaux par le Gouvernement. Sur la pertinence de ce cadre et l'implication effective de tous les acteurs, il s'est dégagé entre le Gouvernement et ses partenaires, une convergence de vue.

14. À l'issue de discussions générales, les partenaires publics ont procédé à des annonces de financement.

15. Au terme de la première journée de la Conférence, les annonces de financement des partenaires se sont élevées provisoirement à plus de 8 000 milliards de francs CFA hors partenariat public-privé, soit environ 12,2 milliards d'euros. Ces intentions de financement représentent près de 150% du financement recherché.

16. le Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers ont convenu de poursuivre les discussions dans le cadre de consultations thématiques et sectorielles axées sur les grands défis de mise en œuvre du PNDES. De même, ils ont convenu d'un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PNDES et du respect des engagements pris.

17. Procédant à la clôture des travaux de la première journée, Son Excellence Monsieur Paul Kaba THIEBA, Premier ministre a, au nom de Son Excellence Monsieur le Président du Faso, du Gouvernement et du peuple burkinabè, vivement remercié tous les partenaires pour l'intérêt accordé au PNDES et pour les intentions de financement manifestées durant la Conférence.

#### RÉSULTATS DE LA DEUXIÈME JOURNÉE CONSACRÉE AU FORUM DES INVESTISSEURS



18. Le Forum des investisseurs a été présidé par SEM Paul Kaba THIEBA, Premier ministre.

19. Après les mots d'accueil et de bienvenue à l'attention des partenaires publics et privés, le Premier ministre a adressé sa gratitude au Gouvernement français pour l'accueil réservé à sa délégation.

20. Il a précisé que les investisseurs privés occupent une place de choix dans les politiques de développement du pays et que le secteur privé devra jouer un rôle déterminant pour permettre d'atteindre le taux de croissance annuel moyen de près de 8% escompté par le PNDES. À cet effet, des réformes structurelles et des actions incitatives ont été entreprises pour mettre en place un environnement légal et réglementaire propice pour les affaires.

21. Cette allocution a été suivie de plusieurs interventions qui ont toutes insisté sur la qualité et les nombreuses réformes entreprises par le Gouvernement pour assainir et renforcer l'environnement des affaires.

22. Plusieurs entreprises privées installées au Burkina Faso ont apporté des témoignages sur la qualité de l'environnement juridique, l'effectivité des réformes du climat des affaires qui ont permis de simplifier les procédures, les efforts accomplis par l'administration dans l'accueil, l'accompagnement et surtout la protection juridique et physique des investisseurs et de leurs investissements.

23. Les différentes présentations ont été faites au sein de deux panels sur les opportunités d'investissement dans les secteurs de soutien à la production et dans les secteurs de production.

24. Les investisseurs privés ont saisi l'occasion des échanges pour féliciter le Gouvernement pour l'organisation réussie du Forum et pour saluer la qualité des réformes structurelles entreprises pour faciliter l'investissement et améliorer le climat des affaires. Ils ont manifesté leur intérêt à investir dans les secteurs porteurs présentés dans le PNDES à travers les Partenariats publics-privés (PPP).

25. À l'issue des échanges en panels, les investisseurs privés ont exprimé leurs manifestations d'intérêt pour le financement de projets PPP.

26. Au terme du Forum des investisseurs, il ressort de l'ensemble des manifestations d'intérêt exprimées, un montant total de plus de 10 000 milliards de francs CFA, soit environ 15 milliards d'euros.

27. En conséquence, le montant agrégé des intentions de financement publics et privés présentées les deux journées s'élève à plus de 18 000 milliards de francs CFA, soit environ 27 milliards d'euros.

Fait à Paris, le 8 décembre 2016